LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

IMPORTÉS

Vins blancs Paarl

LATE VINTAGE, RIESLING, au choix

1e année no 27 | Jeudi, le 1er novembre. | 24 pages | 15 cents

CHOIX DU PRESIDENT: Léon Jaworsk, avocat de Houston, Tex., et ancien président du Barreau américain, serait le choix du président Nixon pour succéder à Archibald Cox comme procureur dans l'affaire Watergate.

Trudeau prêt à reprendre le débat sur la constitution

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau serait disposé à réouvrir les conférences constitutionnelles si le nouveau guvernement du Québec est capable d'en arriver à des propositions compatibles avec celles du fédéral et acceptables par les Canadiens.

C'est ce qu'à déclaré, hier aux Communes, le chef de gouvernement qui était interrogé par M. Roch Lasalle Ind.-Joliettesur les intentions du fédéral en ce qui concerne le dialogue constitutionel interrompu depuis la conférence de Victoria, en juin 1971.

"La position du gouvernement veut que la constitution canadienne soit rapatrié, qu'une formule d'amendement proprement canadienne soit reconnue et qu'un bill des Droits de l'homme et des garanties linguistiques soient reconnus dans la constitution;" a expliqué le premier ministre.

D'après lui, il s'agit là d'autant de propositions soumises à la conférence de Victoria "qui ont malheureusement échoué parce que le Québec n'a pas pu alors accepter notre point de vue.

Au Québec

Pour le moment, pas de parti conservateur

OTTAWA PC — La retraite forcée de l'Union nationale de la scène politique québécoise amène les observateurs politiques a considérer l'éventualité de la formation d'une aile québécoise du parti conservateur.

Certains dirigeants conservateurs fédéraux verraient cette éventualité d'un bon oeil, même s'ils n'ont pas eu encore le temps d'en discuter.

Le chef conservateur canadien M. Stanfield a néanmoins précisé que ses fonctions actuelles ne lui permettent pas de prendre en main lui-même cette réorganisation.

L'Union nationale a été fondée en 1935 par M. Maurice Duplessis lui-même chef de l'opposition conservatrice à l'Assemblée législative du Québec. Il y a toujours eu des ententes tacites entre l'Union nationale et le parti conservateur fédéral.

Le parti de Maurice Duplessis aurait d'ailleurs joué un rôle essentiel dans la marée conservatrice qui a déferlé sur le Québec lors des élections fédérales de 1958.

Dans les cercles conservateurs fédéraux, beaucoup estiment qu'il y a place pour un parti de centre-droite. Certains pensent pourtant que les forces se sont regroupées autour d'un parti fédéraliste et du parti souverainiste.

Les uns et les autres ont promis de surveiller l'évolution des événements au Québec.

Commentaire de Claude Dupras

QUEBEC PC — Le Parti conservateur du Québec n'a pas l'intention, du moins pour le moment, de créer un parti provinciale à la suite de la déconfiture subie par l'Union nationale et le parti Créditiste aux élections de lundi.

Le président du parti, M. Claude Dupras, qui était de passage dans la capitale, mardi, pour l'inauguration d'un Club Bleu, comme celui qui existe à Montréal, a révélé que des membres lui avaient proposé depuis lundi soir de former un vrai parti "bleu" au niveau provincial.

"Notre responsabilité pour l'instant, a-t-il toutefois ajouté, est de se préparer à l'élection fédérale envisagée pour le mois de juin. Au Québec, nous devons constituer une bonne équipe de candidats, élaborer un programme politique conforme aux besoins et compléter la structure permanente du PC afin de s'assurer une participation active au sein de l'organisation nationale".

"La priorité, a-t-il précisé, c'est de faire élire M. Stanfield à la tête du gouvernement fédéral".

En ce qui concerne les résultats des dernières élections provinciales, M. Dupras les interprètes comme l'affirmation de la décision québécoise de vivre à l'intérieur du fédéralisme.

Dans cet optique, il croit que le dernier scrutin peut être considéré commeu un mini-référendum.

Remaniement à Québec

Cinq postes à combler

QUEBEC PC — Le premier ministre Bourassa a tenu mercredi une réunion de son cabinet qui a duré près d'une heure et demie.

Même si M. Bourassa a dit qu'il n'y aurait pas de remaniement ministériel important, cinq postes sont vacants au sein du cabinet par suite des démissions avant les élections et ces postes devront être comblés.

M. Bourassa n'aura que l'embarras du choix, son parti ayant réussi à faire élire 102 des 110 députés à l'Assemblée nationale.

La session doit reprendre le 22 novembre.

Affaire Watergate

Les neuf enregistrements réclamés seraient intacts

WASHINGTON (Reuter) - Le sénateur Sam Ervin, président de la Commission sénatoriale d'enquête sur l'affaire Watergate, a déclaré mercredi que, tout récemment encore, le 19 octobre dernier, il avait été assuré par la Maison blanche que les neuf enregistrements réclamés par la commission étaient intacts.

Il a affirmé en avoir reçu l'assurance lors d'une conversation avec des membres de la Maison blanche et il a ajouté qu'à sa connaissance, l'ancien procureur spécial Archibald Cox avait reçu des assurances similaires.

Comme on lui demandait si la nouvelle de la "disparition" de deux enregistrements parmi les plus imprtants ne lui semblait pas curieuse, le sénateur a répondu: "Depuis le premier jour, tout dans cette affaire a paru curieux".

M. Sam Ervin s'est borné à déclarer: "Si j'avais à produire des enregistrements, il me faudrait bien dire que je ne les ai pas, si je ne les ai pas..."

Le sénateur Lowell Weicker, pour sa part, n'a pas voulu faire de commentaire avant de disposer d'informations précises sur ce nouveau rebondissement et s'est contenté de dire: "Ce qui manque là est drôlement important."

Par crainte de troubles

Des anglais veulent quitter le Québec

ALEXANDRIA, Ont PC — Des Montréalais de langue anglaise achètent dans l'est de l'Ontario des fermes parce qu'ils appréhendent un climat politique défavorable au Québec, déclare Helena McCuaig, de l'Union des Agriculteurs du Canada.

Cette femme précise qu'environ 90 p. 100 des fermes qui ont été vendues au cours des dernières années dans le comté de Glengarry l'ont été à des citadins qui ne projettent nullement de s'y livrer à l'agriculture.

Compilation finale samedi

MONTREAL PC — Ce n'est que samedi que se terminera la compilation du vote aux dernières élections provinciales.

Dans les trois circonscriptions de Montréal-Sauvé, Abitibi-Est et Abitibi-Ouest, le dépouillement du scrutin sera complété jeudi.

Dans la circonscription de Duplessis, on ne connaitra que samedi les résultats finaux parce que 29 bureaux de vote sont situés dans le Québec septentrional.

Conversation entre Nixon et John Dean

Il n'existe pas d'enregistrement

WASHINGTON Reuter — Le juge John Sirica, chargé de l'affaire Watergate, a été informé mercredi qu'il n'existait pas d'enregistrement de la conversation entre le président Nixon et son ancien conseiller juridique John Dean qui a eu lieu le 15 avril 1973.

Celle-ci, qui était considérée comme un élément crucial dans l'affaire, n'aurait pas été enregistrée en raison d'un mauvais fonctionnement de l'installation d'enregistrement installée dans la Maison blanche, a déclaré l'avocat de la Maison blanche, M.J. Fred Buzhardt.

De même, une conversation entre le président Nixon et l'ancien attorney général John Mitchell, du 20 juin 1972, ne figure pas non plus sur les bandes magnétiques de la Maison blanche.

M. Buzhardt a précisé que la conversation avec M. Mitchell s'était déroulée dans les appartements privés du président à la Maison blanche. Pour ce qui est de la conversation avec M. Dean, il semble qu'elle n'ait pas été enregistrée en raison d'un mauvais fonctionnement, ou d'un défaut dans l'installation proprement dite.

Selon les déclarations faites par John Dean devant la Commission sénatoriale d'enquête sur le Watergate, c'est le 15 avril dernier qu'il a rencontré M. Nixon dans les locaux administratifs voisins de la Maison blanche, et lui a dit qu'il avait informé la Justice fédérale de ce qui se passait.

M. Dean, qui a affirmé avoir l'impression que la conversation avait été enregistrée, a déclaré que le président lui avait alors assuré qu'il plaisantait, lorsqu'il avait affirmé au cours d'une précédente conversation qu'il serait très facile de réunir un million de dollars pour s'assurer le silence des sept personnes accusées du cambriolage du quartier général démocrate au Watergate.

Puis, selon M. Dean, s'était produite une scène étonnante. Le président Nixon s'était levé de son siège pour aller se mettre dans un coin de son bureau, et avait reconnu, d'une voix à peine audible, qu'il avait été mal avisé en discutant avec un de ses collaborateurs, M. Charles Coloson, d'une éventuelle grâce présidentielle pour l'un des accusés, Howard Hunt.

Les deux bandes magnétiques qui "n'existent pas" font partie d'une liste de neuf enregistrements réclamés par l'ancien procureur spécial, Archibald Cox, que M. Nixon a destitué parce qu'il refusait d'abandonne son action en justice pour obtenir les enregistrements en question.

Cette décision présidentielle avait cependant provoqué un tel tollé que M. Nixon s'empressa ensuite d'annoncer qu'il acceptait de remettre les enregistrements au juge Sirica, qui serait chargé de les étudier pour déterminer quelles parties de ceux-ci concernaient l'affaire Watergate.

Le juge Sirica a déclaré mercredi, au cours d'une audience spéciale, qu'il avait été informé hier de ce que deux enregistrements n'existaient pas, et qu'il avait décidé que ce fait devait être discuté en audience publique.

EN BREF

Alcan inaugure aujourd'hui sa nouvelle usine de fil-machine (Page 3)

Elections municipales contestées dans la paroisse de Jonquière (Page 3)

Alma dispute un réseau électrique à l'Hydro-Québec (Page 10)

SPORTS

Maurice Fillion préfère encore le métier d'instructeur à celui de dépisteur page 13

Guy Lafleur est satisfait de ses deux premières saisons avec le Tricolore page 13

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	20
— Bandes dessinées	22
— Bridge	16
— Cinéma	8 et 9
— Décès	19
— Entrecroisés	21
— Finance	17
— Famille	9
— Horoscope	22
— Mots croisés	16
— Mots mystères	19
— Patron	9
— Sport	13 à 15
— Télévision	8

L'HALLOWEEN: Il n'y a rien comme une bonne histoire pour effrayer le jour de l'Halloween. Mais pour cela, il faut un conteur habile et quelqu'un pour l'entendre. C'est ce qui s'est produit, hier à la bibliothèque publique de Westdale, à cette occasion.

METEO

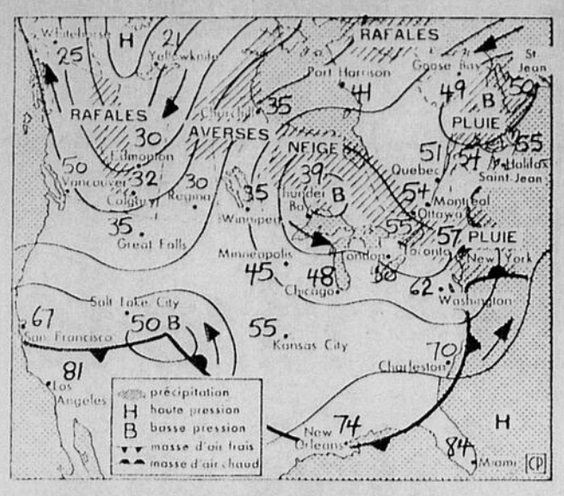

PREVISIONS

MONTREAL PC — Prévisions de la Météo pour la journée de jeudi et aperçus pour la journée de vendredi:

Mauricie et Lac St-Jean: nuageux et périodes de pluie, maximum entre 45 et 50; vendredi, nuageux, périodes de pluie et plus froid.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Laurentides: ciel nuageux, périodes de pluie, maximum, entre é?; vendredum peu de changement.

Québec: ciel nuageux, périodes de pluie, maximum, entre 50 et 55; vendredi, peu de changement.

Baie Comeau, Rimouski, Gaspé, Sept-Iles: généralement nuageux, maximum, pré de 50; vendredi, nuageux et périodes de pluie.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées mercredi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min	Max
Dawson	19	22
Vancouver	43	45
Edmonton	30	35
Calgary	24	39
Regina	31	33
Winnipeg	31	46
Sudbury	45	50
Toronto	48	54
Ottawa	45	52
Montréal	44	49
Québec	43	48
Fredericton	52	57
Saint-Jean, N.-B.	53	58
Moncton	52	59
Halifax	53	56
Charlottetown	49	58
Saint-Jean, T.-N.	37	51
Chicago	41	49
New York	48	61
Washington	45	66
Miami	59	81
Los Angeles	55	83

LES MARÉES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 05H00 (5'9") et basse à 10h35 (2'5"). Elle sera à nouveau haute à 17h15 (7'9").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 00h05 (3'7") et haute à 06h15 (12'7"). Elle sera à nouveau basse à 11h55 (4'6") et haute à 18h25 (14'8").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 01h20 (4'2") et haute à 06h40 (11'3"). Elle sera à nouveau basse à 13h10 (4'5") et haute à 18h45 (13'6").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, publié et imprimé par: LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél: 545-4480

Service à domicile et Petites annonces: 545-4474.

Directeur-général: Gaston Vachon

Chef des nouvelles: Bertrand Genest

Chef de pupitre: Charles Julien Gauvin

Directeur de la rédaction: Denis Tremblay

Directeur de la publicité: Yvon Rhainds

Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay

Directeur de la circulation: Denis Lessard

Directeur de l'information: Lucien Emond

Le Quotidien, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters. Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac St-Jean.

Courrier de la deuxième classe enregistrement no. 3213

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe (Provisoire)

MEMBRE DE

AFFABILITE... - Le propriétaire de camion de livraison d'huile ne manque pas d'affabilité en inscrivant sur l'arrière de son véhicule "l'homme au camion vous dit... bonjour" et pourtant...

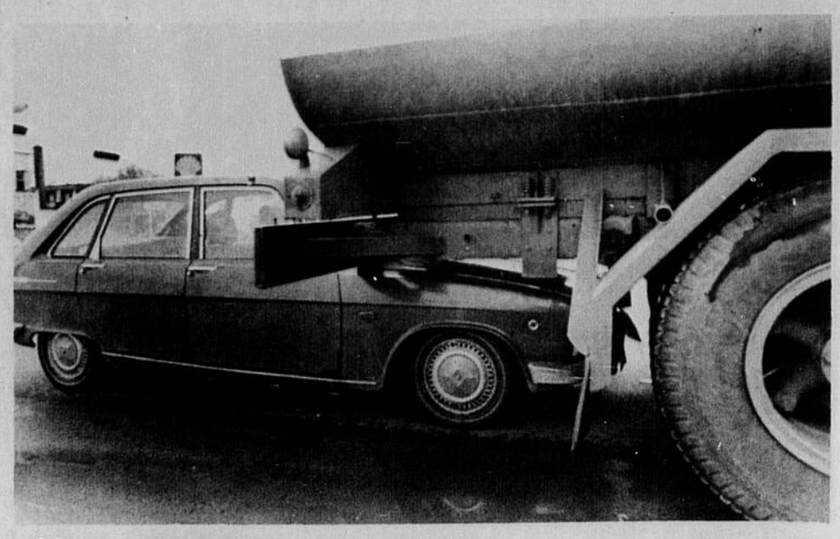

ACCUEIL CHALEUREUX - Cet automobiliste, sans doute touché par l'affabilité du camionneur, n'a pu faire autrement que de... "l'embrasser," lorsqu'il s'en est approché, hier midi, à l'intersection du boulevard Lamarche et de l'Avenue Sainte-Anne, à Chicoutimi.

Négociations pour réduire les forces militaires en Europe centrale

Aucun aboutissement probable avant trois ou quatre ans

OTTAWA (PC) -Les négociations visant à réduire les forces militaires en présence en Europe centrale ont été amorcées mardi à Vienne, mais on estime dans les milieux officiels canadiens qu'elles n'aboutiront probablement pas avant trois ou quatre ans.

L'objectif que s'est fixé la conférence de dix-neuf-pays-douze de l'Alliance atlantique et sept du Pacte de Varsovie - sur la "réduction mutuelle et équilibrée de forces' en Europe MBFR semble pourtant simple à première vue: réduire les risques et le coût astronomique du maintien d'une parité militaire entre l'Organisation du traité de l'Atlantique nord et le Pacte de Varsovie.

Mais comme le soulignait hier un responsable du ministère des Affaires extérieures, chaque négociateur voyant sa propre sécurité nationale mise en cause, les négociations risquent d'être longues et difficiles. Il a d'ailleurs fallu six mois d'entretiens préliminaires, cette année, pour que les participants à la conférence parviennent simplement à s'entendre sur les questions de procédures. On souligne d'autre part dans les milieux officiels qu'un accord n'est pas encore intervenu en ce qui concerne certains points de l'ordre du jour de la conférence.

En outre, un concensus ne semble pas s'être dégagé définitivement quant au niveau actuel des forces en présence.

L'Alliance atlantique préconise la définition d'un "seuil-plafond" des forces de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, avec des dispositions prévoyant une vérification quelconque de manière à éviter que les limites fixées ne soient dépassées, a-t-on appris mardi de source officielle.

L'Union soviétique, de son côté, a déjà proposé que les deux blocs militaires réduisent leurs forces respectives d'une certaine proportion.

Or, étant donné que les dirigeants occidentaux se considèrent déjà dans une situation de faiblesse face aux forces de Pacte de Varsovie, "cela ne correspondrait pas aux vue de l'OTAN", indiquait-on de même source.

Un autre point de désacord est, lui, d'ordre géographique. En effet, les Soviétiques pourraient très bien réduire le niveau de leurs forces en Europe centrale au moyen d'un simple retrait de 600 milles en direction de leur territoire. Mais une réduction équivalente des forces américaines obligerait celles-ci à reculer de 6,000 milles, de l'autre côté de l'Atlantique, ce qui rendrait d'autant plus difficile un renforcement du dispositif de défense de l'OTAN dans l'éventualité d'un risque de confrontation militaire en Europe.

Selon une source canadienne officielle, l'Alliance atlantique souhaite que la conférence s'attache tout d'abord à traiter de la réduction des forces américaines et soviétiques. Les armées des autres pays des deux blocs militaires pourraient ensuite fait l'objet d'un accord séparé.

Les soviétiques sont restés sourds à cette proposition, selon cette même source. Mais un participant canadien à la conférence récemment que l'Union soviétique pourrait retarder volontairement tout progrès sur ce point, dans l'espoir que Washington céderait à des pressions domestiques favorables à un retrait unilatéral des forces américaines stationnées en Europe.

Les entretiens sont également rendus plus complexes parce que l'OTAN constate comme étant un renforcement des unités blindees soviétiques en Europe au cours de l'année dernière.

Indexation des pensions au coût de la vie

Adoption en 2e lecture du projet de loi C-244

par CLAUDE PAPINEAU

OTTAWA (PC) -Les Communes ont adopté en deuxième lecture hier le projet de loi C-244, visant à indexer les pensions au coût de la vie, présenté par le ministre de la Santé et du Bien-Etre social, M. Marc Lalonde.

Le projet de loi prévoit également le relèvement du plafond du revenu pris en considération de même que des hausses de bénéfices pour les dépendants, épouses et orphelins, d'un contribuable décédé ou handicapé.

Les députés de l'Opposition se sont déclarés satisfaits de l'ensemble du projet de loi et ont tenu à féliciter le ministre pour son travail.

Toutefois, on a reproché au gouvernement d'avoir oublier certaines catégories de citoyens qui ont des problèmes particuliers ou qui subissent une certaine discrimination à cause de leur sexe.

Ainsi, les époux devraient être traités de façon égale en vertu du régime des pensions, a soutenu le député néo-démocrate Mark Rose, de la circonscription Fraser Valley-ouest.

Il a de plus signalé le cas des invalides, soutenant qu'une personne " doive prequ'être morte pour recevoir une pension".

PNB

Pour M. David Orlikow, NPD-Winnipeg-Nord, les pensions ne devraient pas être indexées à l'indice des prix à la consommation mais plutôt au produit national brut. A son avis, les participants au régime des pensions en retireraient des bénéfices accrus.

Il a de plus dénoncé le fait que l'Etat favorise les riches en établissant les prestations sur le montant des cotisations. Les femmes au foyer, les chômeurs et les petits salariés se verraient ainsi désavantagés en raison de leur statut économique.

La mobilité de la main d'oeuvre ainsi que les mises à pieds causées par l'automation, constitueraient en outre d'autres problèmes défavorisant certaines catégories de travailleurs.

Le député conservateur Donald W. Munro s'est pour sa part porté à la défense des immigrants, qui devraient, selon lui, être admissibles au régime de pensions du Canada par le truchement d'une entente entre certains pays.

Les conservateurs Charles Thomas et Dan Hollands, respectivement des circonscriptions de Monct on et de Pembina, ont pour leur part insisté sur le fait que les fonds recueillis en vertu du régime des pensions soient investis de façon à obtenir les meilleurs intérêts possibles. M. Hollands a suggéré que ces fonds soient investis dans le domaine du logement par exemple.

FEDERALISME RENTABLE

Insistant sur l'approbation des provinces vis-à-vis des réformes proposées par le ministre Lalonde, le député libéral de St-Henri, M. Gérard Loiselle, a interprété cette collaboration aux divers paliers du gouvernement comme une preuve évidente de la "rentabilité du fédéralisme".

Il a de plus exposé la Chambre le problème des citoyens âgés de 60 à 65 ans qui, retirés du marché du travail, doivent faire appel au bien-être social pour survivre.

M. Loiselle a demandé que l'on pousse les études entreprises pour en arriver à l'adoption de mesures susceptibles de venir en aide à cette catégorie de citoyens.

Il semble qu'une grande partie des députés soient favorables à avancer l'âge de la retraite à 60 ans.

M. Mark Rose a pour sa part préconisé que l'on diminue l'âge de la retraite pour ceux qui le désirent et que l'on permette aux gens qui désirent continuer à travailler de le faire.

M. Elias Nesdory NPD-Meandow-Lake a suggéré que les travailleurs pratiquant un métier dangereux et devant vivre dans des régions éloignées puissent bénéficier de bénéfices supplémentaires.

Hold-up, à Jonquière

JONQUIERE — Un hold-up a été commis par un cagoulard armé d'un fusil de calibre .12, vers 2h20 cette nuit, à la station de service SPUR, située au 777 de la rue St-Dominique, à Jonquière.

Selon la sûreté municipale locale, qui poursuivait ce matin son enquête afin de pouvoir recueillir quelqu'indice sur l'auteur de ce méfait, l'individu a fait irruption dans la station en intimant le gardien, un jeune homme, de lui remettre le contenu de la caisse, soit une somme d'environ $50.

Aucun mauvais traitement n'a été fait au jeune gardien qui s'est impressé de remettre rapidement l'argent au voleur qui devait, ensuite, s'enfuir à pied.

La police croit que le cagoulard s'est alors rendu dans la rue Angers pour y prendre une voiture qui stationnait à cet endroit.

En septembre, $1,937 millions d'importations au Canada

OTTAWA (PC) - Le chiffre désaisonnalisé des importations au Canada a atteint en septembre $1,937 millions selon Statistiques-Canada, soit une légère hausse au regard du mois précédent.

Par ailleurs, par suite d'une baisse de $176 millions des exportations, l'excédent commercial du Canada au troisième trimestre, se chiffrant à $196 millions, s'est fixé à environ un tiers de son niveau du deuxième trimestre $614 millions, comparativement à $359 millions au premier trimestre.

La hausse de cinq pour cent des importations en provenance des Etats-Unis a été en partie conisée par la réduction des importations d'outre-mer.

Au troisième trimestre, les importations ont augmenté de $242 millions pour atteindre $5,795 millions par rapport au deuxième trimestre. Les achats en provenance des Etats-Unis se sont chiffrés par $144 milllions et ceux des pays d'outre-mer $98 millions.

BALANCE COMMERCIALE

La balance commerciale s'est dégardée en raison d'un revirement entre le deuxième et le troisième trimestre, passant d'une excédent de $239 millions à un déficit de $53 millions en ce qui concerne le commerce avec les Etats-Unis, ainsi qu'en raison de la diminution de $126 millions de l'excédent relatif au commerce avec les pays d'outre-mer.

Par rapport à l'année dernière, le chiffre non désaisonnalisé des importations pour septembre a augmenté de quelque 20 pour cent pour atteindre $1,780 millions.

Les Etats-Unis, qui détiennent 72 pour cent de l'ensemble des importations, ont contribué pour quelque 93 pour cent de l'augmentation des importations.

Les véhicules utilitaires, les pièces d'automobile, les aliments les machines industrielles et les métaux non-ferreux représentent 44 pour cent de l'augmentation des importations.

PETROLE

La hausse de 17 millions des importations de pétrole brut est le principal élément responsable de la légère augmentation des importations en provenance d'outre-mer.

Pour la période allant de janvier à septembre, le chiffre non désaisonnalisé des importations a progressé de 23 pour cent pour atteindre $16.7 milliards par rapport à la période correspondante de 1972. Les importations en provenance des Etats-Unis représentent 71 pour cent de l'ensemble des achats en 1973.

Les produits de l'automobile et connexes, les machines industrielles, les aéronefs et les aliments ont contribué pour quelque 58 pour cent à la hausse des achats aux Etats-Unis au cours des neuf premiers mois de 1972.

Le pétrole brut, les aliments, les vêtements et chaussures et les machines industrielles représentent 39 pour cent des importations venant des pays d'outre-mer en 1973 et 57 pour cent de l'augmentation des importations venant de ces pays en 1972.

J.D. Distributeur Enr.

NOUVEAU AU LAC-ST-JEAN

DEPARTEMENT DE SERVICE
Pour réfrigérateurs - Poêles - Laveuses et sécheuses de toutes marques
TECHNICIEN QUALIFIE
TEL.: 662-4118 ALMA

Un trésor à découvrir . . .
Le Brandy Asbach Uralt

Remontez le cours du Rhin
et découvrez un plaisir raffiné:
Le brandy allemand Asbach Uralt.
Son bouquet, son velouté
en font un trésor précieux.
Humez-le, goûtez-le. Découvrez-le.

Asbach Uralt

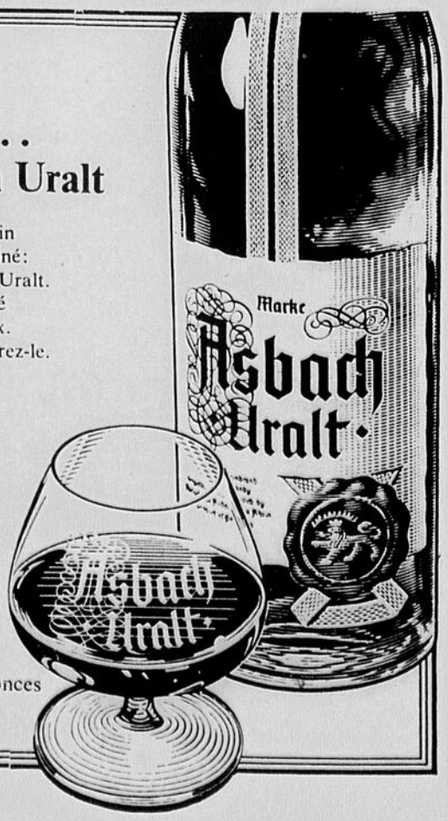

S.A.Q. No 112-D Prix: $8.35 25 onces

ELECTIONS MUNICIPALES

Dans la Paroisse de Jonquière

Le préfet fait face à un adversaire très décidé

Jonquière — Les élections municipales dans la paroisse St-Dominique de Jonquière méritent l'attention de toute la population du secteur Jonquière-Kénogami-Arvida,parce qu'elles revêtent une importance qui dépasse les limites habituelles de ce genre d'élections.

Cette importance provient de plusieurs facteurs. Tout d'abord, "Jonquière-Paroisse" est comprise dans l'unité de regroupement JAK et même si le maire actuel, J. Emilio Gamache n'est pas réfractaire à toute idée de fusion, en vieux politicien qui a déjà vu couler de l'eau sous les ponts, il oblige les partisans de cette fusion à jouer cartes sur table.

Ensuite, de par la composition sociale de cette municipalité, qui s'étend du Nord de Jonquière jusqu'à Arvida, on retrouve mécontents, chômeurs, cultivateurs et travailleurs.

De plus, la construction du centre commercial de la route 170 dans les limites Est de la municipalité, le conflit qui entoure la vente de l'électricité aux promoteurs du centre commercial, et toutes les conséquences directes de ce conflit, font que la paroisse de Jonquière joue un rôle important dans l'échiquier politique et économique du secteur.

Enfin, la personnalité même des antagonistes à la mairie, par leur disparité frappante, polarise l'élection entre deux styles d'administration, deux styles de concevoir la politique et la promotion d'une municipalité rurale.

J. EMILIO GAMACHE

Le maire acutel, M. J.-Emilio Gamache a été réélu par acclamations au cours des sept dernières années. Il affirme avoir mis de l'ordre dans l'administration publique; il a su tirer les ficelles nécessaires pour recevoir la part qui était due à sa municipalité dans les programmes d'Initiatives Locales, Perspectives-Jeunesse, et autres programmes conjoints.

Préfet de comté, le rôle de M. Gamache, même s'il demeure la plupart du temps fort discret, atteint la scène régionale.

De l'autre côté, le Dr Fernand Groleau, domicilié à Jonquière est ce même homme qui a dirigé le fameux comité-action de la Chambre de Commerce de Jonquière et qui a érigé l'aéroparc privé de la municipalité de Jonquière.

ORGANISATIONS ET PROGRAMMES

M. Gamache demeure très confiant. Hier, au cours d'une entrevue, il a insisté fortement sur son organisation était celle du Parti Libéral, il n'a pas voulu confirmer ou nier, mais s'est contenté de sourire.

M. Gamache, parmi les priorités particulières, signale un important développement domiciliaire de $2,000,000 dans le secteur du centre commercial. Il s'attend à ce que le projet débloque d'ici un an.

Concernant la fusion il pose une question essentielle à ce qu'elle se concrétise: "Je veux parler le même langage que les autres maires. Ca veut dire que si nous payons des taxes comme eux, nous exigeons les mêmes services que ces villes. A ces conditions, nous marcherons."

FERNAND GROLEAU

L'organisation de Fernand Groleau semble se recruter du côté des comités de citoyens. Lui-même mentionne le fait d'ailleurs. Il entend offrir avec ses trois candidats, une option nouvelle à la population du secteur. Il vise à une participation maximale des citoyens via une bonne structure des comités. "Il y a beaucoup de chômeurs qui aimeraient travailler dans des conditions valables et intéressantes pour eux. De multiples formules permettent de mettre sur peid des foules de projets."

Le Dr Groleau axe sa campagne sur le développement touristique et industriel. La Rivière-au-Sable et le Lac Kénogami comptent parmi ses priorités.

Il a profité d'une entrevue avec le QUOTIDIEN pour annoncer qu'il donnera le terrain nécessaire à la construction d'un aéroport qui desservira tout le comté de Jonquière. "Et j'insiste pour souligner que ces développements n'endetteront pas la paroisse, il s'agit avant tout de profiter des différents programmes gouvernementaux."

La fusion? "que l'on prouve avec chiffres à l'appui sa rentabilité, et nous serons d'accord."

A Bagotville

Hervé Tremblay doit lutter pour conserver son poste

Par Yvon LABERGE

BAGOTVILLE - Quelque 3,600 électeurs se prononceront, dimanche le 4 novembre, pour le choix d'un maire à Bagotville. Les deux candidats qui se font la lutte, sont; le maire sortant, M. Hervé Tremblay et M. Gérard S. Tremblay, conseiller du quartier centre. Les bureaux de votation seront ouverts entre 9:00h a.m. et 6:00h p.m. La répartition des votants dans les différents quartiers de la ville, s'établit comme suit: quartier centre, 1,038; quartier ouest, 1,514; et dans nord, 1,100.

L'administration municipale, a fait tout en son pouvoir pour que toutes les personnes ayant le droit de vote, puissent se prévaloir de leur privilège. Selon le secrétaire de l'élection, pas plus de 5 pour cent de la population n'a pas pu être rejoint. Au dire de ce dernier, la proportion est minime.

LES DEUX CANDIDATS

Le maire sortant, qui le 24 septembre dernier avait annoncé son intention de ne plus briguer les suffrages à l'élection municipale, est revenu sur sa décision après que des citoyens l'en est convaincu du contraire. M. Hervé Tremblay fait principalement campagne sur les réalisations de son administration, sous le dernier mandat. Pour ce dernier, le progrès dans le domaine domiciliaire, la création de 300 nouveaux emplois, au cours des trois dernières années, sont tant de facteurs pour prouver à la population de Bagotville, le dynamisme de son administration. L'un des principaux projets mis de l'avant par le maire Tremblay, est la construction prochaine de l'aréna, sur le site de l'ancien Patro. D'ailleurs, les offres de soumissions, seront rendues publiques, le lundi 5 novembre.

Quant à M. Gérard S. Tremblay, conseiller du quartier centre, il a annoncé sa décision de briguer les suffrages, dimanche soir dernier, à quelques minutes de la fin des mises en candidature. M. Gérard Tremblay a l'intention de faire campagne sous le thème "Améliorations dans la municipalité". Selon ses propres termes, contrairement à ce que pense la majorité des gens, "je fais une campagne propre, avec un grand P", a-t-il affirmé. D'après une enquête, qu'il a lui-même faite, les chances d'accéder à la mairie sont très bonnes. "Je n'ai aucune critique à faire à l'endroit du maire sortant, M. Hervé Tremblay."

Les principaux points sur lesquels il insiste, sont: La construction d'un amphithéâtre sportif, l'amélioration du système d'aqueduc et d'égout, une planification plus complète dans les travaux municipaux et à l'Hôtel de ville. Ils se dit également conscient que le stationnement municipal est une priorité qui bénéficiera autant à la population qu'aux commerçants de la place. Il préconise également la construction d'un filtre municipal, en collaboration avec la ville de Port-Alfred, ainsi que d'un réservoir d'eau pour suffir à la demande des heures de pointes.

Malgré les excellentes chances qu'il pense d'avoir de remporter l'élection, M. Tremblay conclut: "le choix est entre les mains de l'électorat."

Mort accidentelle de l'abbé Alphonse Roy

M. l'abbé Alphonse Roy

CHICOUTIMI — M. l'abbé Alphonse Roy a succombé, mardi soir, à ses blessures après avoir fait une chute du toit de sa maison où il effectuait des travaux de réparations.

L'accident était survenu, mardi matin, mais il a succombé, à une fracture du crâne, dans la soirée.

M. l'abbé Roy exercait son ministère à la Cathédrale de Chicoutimi. Il était âgé de 65 ans. Né à Normandin, il avait fait ses études classiques au Séminaire de Chicoutimi. Il avait été ordonné prêtre le 2 juin 1935.

Il fut professeur de mathématiques, de philosophie et d'histoire de la philosophie au Séminaire de Chicoutimi jusqu'en 1947.

NOUVELLE USINE ALCAN:Cette usine de $4,500,000 transforme en produit semi-fini le métal produit par Alcan à Arvida.

Alcan inaugure une nouvelle usine

par Gabriel BERBERI

Arvida — L'Alcan dévoile aujourd'hui, sous les feux de la caméra, sa nouvelle usine de fil-machine à Arvida.

Ce deuxième centre local de transformation du métal provenant de l'aluminerie d'Arvida (le premier fut le laminoir qui produit depuis quelques années) aura exigé une mise de fonds évaluée à $4,500,000.

Québec et Ottawa ont aussi souscrit à ce projet dévoilé au début de l'année 1972. La quote-part directe du gouvernement fédéral s'élève à $495,000, tandis que la province a assuré la compagnie Alcan de dégrèvements fiscaux totalisant $720,000 (en vertu des lois 20 et 21 adoptées en avril 1971).

Commencée en 1972, l'érection de l'usine devait cependant ralentir au début de 1973, lorsqu'un conflit sérieux impliquant un sous-traitant, Black & MacDonald, de Montréal, et des syndiqués de la FTQ, a amené l'Alcan à fermer ces chantiers durant quelques semaines. Le tout s'est réglé à l'avantage des travailleurs, qui gagnaient $5.10 l'heure, mais qui revendiquaient sur le-champ 63 cents de plus.

CONSOLIDATION D'EMPLOIS

Environ 150 personnes ont travaillé à la construction de la nouvelle filerie, mais il ne faudra qu'une quarantaine d'ouvriers spécialisés pour la faire fonctionner...

Il ne s'agit donc pas, à première vue, d'un développement industriel qui contribuera à réduire sensiblement la foule des chômeurs au Saguenay-Lac Saint-Jean.

En réalité, cependant, la mise en marche de cette usine de transformation aurait pour effet, selon les déclarations officielles de l'Alcan, de consolider ou de garantir, si l'on préfère, l'emploi de 500 à 600 hommes à l'aluminerie d'Arvida.Ce sont effectivement les salles de cuves de l'aluminerie géante qui fournissent le métal en fusion nécessaire (transport par camion entre les deux points) à la fabrication du fil-machine.

Au départ, la quantité d'aluminium brut requise par la filerie est de 60,000 tonnes. Mais on estime que la capacité annuelle de la nouvelle usine passera finalement à 135,000 tonnes, de métal, soit plus du tiers de la production globale de l'aluminerie d'Arvida.

Et il y a le laminoir, bâti non loin de la nouvelle filerie, qui utilise une autre partie du métal de l'aluminerie. Incidemment, à cet endroit également, le personnel est très limité et n'a pas manifesté l'intention, jusqu'à présent, de se joindre au mouvement syndical. Lorsque l'Alcan construisit ces installations, les syndicats critiquèrent sévèrement le gouvernement central, particulièrement, parce que celui-ci a alloué de généreuses subventions à la compagnie, en vue de la création d'emplois, alors qu'en fait, une poignée d'ouvriers seulement ont trouvé un gagne-pain au laminoir.

L'usine de fil-machine, à l'instar du laminoir, ne fabrique pas un produit fini. La confection de câble pour la distribution de l'énergie électrique est réalisée par d'autres entreprises de l'Alcan.

On peut rappeler qu'une autre filerie est intégrée à l'aluminerie d'Arvida. L'Alcan exploite en outre d'autres usines de fil et câble à Shawinigan, à Stephenville (Terre-Neuve), à Bracebridge (Ontario) et à Vancouver. C'est l'aménagement hydroélectrique d'envergure entrepris à la Baie James qui a poussé l'Alcan à implanter la nouvelle filerie à Arvida.

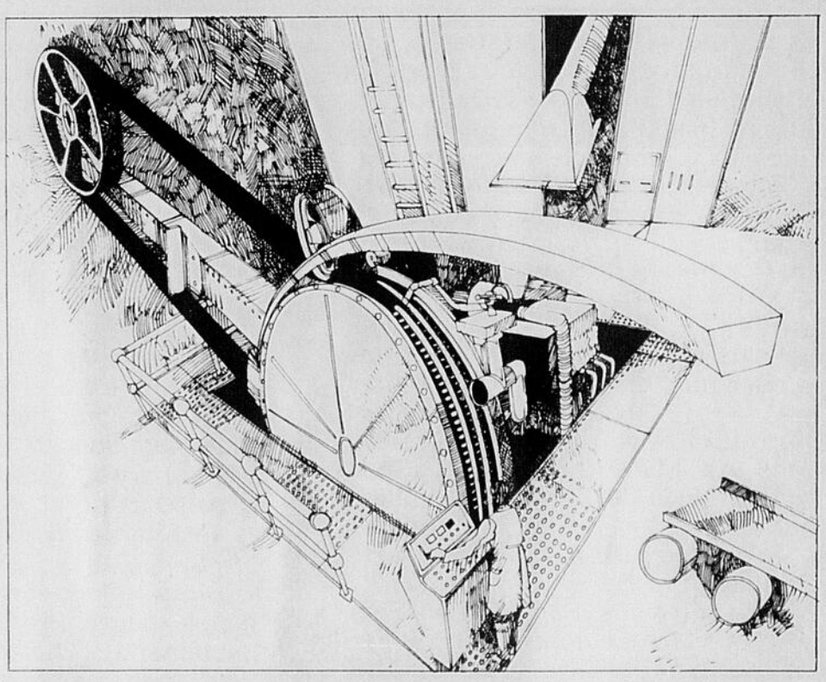

DU FIL ALCAN — Les machines de la nouvelle usine de l'Alcan à Arvida produiront du fil-machine de 3/8" de diamètre, qui sera ensuite transformé en câble ailleurs.

Cinq accusations contre G. Gallant

Chicoutimi — Gérald Gallant, un jeune récidiviste de Chicoutimi, qui s'était livré à la sûreté municipale, lundi, a été accusé, hier matin, de tentative de meurtre sur les personnes des policiers Jos Gagné et Bertrand Dassylva.

De plus, Gallant a été accusé de vol à main armée, au montant de $10,000., à la bijouterie de M. Paul Gauthier, de la rue Racine; d'avoir assailli Mme Gauthier, de possession d'une arme et du port d'une cagoule.

Contrairement à ses deux autres complices (Gilles Côté, de Charlesbourg et de Gilles Bergeron, de Jonquière) Gallant était représenté par un avocat, Me Bernard Lapointe.

Il a choisi d'être jugé par un juge et 12 jurés.

Le juge Guy Tremblay, qui présidait la comparution, a fixé l'enquête préliminaire au 5 novembre.

Me Lucien Tremblay, procureur de la Couronne, s'est opposé à la mise en liberté provisoire de Gallant. L'enquête sur le cautionnement devait avoir lieu ce matin.

$300. D'AMENDE

Une maison d'affaires de Jonquière a écopé d'une amende de $300. pour fausse publicité.

La compagnie avait fait imprimer des annonces qui ne reflétait pas la vérité pour le consommateur.

Me Paul Casgrain, qui représentait le ministère fédéral dans cette affaire, avait réclamé une amende de $300.

En outre, le juge Guy Tremblay a émis une ordonnance de probation de deux ans contre les représentants de cette maison d'affaires.

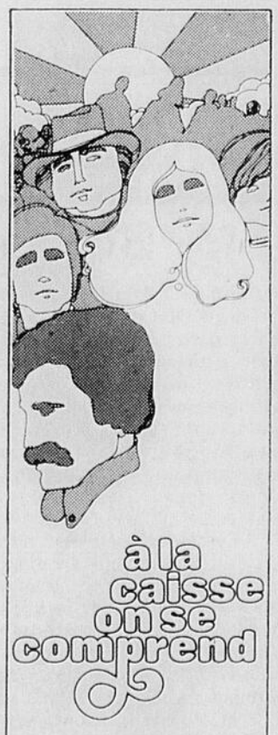

Epargner c'est bâtir le présent!

La Caisse populaire Desjardins, c'est nous autres!

Electeurs, électrices du quartier Centre la votation aura lieu

le 4 novembre dimanche

Bureau de votation:
Centre Culturel & Sportif,
100, rue Gravel
de 9 hres à 7 hres

Disponibilité
Tout le monde vote de 18 à 101 ans.

Mon passé:

1. — Directeur de la Chambre de Commerce locale.
2. — Président de la F. du S.-C.
3. — Grand Chevalier de Colomb, conseil 2762.

Mon présent:

1. — Vice-prés. du Corp. Cascadeurs Kiwanis.
2. — Président et co-prop. de Les Entreprises Charl-Pol Inc.

(votons pour un gars de notre quartier.)

Charles-Henri Tremblay,
116, rue Albert,
Bagotville.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le nouveau président de l'UQAC

M. Jean-Marie Couët est le nouveau président du conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Cette nomination nous apparaît particulièrement importante à ce stade du développement de la première maison d'enseignement au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Depuis la fondation de la constituante régionale, c'est le recteur André Desgagné qui cumulait les fonctions de directeur général et de président. Pour la première fois, un des représentants du milieu socio-économique accède au poste le plus élevé.

Rappelons que le conseil d'administration est formé du recteur, de deux représentants du corps professoral et exerçant une fonction d'enseignement ou de direction de recherche à l'Université, de trois professeurs désignés par le corps professoral, de deux délégués de la clientèle étudiante, d'une personne choisie parmi des candidats proposés conjointement par les collèges d'enseignement général et professionnel dans le territoire principalement desservi par la constituante, des vice-recteurs et enfin de trois autres personnes nommées sur la recommandation de l'assemblée des gouverneurs de l'Université et après consultation des associations les plus représentatives du milieu des affaires et du travail.

Le nouveau président Couët est membre de ce dernier groupe. Comme c'est une personnalité très forte, qui jouit d'une connaissance approfondie des problèmes académiques et des préoccupations du milieu, il pourra certainement provoquer chez les penseurs de l'institution, le rectorat et les professeurs, une réflexion judicieuse.

Certes, le conseil d'administration de l'UQAC n'est qu'une créature du Réseau qui détient les pouvoirs importants, car il faut bien préciser que l'équipe du Réseau, installée à Québec, dispose de la véritable autorité de l'Université du Québec dont les constituantes sont réparties à Montréal, Trois-Rivières, Rimouski et Chicoutimi. Les autres universités, celles de Montréal, Québec, Sherbrooke, McGill et Sir-George-William sont autonomes et n'ont de comptes à rendre qu'au ministère de l'Education.

Néanmoins, le conseil d'administration de chaque constituante supervise l'activité locale et peut orienter l'action du réseau par ses recommandations.

M. Jean-Marie Couët a assisté à la naissance de l'Université du Québec à Chicoutimi et il a observé et même participé à son évolution puisqu'il assume présentement un deuxième mandat au conseil d'administration. Il fut témoin des grandes étapes, dont les soubresauts qui ont agité la constituante. Il connait bien les difficultés que l'institution a dû affronter et les problèmes complexes qu'elle doit présentement résoudre.

N'étant pas impliqué dans le milieu universitaire comme le recteur, il a sans doute l'avantage d'aborder certaines questions controversées avec plus de dégagement, sans la nervosité d'un homme bousculé par les divergences internes.

Lui accordera-t-on le temps nécessaires pour imprimer sa personnalité aux travaux du conseil d'administration? Son deuxième mandat est en réalité expiré. Légalement, M. Couët devrait quitter l'Université à la nomination de son successeur parmi les représentants du monde des affaires et du travail. Mais si on l'a invité à occuper le siège présidentiel, il faut présumer une intention de lui accorder le temps nécessaire d'assumer un mandat valable. Car nous voyons mal M. Couët accepter de jouer à la soupape pour sécuriser le monde enseignant et les grands personnages du Réseau qui ont grimacé d'inquiétude lorsque le recteur André Desgagné a décidé de porter sa candidature, sous l'étiquette péquiste, dans le comté de Dubuc.

M. Couët impose le respect dans le milieu. Il a dirigé les travaux de la commission qui a recommandé la régionalisation de l'enseignement collégial. Le ministère de l'Education a été fort bien inspiré en lui confiant, par la suite, la présidence du CEGEP régional. Son calme et sa lucidité ont évité une crise majeure à la suite des remous violents qu'a provoqués l'application des étapes de la régionalisation.

Dans le secteur rural, M. Couët est le grand responsable du regroupement des efforts qui ont conduit à l'établissement d'une association très vigoureuse, l'Union des producteurs agricoles. Le nouveau président de l'Université du Québec à Chicoutimi a également suscité, il y a deux ans, un intérêt nouveau pour le tourisme avec la présentation d'un programme dans ce secteur de l'activité économique.

M. Couët est un géant du milieu régional. On devrait lui donner le temps nécessaire de servir convenablement l'UQAC qui s'engage dans la période la plus difficile mais aussi la plus prometteuse de son développement.

Bertrand Tremblay

OPINION DES AUTRES

Le nouveau mandat de M. Bourassa

Etant donné l'ampleur de sa victoire, M. Bourassa sera tenté de renvoyer aux calendes grecques certains projets dont l'urgence paraissait s'imposer davantage hier. Rien ne serait pourtant plus de nature à ouvrir son nouveau mandat sous un jour large et bienfaisant que trois ou quatre mesures qui répondraient à des aspirations légitimes allant au-delà des frontières partisanes.

En plus du problème très actuel du financement des partis, le résultat de l'élection remet en lumière, par exemple, les effets de distorsion de notre système de représentation. Dans une société où n'existeraient pas des clivages idéologiques aussi prononcés qu'au Québec, nul ne songerait à se plaindre de ce qui s'est produit lundi. En Colombie-britannique, les néo-démocrates furent portés au pouvoir l'an dernier avec 70% des sièges, alors qu'ils n'avaient remporté que 40% des suffrages. Nul n'a crié au meurtre de la démocratie. Mais parce qu'au Québec, il y a désaccord radical entre les deux principaux partis sur la structure même de la société politique, les raisons qui militent en faveur d'un partage plus rigoureux de la représentation parlementaire sont plus aiguës. A moins qu'on ne s'arrête à ce problème dès la première année du nouveau mandat, on risquera fort de s'enliser dans l'inaction.

M. Bourassa a de même promis, au cours de la campagne électorale, que la question linguistique serait la première priorité de son prochain mandat. Rien n'aurait un effet aussi pacificateur auprès de la majorité francophone qu'une action visant à mettre fin à l'hémorragie que le bill 63 a continuée en ce qui touche l'intégration scolaire des immigrants.

Comment ne pas voir enfin qu'avec la majorité écrasante dont disposera le gouvernement en Chambre, la presse héritera par défaut d'une fonction encore plus névralgique de vigilance à l'endroit du pouvoir? Afin de permettre que cette fonction s'exerce à l'abri d'une homogénéisation corporative à peu près totale, M. Bourassa aura une belle occasion d'affirmer son autorité dans le cas du Soleil. Le délai qu'il avait fixé avant toute transaction expire à la mi-décembre. Pourquoi ne ferait-il pas comprendre à M. Paul Desmarais qu'il doit y avoir des limites à la gourmandise? Pourquoi ne confirmerait-il pas dans un texte de loi la volonté de son gouvernement d'imposer des limites raisonnables à l'expansion des empires de presse?

Ces mesures ne sont rien en regard des projets d'envergure qui attendent sans doute M. Bourassa au plan économique. Elles aideraient néanmoins à refaire une confiance qui est actuellement à son plus bas niveau dans des milieux qui sont sans doute minoritaires et injustes à l'endroit du premier ministre et de son parti, mais dont les réactions véhiculent des aspirations souvent valables.

M. Bourassa aborda son premier mandat avec une inexpérience et dans des conditions d'incertitude qui lui rendaient l'accueil et l'humilité faciles. Il aborde le second mandat muni d'un pouvoir exorbitant qui pourrait vite le rendre orgueilleux et sourd à la voix de ses concitoyens que son entourage n'aura pas étiquetés comme de loyaux partisans.

D'abord perçu comme technocrate, le chef libéral s'est révélé, à l'exercice du pouvoir, un gestionnaire prudent et un politicien astucieux. Les quatre prochaines années permettront de voir s'il est aussi capable de s'élever à l'ampleur de vues et à la générosité qui sont la marque des hommes d'Etat ou si son succès n'aurait été, comme le veulent maints critiques, que le fruit de savantes techniques de marketing poussées par ses collaborateurs à un degré inédit de raffinement.

Claude RYAN,
"Le Devoir",
Montréal.

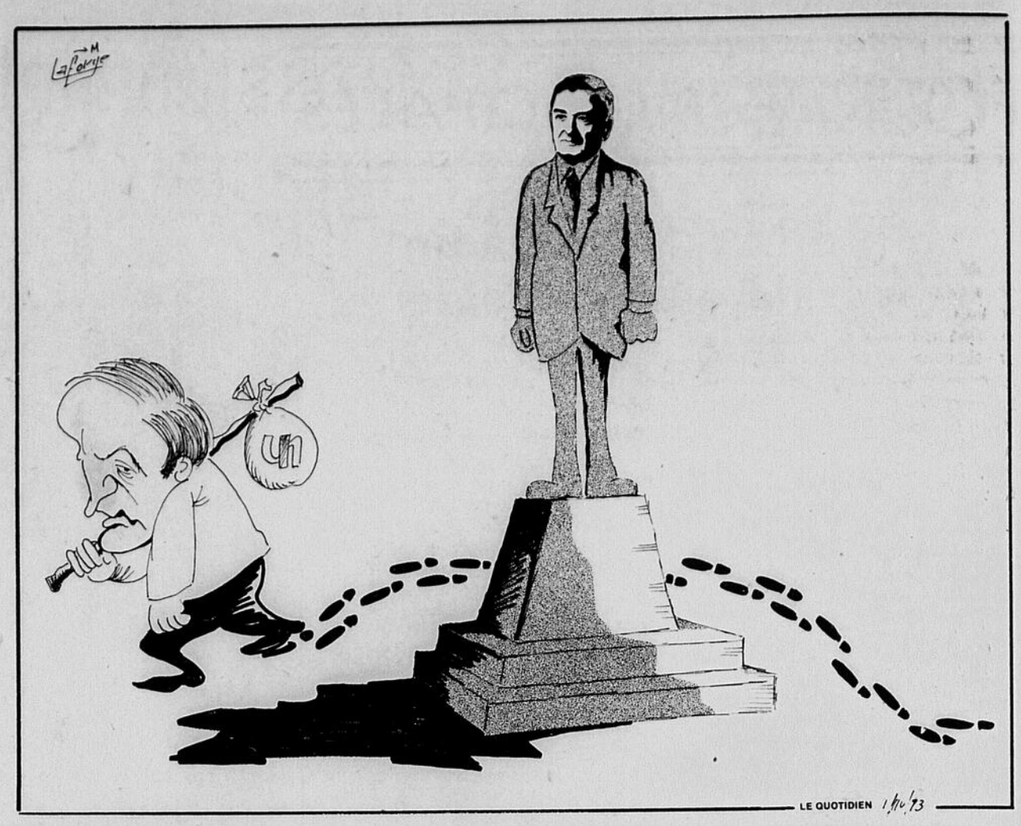

PAROLE AUX LECTEURS

A mes confrères créditistes

Je vais vous expliquer sincèrement, pourquoi je suis demeuré créditiste à 100% depuis 1936 et pourquoi je suis Parti Québécois à 100% depuis 1968.

Voici les faits:

J'AI SUIVI LE Crédit social depuis ses débuts en 1936.

Je suis Crédit Social, pas pour le mot créditiste, mais pour la base de la réforme économique du Major H.C. Douglas qui, en 1917, avait capté le faux système économique qui tenait à ce moment comme aujourd'hui, les peuples dans la misère, alors qu'il se détruisait des tonnes de produits agricoles dans le monde.

C'est en 1936 que Louis Evan a commencé à enseigner la doctrine du crédit social au Québec. Or, la réforme de base du crédit social, c'est la réforme monétaire. Autrement dit, c'est la nationalisation des Banques à charte et aujourd'hui, on pourrait ajouter, l'abolissement des compagnies de finance.

Réal Caouette a réussi à saboter le crédit social en le donnant à l'Union Nationale en 1960, alors que, sans qu'aucun créditiste ne le savent, à fait transférer toutes les organisations de l'Union nationale à l'organisation du Crédit social fédéral.

A l'occasion de l'élection fédérale de 1963, le président du crédit social du comté de Roberval (ex-président de l'organisation de l'Union nationale du comté de Roberval), m'avait dit tout bonnement que c'était toutes les organisations de l'Union nationale qui avaient été transférés au crédit social fédéral.

La grande majorité des créditistes sincères au Québec, ne sont pas encore au courant que, parmi les créditistes du Québec, il y en a peut-être plus de 20% qui sont des pseudos créditistes de l'Union nationale et du Parti Libéral.

Il y en a même qui sont retournés à leurs anciennes amours à la dernière élection pour l'Union nationale.

Ces pseudos créditistes ont réussi à faire reporter l'Union nationale au pouvoir pour un terme. Caouette, voyant qu'il n'avait pas eu le succès qu'il attendait avec l'Union nationale, en 1970, s'est repris et a fait organiser un 2ième crédit social à Québec. Il a organisé ça en vapeur en mars 70, et l'élection a eu lieu le 29 avril '70. Il savait qu'il ne rentrerait pas, mais il savait qu'en brisant toutes les forces d'opposition réunies dans le Parti Québécois au Québec, contre les vieux partis rouge et bleu, qu'il aiderait ces derniers.

Et il en a obtenu un résultat magnifique, les libéraux furent reportés au pouvoir avec 70 députés, et ce, avec seulement 44% des votes. Encouragé par ce succès dans son travail pour les vieux partis politiques, il va chercher un vieux rouge, ex-député rouge à Québec, ex-député ministre déministré du fédéral, Yvon Dupuis, un adversaire absolu du crédit social, qui n'a jamais été créditiste et ne le sera jamais, qui se moquait des créditistes au point de se faire enterrer de piastres.

Or, Caouette essaya de le présenter à son premier congrès d'organisation du 2ième crédit social en 1970, mais il se fit huer par l'assemblée. Il essaya d'expliquer aux congressistes qu'Yvon Dupuis est converti comme Saint-Paul, et les protestations redoublèrent. Ce pauvre Yvon n'a pas pu se présenter nul part dans aucune salle de délibérations à ce congrès. Les journalistes ont dit qu'il avait dû se cacher dans les toilettes.

Après le résultat de l'élection du 29 avril '70, même si Dupuis n'y était pas, Caouette avait décidé qu'il fallait qu'Yvon Dupuis rentre chef de son parti qui n'avait que le nom de crédit social.

Il fonde en septembre '72, le petit journal "Défit", avec son ami Dupuis, qui en est le directeur.

Résultat, Dupuis devient sur les rangs à la chefferie de la coquille créditiste de Caouette et au congrès de Février '73 il devient chef.

Encore là, sous les protestations d'une foule de créditistes, même après avoir été proclamé élu, et ceux qui ont suivi ce congrès à la T.V. ont pu s'en rendre compte.

Réal Caouette, à l'âge de 25 ans, était certainement sincère, mais malheureusement, il a dévié de sa route, pour certainement les mêmes raisons qui en ont fait dévier un grand nombre de Canadien français, depuis 100 ans.

André Dagenais a dit à un congrès S.N.Q que le peuple Canadien français était celui qui comptait le plus de personnalités influentes qui ont subi l'influence des trusts et des politiciens.

Je suis pour le principe du crédit social depuis 37 ans, j'ai subi le crédit social fédéral de 1960 à 1966, mais quand j'ai réalisé le travail de Caouette pour les vieux partis, je n'ai pas retourné à aucun congrès ni assemblée depuis 1966, à l'exception de deux congrès crédit social de mars '70 et de février '73, parce qu'on m'y a invité, et comme j'étais contre la fondation d'un parti créditiste pour une deuxième fois, et le maintien d'un deuxième crédit social au Québec: volte face de Caouette qui avait toujours dit que le crédit social était au fédéral et non à Québec.

Les crédit social de 1973 n'est pas du crédit social, ce n'est qu'un nom, qu'une mascarade, qu'un écran qui cache le parti Libéral et l'Union nationale. Le crédit social de 1973 est une succursale des vieux partis. Caouette est au service de la finance et des politiciens patrôneux.

Les vrais créditistes qui sont au courant de l'histoire de Caouette-Dupuis sont membres et travaillent pour le Parti Québécois. Le vrai crédit social du Québec a été fondé contre Caouette au congrès du crédit social fédéral d'août 1965. Il s'est ensuite fusionné avec le Regroupement national au congrès de janvier 1966, et a pris le nom de Ralliement national. Après la suite de plusieurs réunions d'études avec le M.S.A de René Lévesque - il y eut un grand congrès à Québec en octobre 1968 ou est né le Parti Québécois.

Un fait important à souligner: en avril 70, des messagers de la nouvelle coquille créditiste sont allés trouver René Lévesque et lui ont demandé de présenter des candidats dans 54 comtés seulement, et qu'eux en présenteraient dans 54 comtés également. Celui qui m'a appris cette nouvelle en avril 70 est le même qui m'avait appris tout bonnement le transfert des organisateurs U.N. au C.S. au fédéral. Et Lévesque a refusé la demande créditiste. Il nous a offert de présenter 54 candidats créditistes sous l'étiquette du Parti Québécois, dans les comtés choisis par les créditistes."

Alors la coquille créditiste a refusé cette offre.

Donc, vous tous créditistes sincères, n'y aurait-il pas été mieux en 70 de faire élire une quarantaine, peut-être une cinquantaine de créditistes sincères sous la banière du Parti Québécois, que 12 députés créditistes?

Donc, mes amis créditistes - il faut voir ce qui se passe. Si vous êtes fidèles à la pensée, à la philosophie créditiste, il faut passer au Parti Québécois.

Vous y trouverez le plus fidèle reflet de votre pensée. Vous trouverez le parti de l'ordre, de l'assainissement politique, de la souveraineté du Québec, par vote et par référendum. Vous trouverez votre pensée.

Ce n'est pas une pensée claire et distincte qui conduit un peuple au marasme et à la révolution - Non! Ce sont les abus, les caisses électorales mystérieuses, le patronage, le favoritisme politique.

J.P.E. Chauvette,
C.P. 130, La Doré,
Comté de Roberval.

Protestation contre "Madame est servie"

M. Robert L'Herbier, dir.,
Canal 10,
"Télé-Métropole",
Station "C",
Montréal, Qué.

Monsieur,

C'est à la suite de bien d'autres probablement, que nous vous adressons l'expression de notre mécontentement concernant certaines émissions de "Madame est Servie" à Télé-Métropole.

Nous constatons avec regret que les opinions ne sont pas toutes considérées équitablement soit par le régisseur, le réalisateur ou autres, si l'on en juge par le choix et le nombre des invités, par les réactions de l'auditoire et par les prises de vue.

Il est malheureux que les animateurs, que nous trouvons la plupart du temps sympathiques, ne démontrent pas toujours cette impartialité qu'ils devraient avoir pour mener les débats de façon objective.

Nous du Mouvement des Femmes Chrétiennes du Saguenay Lac St-Jean, qui comptons plus de 10,000 membres, protestons et refusons, en tant qu'épouses et mères, d'être représentées à la télévision par Mmes D'Estée et Julien. "C'est pas possible" que vous n'ayez trouvé que ces femmes-là pour discuter de la grave question de l'avortement; des femmes, j'hésite avant de les qualifier ainsi, qui ne montrent aucun respect pour le sacrement de mariage et semblent vouloir n'en faire qu'une institution de plaisir; des femmes qui, apparamment n'ont aucun respect de la vie, de la religion et de la morale.

Serait-ce trop vous demander que de mettre un peu plus de vigilance dans vos recherches afin de nous présenter des programmes que nous écouterions et regarderions avec intérêt et sérénité?

Nous sommes de bons consommateurs de Télé-Métropole, mais nous ne nous laisserons pas pour autant empoisonner le coeur et l'esprit de légèretés et de faussetés.

LE MOUVEMENT
DES FEMMES
CHRETIENNES
"Fédération
de Chicoutimi"

Pierrette Pineault,
responsable diocésaine.

Chic, 27 octobre 1973.

FOURRE-TOUT

COMITE DE PARENTS

M. Gilles Dutil, de Chicoutimi-Nord, a été élu président du comité de parents de la Commission scolaire Valin pour l'année 1973-74. Le Dr Claude Voisine, du même endroit. s'est vu confier la vice-présidence. Les autres membres du comité de parents sont MM. Jean Leclerc, Normand Blackburn, Laurent Danis, Guy Savard, de Chicoutimi-Nord; Mme Lorraine Dion, de Saint-Fulgence; M. Paul-André Girard, de Ste-Rose-du-Nord; Mme Léon-Maurice Villeneuve, de Saint-Honoré et Mme André Bezeau, de Falardeau.

SOUPER CANADIEN

Un souper canadien, organisé par les dames auxiliaires de la Légion canadienne d'Arvida, au local de la rue La Salle, aura lieu le samedi 3 novembre, à 19 h. Un vin sera offert aux participants.

NOUVEAU COUPLE

C'est sous ce thème que se tiendra à l'Université du Québec à Chicoutimi, les 10 et 11 novembre, un colloque organisé par le Service de la pastorale de cette institution. Ce sera une occasion, pour la communauté universitaire et toutes les autres personnes intéressées, de réfléchir ensemble sur le mariage et les façons de vivre l'amour aujourd'hui. Des personnes-ressources présenteront des exposés qui seront suivis d'atelier. Les titres de ces conférences sont: "Nouvel environnement du couple", "Comment s'aimer fidèlement aujourd'hui" et "Le mariage sacrement, pourquoi?"

CALENDRIER SCOUT

Les 30,000 membres de l'Association des scouts du Canada, répartis dans neuf provinces, profitent du mois de novembre pour vendre le calendrier scout. Ils espèrent vendre plus de 125,000 calendriers dans les foyers canadiens. La vente du calendrier permet de financer les activités des jeunes scouts. Le calendrier 1974 a pour thème "les grands rassemblements scouts". Il fait état de la vitalité des scouts canadiens-français dans leur participation aux jamborés internationaux, nationaux et régionaux.

JC DE LATERRIERE

Depuis maintenant deux mois, la Jeune chambre de Laterrière reprend forme. En effet, un groupe de jeunes travaille actuellement à restructurer ce mouvement dans cette localité.

Se remettre en question est une bonne chose et cela représente le progrès dans l'avenir, lit-on dans un communiqué de presse. "Nous voulons aussi profiter du concours précieux du service de l'éducation aux adultes, du ministère des Transports, des Commissions scolaires et des Jeunes chambres pour l'organisation technique des cours de conduite préventive à Latterrière", ajoute-t-on.

CADEAU DE NOEL

L'Association canadienne de la santé mentale procèdera à l'ouverture de sa campagne annuelle de cadeau de Noël pour le malade mental oublié, le dimanche 4 novembre, de 17h à 19h, au grand salon de l'Hôpital de Chicoutimi.

A la C.S. Valin
Déficit de $943,540

Chicoutimi-Nord — La Commission scolaire Valin a terminé son dernier exercice financier avec un déficit de $943,500 sur un ubudget d'administration de $4,978,163.

Voici en détails la situation financière du dernier exercice, comme il a été approuvé à la dernière assemblée du conseil des commissaires.

REVENUS:	
Imposition foncière	983,062.
Gouvernement provincial	3,005,301.
Autres sources	46,260.
Total des revenus	$4,034,623.
DEPENSES:	
Administration générale	144,386.
Statistiques, recensements, mécanographie	13,052.
Administration pédagogique	47,945.
Enseignements cours réguliers	1,678,081.
Enseignement enfance inadaptée	30,243.
Orientation scolaire	21,460.
Service social	5,631.
Service de bibliothèque	12,604.
Loisirs, sports et éducation physique	8,121.
Technique Audio-visuelle	7,950.
Service de santé et cliniques	324.
Dépenses de services	669.
Transport	196,697.
Service de l'équipement scolaire	394,067.
Service de la dette	303,810.
Immobilisations à même les revenus	-
Dépenses de transfert	2,113,123.
Total des dépenses	$4,978,163.
EXCEDENT DES DEPENSES SUR LES REVENUS	$943,540.

Impressionnant travail d'initiation à la géographie à la portée des élèves

Par Martha GAGNON

Chicoutimi — Dans le but d'inciter les jeunes à explorer la région du Saguenay - Lac - Saint - Jean, dix étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi, ont réalisé une série de 1,048 diapositives sur l'histoire et la géographie du milieu.

Durant tout l'été, ces étudiants pour la plupart inscrits au module de géographie de l'UQAC, ont parcouru la région par voie aérienne, navale et terrestre pour préparer leur montage visuel.

Grâce à ce projet Perspectives-Jeunesse, les professeurs des différentes commissions scolaires de la région pourront utiliser un matériel d'enseignement en géographie susceptible d'accroître l'efficacité et l'intérêt de ce cours.

La démarche poursuivie par les instigateurs du projet s'est voulue avant toute chose une initiation aux sciences dites humaines, particulièrement la géographie.

Ainsi, l'instrument didactique que constitue ce matériel doit être utilisé au cours de l'année par la Régionale Lapointe et la Régionale Saguenay. Les professeurs sont vivement intéressés par cette initiative qui permet une approche très souple d'initiation à l'histoire et à la géographie de la région immédiate de l'élève.

Le responsable du projet, M. Jean-Yves Bouchard, étudiant de troisième année, commente en ces termes l'objectif visé par ce nouveau matériel didactique: "Pour les classes préparatoires au secondaire, nous avons voulu tenter de combler une lacune qui existe actuellement dans le domaine de l'enseignement de la géographie, surtout dans son aspect visuel."

Ces diapositives qui soit dit en passant sont excellentes, font la description du milieu immédiat de l'enfant: son habitation, sa rue..., de façon à lui faire percevoir les phénomènes géographiques qu'il est à même de visualiser quotidiennement.

De Tadoussac à Dolbeau, les étudiants de l'UQAC, caméra en bandoulière, ont pris sur pellicule les paysages, usines, sites touristiques de la région du Saguenay - Lac - Saint - Jean.

Une fois que le jeune de l'élémentaire aura appris à connaître sa région, il pourra par la suite être en mesure d'étudier et de comprendre plus facilement sa province, son pays et le monde.

Selon M. Jean-Yves Bouchard: "Bien loin de la conception du manuel de base, le projet se veut une simple préparation d'un matériel photographique souple, malléable, pouvant servir à toute la population."

Pour réaliser leurs diapositives, les étudiants de l'UQAC ont dû effectuer des recherches en bibliothèque où ils ont consulté de nombreux ouvrages sur le Saguenay - Lac - Saint - Jean, tel "Les villes du Saguenay - Lac - Saint - Jean" par Louis-Marie Bouchard; "Les villages du Lac - St - Jean" par Cécile Touzin et plusieurs documents de la Société historique.

Le document qui vient tout juste d'être complété comporte un montage visuel comprenant des photos de laboratoire, aériennes et terrestres de la région; des cartes sur diapositives et acétates. Le tout étant accompagné de commentaires appropriés sur des fiches correspondant à chacune des diapositives.

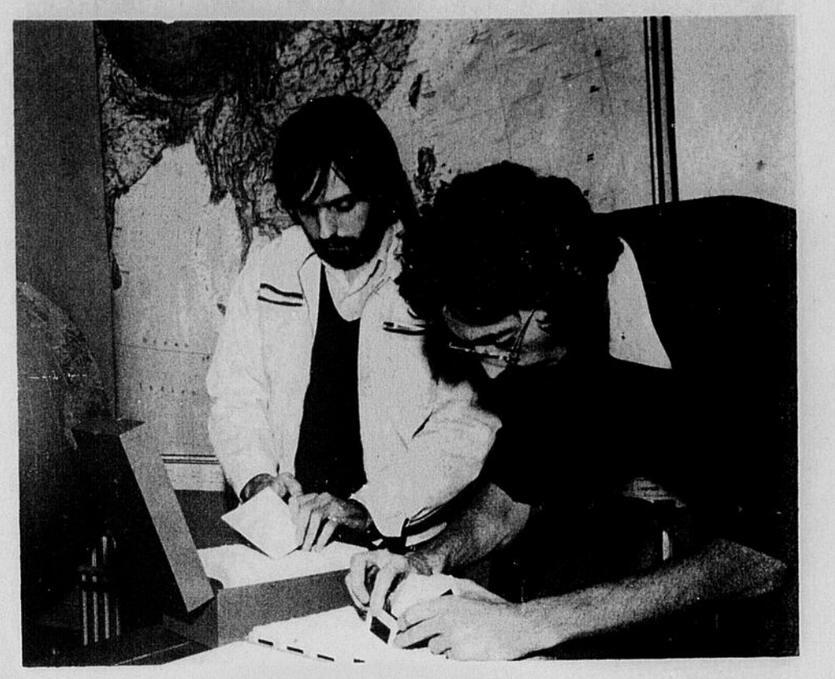

UN TRAVAIL SERIEUX: Les étudiants de l'UQAC inscrits au module de géographie ont accompli un travail sérieux et qui s'avère très utile aux enseignants de la région. Sur la photo, nous apercevons le responsable du projet, M. Jean-Yves Bouchard (à droite) et un des instigateurs, M. Rodrigue Audet.

SUR LE FRONT SUNDICAL

par Gabriel BERBERI

Chicoutimi — Les négociations ont repris mardi, chez Provigo, et un règlement se dessine à l'imprimerie du Progrès du Saguenay, mais la situation n'a pas évolué dans le conflit opposant Price aux trois syndicats de la CSN.

Cet affrontement patronal-ouvrier chez Price dure depuis bientôt trois mois (la grève a éclaté le 10 août) et est la cause de la fermeture totale des deux papeteries et de la cartonnerie de l'entreprise, dans la région.

Les positions des parties n'ont pas changé depuis que la majorité des participants aux assemblées syndicales du 20 octobre, déclinèrent les propositions patronales pour un nouveau contrat de travail.

Aujourd'hui même, les représentants des quelque 2,000 salariés en grève tiennent une conférence de presse au Motel Richelieu d'Arvida.

On soutient généralement, dans le milieu syndical que le supplément d'argent offert par Price pourrait, à la rigueur, satisfaire les travailleurs pour les deux prochaines années, mais que l'employeur devra procéder à une répartition de cette masse monétaire dans des postes du futur contrat qui correspondent davantage aux aspirations ouvrières.

MEDIATION

Pendant ce temps, les 325 travailleurs syndiqués à l'emploi de 45 marchés d'alimentation indépendants ou associés à Provigo, continuent leur grève, déclenchée le 12 octobre.

Là, toutefois, la tension est moins grande, depuis que de nouveaux pourparlers sont engagés entre les gens de la Fédération du commerce (CSN) et les négociateurs des épiciers, en présence, cette fois, d'un médiateur, M. Roland Marcoux.

Comme on le sait, le cas des employés occasionnels ou à temps partiel, groupe défavorisé sur de nombreux plans, constitue le centre du litige.

PERSPECTIVES D'ENTENTE

Pour leur part, les 90 employés des services de l'imprimerie du Progrès du Saguenay, à Chicoutimi, membres du syndicat international des typographes, jouissent du droit de grève depuis la semaine dernière.

Or, les négociations intensives qui se poursuivent en compagnie du conciliateur M. Jean-Paul Lafleur, seraient le signe d'une entente à brève échéance.

KIWANIS CHICOUTIMI

En marge de sa campagne de souscription, 400 personnes ont assisté dernièrement, au Stag-pomme dans le but de ramasser des fonds pour les oeuvres du Kiwanis Chicoutimi.

M. Rosaire Boivin de Chicoutimi s'est vu attribuer un magnifique téléviseur couleur, gracieuseté de Fernand Marcotte Meubles de Rivière-du-Moulin. Sur la photo, nous pouvons voir M. Rosaire Boivin, l'heureux gagnant M. Yves Blais, président, M. Robert Leclerc et Clément Thibeault, directeur et M. Fernand Marcotte, commanditaire.

M. Pierre Théberge de Chicoutimi s'est mérité la somme de $500.00 offert par le Club Kiwanis de Chicoutimi. Sur la photo, nous pouvons voir, M. Yves Blais, président du Kiwanis, M. Yvon Delwaide, président de la campagne de souscription, M. Pierre Théberge ainsi que de nombreux souscripteurs.

Le Club Kiwanis de Chicoutimi remercie tous ceux qui ont participé à cette magnifique réunion dans le but d'aider les oeuvres Kiwanis et souhaite vous revoir l'an prochain (-)

Vente 1ER anniversaire

Juste à temps pour vos cadeaux des Fêtes. Le seul et unique importateur qui vend au prix du gros au consommateur.

Pour 4 semaines jusqu'au 24 novembre 1973.

Escompte de 50%

du prix de détail dans tout le magasin

VOICI QUELQUES EXEMPLES:

Chaine et signe astral Zodiac 10k et 14k Valeur: $39.95 - $35.95 Pour: $19.97 $17.97

Stéréo d'auto, 8 pistes, 12 volts. Valeur: $79.95 Pour: $39.97 Garanti un an

Set coutellerie Valeur: $24.95 Pour: $12.47

Chaine 10k et 14k Valeur: $29.95 - $19.95 Pour: $17.97 $9.97

Horloge Grand-Père Valeur: $109.95 Pour: $54.97

Collier sculpté en bois Valeur: $8.97 Pour: $4.47

Set à salade en bois Valeur: $18.95 Pour: $9.47

Grand choix de Set de bar, poterie, montres, jeux de société, jouets de toutes sortes, ass. de chapeaux, sifflets, ballons et autres pour Noël et Jour de l'An, cadeaux pour dépouillement d'arbre de Noël et une multitude de cadeaux pour les Fêtes.

IMPORTATION REGIONAL ENR.

(Face au Montagnais)

1095, BOULEVARD TALBOT,

– CHICOUTIMI – TEL.: 549-1184

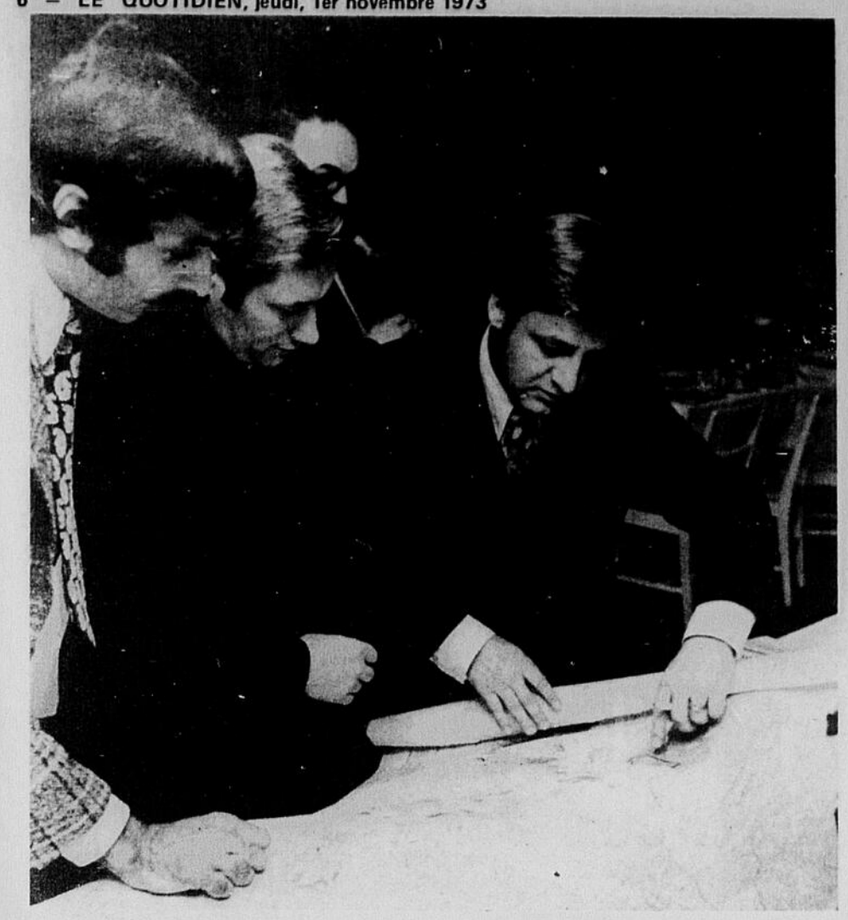

LA FORET DOMANIALE - Le député Robert Lamontagne explique au chef éditorialiste du "Quotidien,,' M. Bertrand Tremblay et au journaliste Michel Harmegnies, la situation de la forêt domaniale de Saint-Félicien.

Marc-André Bédard se dit prêt à céder son siège à René Lévesque

Par GUY BERGERON

CHICOUTIMI - Le nouveau député de Chicoutimi à l'assemblée nationale, Me Marc-André Bédard, a affirmé, hier matin, qu'il était nécessaire que M. René Lévesque, le chef du parti, soit en chambre, proposant ainsi la libération d'un des six comtés péquistes, pour lui permettre de diriger l'Opposition officielle.

Me Bédard, qui était l'invité, avec le député Robert Lamontagne, et le candidat défait dans Chicoutimi, pour le parti créditiste, M. Henri-Paul Brassard, au Cercle de presse, hier matin, a précisé que la présence de M. Lévesque était d'autant plus essentielle que le Parti québécois a obtenu plus de 30% des suffrages des Québécois et que la situation n'était pas la même qu'en 1970.

Invité à préciser s'il libérerait son siège pour permettre à M. René Lévesque de se présenter, le nouveau député de Chicoutimi a signalé qu'il prendrait la décision pour l'ensemble de la collectivité québécoise et non pas dans son intérêt personnel.

Signalant que M. Lévesque avait déjà refusé en 1970, d'accepter qu'un de ses députés se retire en sa faveur, M. Bédard a mentionné qu'aujourd'hui la situation n'était plus la même et que M. Lévesque se devait de tenir compte du fort pourcentage des Québécois qui avaient mis sa confiance en lui.

Le leader régional du PQ a précisé qu'il s'agissait d'une spéculation des journalistes du fait qu'on le nomme déjà comme leader parlementaire en chambre.

"L'exécutif et le caucus des députés se réuniront vendredi et c'est eux qui décideront de la marche à suivre.".

Parlant de l'Opposition, Me Bédard a mentionné qu'il était prêt à travailler et qu'il savait qu'avec seulement six députés, ce ne serait pas facile.

"Toutefois, il est bien entendu, que l'opposition devra venir également de la population.

Nous sommes dans un moment de réflexion et même la population se doit de réfléchir pour faire sentir au gouvernement qu'elle a beaucoup de chiens de garde.

Il nous faut trouver la formule la plus démocratique pour que définitivement le gouvernement libéral en place sache qu'il ne sera pas seul."

Lamontagne propose que les députés viennent siéger dans les régions

Par GUY BERGERON

Chicoutimi — Conscient de la force de son gouvernement, le député libéral du comté de Roberval, Me Robert Lamontagne, a déclaré, hier matin, devant les membres du Cercle de presse de Chicoutimi, qu'il suggérait au premier ministre Bourassa que les commissions parlementaires siègent dans les régions administratives du Québec pour permettre à la population d'exprimer ses idées sur les législations proposées.

Le député de Roberval, qui est vice-président de la chambre et chargé des commissions parlementaires, a précisé que ces organismes étaient le meilleur véhicule pour connaître les opinions des populations de chacun des secteurs du Québec.

"D'autant plus, qu'avec huit membres dans l'Opposition officielle seulement, les débats à l'Assemblée nationale, seront définitivement plus courts et les députés auront le temps de se déplacer dans les régions pour connaître véritablement le pouls de la population."

UNITE REGIONALE

Au cercle de presse, hier matin, la question de l'unité régionlale a été abordée par MM. Lamontagne, Bédard, et Henri-Paul Brassard, candidat créditiste défait dans Chicoutimi.

Abordant le grand thème de l'avenir économique de la région, M. Lamontagne a déclaré que pour avoir un vrai esprit régional, il faudrait, de plus en plus, tenir compte du Lac-Saint-Jean, lançant ainsi une invitation pressante aux membres de la presse, et aux dirigeants de divers organismes précisant qu'il ne fallait pas se faire d'illusion."Pour obtenir une réelle vie régionale, il faut se préoccuper du Lac-St-Jean et de Chibougamau."

Les députés Lamontagne et Bédard ont affirmé qu'ils devraient travailler ensemble, tous les députés de la région, pour obtenir les grandes réalisations soumises au cours de la campagne.

Pour Me Marc-André Bédard, le développement régional et l'unité régionale sont liés à la façon dont les élus du peuple se comporteront.

Tous ont parlé de la nécessité d'une plus grande consultation des corps intermédiaires, afin de rejoindre la population pour développer cet esprit régional.

M. Henri-Paul Brassard a précisé que l'unité régionale se devait d'exister, non seulement au niveau des idées, mais pour la consolider, il est impératif qu'on développe les grands projets afin que notre région ne soit pas spoliée comme elle l'a été dans le passé avec les développements de la Côte-Nord et de la Baie James.

Revenant sur les thèmes de sa campagne, l'ancien président du CRD, a mentionné qu'il fallait écarter le danger de ramener au niveau des comtés les intérêts régionaux, afin d'éviter les luttes stériles, comme celle de l'édifice administratif.

Parlant du CRD, M. Brassard a mentionné que l'organisme était bien structuré mais que les infrastructures à obtenir des territoires adductifs débouchent sur la région, en partant du Haut-Saguenay, afin d'éviter qu'on soit toujours contenus dans notre territoire, comme cela existe depuis 30 ans.

PAPETERIE A SAINT- FELICIEN

Pour sa part, M. Robert Lamontagne, a mentionné que les consultations, pour le développement de la forêt domaniale avec les compagnies Donahue, Murdock Lumber, Gagnon & Gagnon et quelques autres devraient donner prochainement une papeterie et d'autres industries connexes dans le développement des produits forestiers.

Il a également parlé de l'urgence d'avoir des tables de consultation comme le conseil de comté et une autre table qui regrouperont les dirigeants des villes de Dolbeau, de Mistassini, de Saint-Félicien et de Roberval "qui ne se parlent jamais".

Pour le nouveau député de Chicoutimi, il a précisé que son premier travail sera de faire accepter par ses collègues le programme régional de développement soumis au cours de la campagne électorale de même qu'il trouve urgent de faire prononcer le gouvernement libéral sur l'avenir de l'Hôpital de Chicoutimi.

Quant à M. Brassard, il a mentionné que la défaite de son parti ne l'empêchera pas de travailler au développement de la région dans divers organismes. Mais il a parlé d'un regroupement des forces de l'Opposition et surtout il a demandé au PQ de laisser tomber l'idée de l'indépendance afin d'arrêter de fausser le jeu de la démocratie répétant qu'au cours des deux dernières élections, le peuple n'avait pu se prononcer sur les partis dans la lutte mais tout simplement sur des référendums pour l'indépendance.

AU COEUR DE LA QUESTION - Devant les journalistes, hier matin, les députés Robert Lamontagne, de Roberval, Marc-André Bédard, de Chicoutimi et le candidat créditiste défait, M. Henri-Paul Brassard, ont brossé un tableau de la campagne électorale et des projets économiques pour le développement de la région.

Lévesque pourra-t-il contenir la gauche?

(Le Monde)

PARIS PC - Le quotidien parisien Le Monde estime que l'éclatant triomphe des libéraux aux élections générales québecoises est un "non" catégorique à l'indépendance et aux risques économiques quelle impliquerait.

Toutefois, ajoute Le Monde, le défi indépendantiste, compte tenu des 30 pour cent du vote populaire qu'a recueilli le Parti québécois de M. René Lévesque, reste posé.

Dans un "bulletin de l'étranger" publié en première page dans ses éditions du 31 octobre, Le Monde se demande aussi si M. Lévesque, vu les résultats électoraux de lundi qui ont fait disparaître les tiers partis, pourra "garder longtemps encore le contrôle de l'aile gauche de son parti, dont il avait tempéré les sentiments de frustration pendant toutes les crises de 1970 à 1973, y compris celle d'octobre 1970 provoquée par l'enlèvement et l'assassinat du ministre Pierre Laporte".

Le premier ministre Bourassa qui a consacré l'essentiel de sa campagne à une "critique acharnée" du Parti québécois, se trouve d'autre part, selon le quotidien parisien, dans une excellente position, non seulement dans sa propre province, mais aussi vis-à-vis d'Ottawa.

Devant le gouvernement fédéral, il pourra désormais présenter son gouvernement comme "le dernier rempart contre la sécession".

Rappelant que les libéraux de M. Bourassa ont recueilli environ 55 pour cent du suffrage, et le péquistes près de 30 pour cent, et qu'il y a environ 20 pour cent d'électeurs anglophones au Québec qui appuient en très forte majorité le Parti libéral, Le Monde souligne que l'hypothèse de l'indépendance n'a pas été écartée.

Le quotidien parisien prétend aussi que la clientèle de l'Union nationale et celle du Parti créditiste sont allées au Parti libéral et que cela l'expose à se faire "enfermer à droite".

Enfin Le Monde estime que la précision des objectifs du parti de M. Lévesque a été un handicap électoral face au pragmatisme du Parti de M. Bourassa.

Le triomphe de Bourassa aussi celui de Trudeau

LONDRES (AFP) — La victoire des libéraux aux élections provinciales qui se sont déroulées au Québec est "non seulement un triomphe pour le premier ministre Robert Bourassa, mais aussi une justification de la politique du premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau", écrit mercredi le Times a Londres.

Dans un éditorial intitulé "Québec libre mais canadien", le journal indépendant fait observer que M. Trudeau "avait mis son avenir en jeu sur la question de l'unité du Canada longtemps avant que M. Bourassa n'entre en scène" et ajoute que "les électeurs québécois ont montré à quel point ils sont d'accord avec mM. Trudeau."

Le Times estime toutefois que "l'on ne peut pas dire que ces élections aient résolu une fois pour toutes la question du sécessionnisme. Il est certain que pendant quelques années le sécessionnisme ne sera pas une question d'ordre politique. Dans l'immédiat, conclut le journal, cela relancera le prestige de M. Trudeau, mais il devra se méfier de ses effets à long termes."

Suite aux élections

Les syndicats seront beaucoup plus combatifs

MONTREAL (PC) — Le président de la Fédération des travailleurs du Québec est d'avis que la majorité écrasante du nouveau gouvernement libéral va rendre le mouvement syndical québécois beaucoup plus combatif.

Au cours d'une conférence de presse, mercredi, M. Louis Laberge a délaré que le statut purement "symbolique" des partis d'opposition à l'Assemblée nationale faisait accroitre l'importance des "syndicats et des mouvements populaires".

A la suite des dernières élections, les libéraux ont 102 sièges, péquistes six et les créditistes deux. L'Union nationale est totalement absente de l'Assemblée nationale.

Le gouvernement est mieux "d'y penser deux fois", a dit M. Laberge, avant d'adopter une loi pour limiter le droit de grève dans un secteur aussi vaste que celui des "services essentiels".

"Le rappel d'une telle loi est une priorité pour les travailleurs québécois", a-t-il souligné.

"Même si nous les candidats avons été divisés au point de vue politique durant la campagne électorale, nous allons nous unir dans le combat si le gouvernement menace notre existence même avec une telle loi".

Selon M. Laberge, la seule bonne chose produite par les élections a été la défaite du chef créditiste Yvon Dupuis, qu'il a qualifié du "plus dangereux des Québécois".

Bourassa devra dissiper certaines ambiguités

(Le Patronat)

MONTREAL (PC) — M. Charles Perreault croit que le gouvernement provincial devrait profiter de sa majorité écrasante pour dissiper certaines ambiguités qui créent de la "frustration".

Selon M. Perreault, qui est président du Conseil du patronat, le gouvernement devrait immédiatement donner suite aux recommandations de la commission Gendron.

Cette commission a recommandé que le français devienne la langue officielle de travail au Québec et que l'anglais soit reconnu comme l'une des deux langues "nationales".

M. Perreault croit qu'une telle décision de la part du gouvernement libéral créeraient un climat de stabilité chez les hommes d'affaires.

Il faut, a déclaré M. Perreault, que le gouvernement adopte une politique bien établie au point de vue linguistique et "règle cette question une fois pour toutes".

Bourassa est devenu, un politicien d'envergure

(La Libre Belqique)

BRUXELLES (PC) — La Libre Belgique, un des principaux quotidiens de langue française de Belgique, affirme que la victoire spectaculaire du Parti libéral aux élections de lundi au Québec transforme le "technocrate tranquille" qu'est M. Robert Bourassa en un politicien d'envergure.

Le journal, tout en qualifiant de "victoire pour les Canadiens" ce scrutin, met les pan-canadianistes en garde pour l'avenir. Dans son éditorial, La Libre Belgique affirme que Bourassa pourrait profiter de sa position de force pour durcir ses politiques dans ses négociations avec Ottawa.

"S'il ne le fait pas, les indépendantistes les plus intransigeants, désapointés du peu de résultats concrets obtenus par des moyens légaux, soit le Parti québécois, pourraient être tentés de recouvrir à d'autres moyens pour s'exprimer."

à regarder à Télé 6

JEUDI, 8 NOVEMBRE:
(7.30 heures)
Il était une fois dans l'Ouest: (Partie 1)
Western couleur avec Charles Bronson, Henry Fonda et Claudia Cardinale.

VENDREDI, 9 NOVEMBRE
(7.30 heures)
EN PREMIERE:
Opération Caprice:
Comédie policière couleur avec Doris Day, Richard Harrisson.

SAMEDI, 10 NOVEMBRE:
(7.30 heures)
LES GRANDS SPECTACLES:
Le liquidateur:
Espionnage couleur avec Rod Taylor, Trevor Howard, Jill St. John.

SAMEDI, 10 NOVEMBRE:
EN FIN DE SOIREE:
(11.30 heures)
Les Canons de Navaronnes:
Geurre avec Anthony Quinn, Gregory Peck.

6
CJPM-TV

Mlle Adrienne Thibeault
propriétaire

Mme Monique Noreau
propriétaire

DES VENDREDI MATIN

POUR MIEUX VOUS SERVIR

UNE NOUVELLE BOUTIQUE ADRIENNE THIBEAULT SPECIALITE DE CHAPEAUX ET ACCESSOIRES. DEUX CHAPELIERES D'EXPERIENCE: MLLE THIBEAULT ET MME GAUDREAULT SERONT A VOTRE SERVICE POUR LA CONFECTION DE CHAPEAUX DE TOUS GENRES, FOURRURES, FEUTRES, TISSUS. ELLES SAURONT VOUS GUIDER DANS LE CHOIX DE VOS ACCESSOIRES: GANTS, FOULARDS, SACS A MAIN, ET SACS DE VOYAGE.

SPECIAUX D'OUVERTURE

SAC A MAIN
12.88
ET
14.88

CHAPEAUX EN MECHE DE VELOURS
4.88

LE PERSONNEL DE LA BOUTIQUE SPORT ADRIENNE THIBEAULT VOUS INVITE A VENIR VOIR LA COLLECTION DE VETEMENTS SPORT D'AUTOMNE ET D'ENSEMBLE DE SKI DONT LE CHOIX EST MAINTENANT AU COMPLET ET CE DANS UN DECOR ENTIEREMENT NOUVEAU.

Mme Rose Gaudreault
chapelière

Mme Charlotte Pedneault
acheteuse

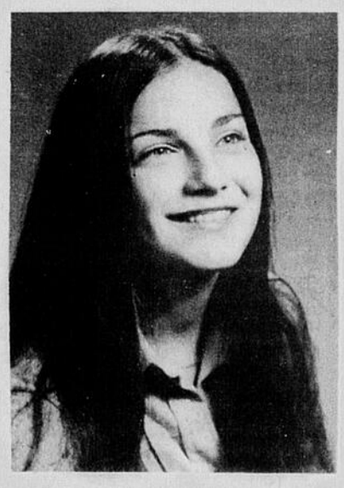

Mlle Lily Gaudreault
vendeuse

Mlle Hélène Emond
vendeuse

Mme Margot Harvey
vendeuse

Adrienne Thibeault INC.

PLACE du SAGUENAY

BOUTIQUE SPORT
549-3330

BOUTIQUES CHAPEAUX ET ACCESSOIRES 545-0510

1, PLACE DU SAGUENAY BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V.
Canaux 12-2-8-9

JEUDI, 1er NOVEMBRE
CKRS-TV

8.15 Dessins animés
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C)
9.45 Les cent tours de Centour (C)
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Fablio le Magicien (C)
10.30 Vers l'an 2,000 (C)
11.00 Le gourmet tartelu (C)
11.30 Charlie Chaplin
12.00 Midi-Express - Comptoir-Express - Nécrologie
12.30 Boubou (C)
13.30 Téléjournal (C)
13.35 Femme d'aujourd'hui (C)
14.30 Cinéma chez vous
"Des Christ par milliers"
16.00 Bobino (C)
16.30 Grugeot et Délicat (C)
17.00 Saito Mortale (C)
18.00 Les chevaux du soleil (C)
18.30 Téléjournal national (C)
18.40 Information première
18.55 Sports (C)
19.00 Les Pierrafeu (C)
19.30 Les grands films (C)
"Bullitt"
21.30 Chapeau melon et bottes de cuir
22.30 Téléjournal national et provincial (C)
22.50 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma au clair de lune
"Le gendarme se marie"

VENDREDI, LE 2 NOVEMBRE
CKRS-TV

8.45 Dessins animés
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C)
9.45 Les cent tours de Centour (C)
10.00 Au jardin de Pierrot (C)
10.15 Hypolite et ses amis (C)
10.30 Les animaux chez eux (C)
11.00 Le gourmet tartelu (C)
11.30 Maman Bagnole (C)
12.00 Midi-Express - Comptoir-Express - Nécrologie
12.30 Boubou (C)
13.30 Téléjournal (C)
13.35 Femme d'aujourd'hui (C)
14.30 Cinéma chez vous (C)
"Douceur de village"
16.00 Bobino (C)
16.30 Sol et Gobelet (C)
17.00 Boney (C)
18.00 Skippy (C)
18.30 Téléjournal national (C)
18.40 Information première
18.45 Les plus beaux films (C)
"Un amour de Tchekow"
20.30 Hors série (C)
21.30 Tournesol (C)
22.00 Ma sorcière bien-aimée (C)
22.30 Téléjournal national et provincial (C)
22.50 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Ciné-Action (C)
"L'étrange histoire du juge Cordier"

SAGUENAY TELEVISION SERVICE ltée
454, rue St-Hubert,
Jonquière, Tél.:547-2673
Place du Royaume,
Chicoutimi
Tél.:545-4080
467, Morin, Chicoutimi
543-1618

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

JEUDI, 1er NOVEMBRE
CJPM-TV

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin (C)
"Le sanctuaire psychologique"
10.30 Personnalités (C)
11.00 Dessins animés (C)
11.30 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Les nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma
"La traverse de Paris"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 La mode en liberté (C)
15.45 Pour vous mesdames (C)
16.00 Les bananas Splits (C)
16.30 Patotville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent (C)
19.30 Jeudi 7:30 (C)
"L'historien"
21.00 Au secours mon amour (C)
21.30 Toute la ville en parle (C)
22.15 Loto-Perfecta (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Normandise (C)
23.30 Fin de soirée (C)
"Jerry la grande gueule"

VENDREDI, LE 2 NOVEMBRE
CJPM-TV

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin (C)
"Le voiturier du Mont Genis"
10.30 Personnalité (C)
11.00 Les bouts d'choux (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui (C)
12.00 A votre service
12.30 Nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma
"Un soir à Tibériade"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames (C)
16.00 Desssins animés (C)
16.30 Patolville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent (C)
19.30 En première (C)
"Justicier de l'Arizona"
21.15 Arts et spectacles
21.30 Découvertes '73 (C)
22.00 On est comme on naît (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Normandise (C)
23.30 Pour adulte seulement
"Hôtel meublé"

On a toujours besoin de votre sang
DONNEZ DE VOTRE SANG

Une série d'émissions sur le Québec à la télévision française

Par DONAT VALOIS

PARIS PC — La télévision française a complété, dimanche dernier, la présentation d'une série de six émissions hebdomadaires, intitulée "Le retour au Québec" et réalisée par Jean-Marie Drot. Drot, l'un des réalisateurs de la télévision française les mieux cotés, avait séjourné au Québec, en 1963, et en était revenu avec une série d'émissions. Ces émissions avaient été présentées aux téléspectateurs sous le titre de "Journal de voyage au Québec".

Ce "journal" avait captivé les Français parce qu'il leur faisait découvrir, quatre années avant le dernier voyage du général de Gaulle, la crise constitutionnelle qui commençait à s'installer au Québec, l'existence du Front de libération du Québec, les aspirations des francophones et l'évolution de la littérature et du cinéma de ces derniers.

Drot avait aussi meublé ses émissions d'entrevues avec les gens du groupe Parti pris, du monde politique et de celui des artistes ainsi que des écrivains.

En 1973, Drot a voulu voir les changements qui s'étaient produits en 10 ans dans cette province, les biens cerner et les présenter aux Français.

Il est donc revenu au Québec et, aux fins de son projet, il s'est entretenu avec bon nombre de Québécois qu'il avait rencontrés en 1963.

LES EMISSIONS

La première émission de ce "retour au Québec" est constituée surtout d'extraits de son voyage de 1963 et permet donc aux Français, qui ont vu les suivantes, de mieux constater les changements qui sont survenus en 10 ans.

Intitulée "Avant de s'en retourner au Québec", cette émission est aussi constituée de séquences du voyage que de Gaulle fit dans cette province, en juillet 1967.

La deuxième émission, "Vivre autrement", confronte les gens du groupe Parti pris d'aujourd'hui avec ceux-souvent les mêmes-d'il y a 10 ans. Drot cherche alors à établir si leur pensée a évolué et dans quelle direction.

Sa troisième émission, intitulée "Le droit à la parole", porte essentiellement sur le problème linguistique québécois, tandis que sa quatrième, "Du côté des artistes du Québec", souligne leur création, leur recherche, l'engagement politique de certains, etc.

LA QUEBECOISE

Enfin, ses deux dernières émissions, "Heureusement la femme", montrent aux Français l'évolution de la Québécoise au cours de la dernière décennie. Drot présente alors la comédienne Monique Mercure, la chanteuse Pauline Julien et la tisserande Micheline Beauchemin; "des êtres qui témoignent, à leur façon, estime le quotidien parisien le Figaro, d'un pays en mouvement et d'une vie culturelle qui ne cesse de s'affirmer".

Le public français a bien accueilli en général ce "Retour au Québec" de Drot, bien que la critique lui ait reporché d'avoir trop mis l'accent sur le témoignage de comédiens, écrivains et hommes politiques qui, pour la plupart, sont "issus d'un microcosme qui n'est pas représentatif de l'ensemble du Québec".

On aurait aussi souhaité que le réalisateur oublie quelques personnalités et qu'il voit de plus près, par exemple, les conditions de vie de l'ouvrier ou du petit travailleur québécois.

LE QUEBEC EN FRANCE — Pauline Julien a été choisie par Jean-Marie Drot pour illustrer l'évolution de la Québécoise au cours de la dernière décennie.

Jean-Pierre Coallier et Stéphane Venne au CRTC

OTTAWA — Le compositeur Stephane Venne et le vice-président de la station FM CFGL de Montréal Jean-Pierre Coallier ont volé la vedette hier lors d'une audience à Ottawa du conseil de la Radio-Télévision canadienne sur l'avenir des stations FM au Canada.

Le président du CRTC, Pierre Juneau, a félicité Venne pour son exposé qui tendait à démontrer que c'est grâce aux stations de radio que des artistes comme Gilles Vigneault et Renée Claude se sont fait connaître du grand public. Il a de plus expliqué à monsieur Juneau que le marché anglophone était considéré comme "quantité négligeable" par ces artistes et leurs promoteurs. Venne a également démontré que la musique instrumentale n'était pas payante pour ceux qui la composent et ceux qui la produisent au Canada. Selon lui, la chanson rapporte beaucoup plus et son coût de production est égal à celui de la musique "sans parole".

Par ailleurs, lors de son témoignage, le vice-président de CFGL-FM, l'une des trois stations à fréquence modulée au Canada non associées à un poste AM, a affirmé qu'il avait commencé il y a seulement deux ans à réaliser des profits. Il a expliqué qu'il était parvenu à décrocher le septième rang dans les rapports officiels de côtes d'écoute après s'être privé de bénéfices pendant plusieurs années et en offrant des salaires concurrentiels à ses employés.

Au terme de cette audience, monsieur Juneau s'est demandé comment il se fait que les stations FM associées aux postes AM ne peuvent rapporter des profits dans leurs bilans. Il a suggéré que ces stations remettent leurs permis à des exploitants capables de les administrer d'une façon rentable.

Cette série d'audiences, qui se terminait hier soir, a été convoquée par le CRTC pour entendre les opinions des propriétaires de stations FM privées avant d'élaborer une nouvelle politique en rapport avec leurs activités. Le conseil veut que la programmation de ces stations soit plus diversifiée et que ceux qui la préparent mettent plus en valeur les talents locaux, en plus d'abandonner leur musique "de centre d'achats".

Fantastique île de Pâques
Le voyage fascinant de Francis Mazière

par Denise PELLETIER-BOUCHARD

CHICOUTIMI - Le film "Fantastique île de Pâques", présenté hier soir à l'auditorium Dufour par M. Francis Mazière, dans le cadre de la série Les grands explorateurs, dévoile des aspects fascinants de cette partie du monde, dont la destinée est un mélange de grandeur, de mystère et de malheur.

L'EXPEDITION

Francis Mazière, en compagnie de sa femme et de trois autres explorateurs, entreprit, il y a environ 8 ans, une expédition qui devait durer en tout 3 ans, dont 9 mois passés sur l'île elle-même.

Comme l'île de Pâques ne possède ni aérodrome ni port de mer et n'est ravitaillée qu'une fois par année par un navire de guerre de la marine chilienne, les membres de l'expédition ont dû utiliser leur propre bateau et naviguer 150 jours, aux prises avec les vagues et la solitude, pour parvenir au but de leur voyage.

UNE HISTOIRE TRAGIQUE

L'île de Pâques est une énorme bulle de lave soulevée par les trois bouches de volcans qui limitent son triangle de 19,000 hectares.

On pense que la première civilisation y apparut environ 8,000 ans avant Jésus-Christ, et qu'elle fut détruite en partie par un météorite vers l'an 6,000 avant J-C. Plus tard, la menace de surpopulation entraîna des luttes, du cannibalisme, et des famines qui décimèrent la population prisonnière sur son île.

Les premiers navigateurs européens, arrivés au XVIIIe siècle, apportèrent avec eux les armes à feu et les maladies qui contribuèrent une fois de plus à décimer la population. Le massacre des habitants de l'île par les Péruviens, qui voulaient faire d'eux des esclaves eut lieu en 1862, et il ne resta que 11 survivants. De ces derniers, qui furent à l'origine des quelques 800 Polynésiens qui peuplent actuellement l'île, aucun ne faisait partie de la caste sacerdotale des initiés qui auraient pu livrer le secret des géants.

L'île de Pâques sert actuellement de terre d'élevage pour les moutons chiliens, qui la ravagent en toute liberté, tandis que les habitants sont parqués dans un seul village et étroitement surveillés par les soldats chiliens.

LES STATUES MYSTERIEUSES

Le but de l'expédition de Francis Mazière était de faire la lumière sur les statues de géants qu'on trouve dans l'île et qui, comme il le dit lui-même, sont des oeuvres d'art qui "appartiennent au patrimoine mondial".

Les plus petites de ces statues ont 11 verges de long, tandis que les plus grandes atteignent 24 verges. Francis Mazière, après de nombreuses recherches, en est venu à la conclusion suivante: c'est la race la plus ancienne de l'île qui fabriqua les premières statues, les plus grandes et les mieux exécutées.

Ensuite, les Polynésiens colonisateurs du XII siècle en empruntèrent le style, l'assimilèrent "en le dégénérant dans la matière et dans la finesse, créant les statues de moindre importance qui surplombent les plates-formes de pierre."

Mais pourquoi ces statues géantes, et comment ont-elles pu être déplacées? Sans prétendre nous engager dans cette question hautement scientifique, disons que, selon M. Mazière, les pierres dont sont faites les statues peuvent capter les ondes négatives, dont l'île de Pâques serait un des hauts-lieux.

Quant à la manière dont elles ont été déplacées, M. Mazière se rallie à l'opinion des indigènes qui disent: "autrefois, certains initiés pouvaient faire déplacer de ces géants par Mana", c'est-à-dire la puissance émanée par concentration.

"Nous préférons retenir cette hypothèse, dit M. Mazière, sachant que certains initiés des peuples dits primitifs utilisent des forces d'antigravitation ou de champ magnétique, et n'ayant trouvé aucune explication scientifique plus valable."

Un film passionnant, donc, que celui dès l'expédition française de l'île de Pâques, et auquel les commentaires de Francis Mazière lui-même donnent toute sa valeur.

LE MYSTERE DES GEANTS— Un homme à cheval entre les statues géantes de l'île de Pâques nous donne une idée de leurs dimensions et des énigmes qu'elles proposent à l'esprit des savants.

Concours d'oeuvres dramatiques radiophoniques

Dans le but de promouvoir la création radiophonique, la radio de Radio-Canada a institué l'an dernier un concours d'oeuvres dramatiques. Ce concours est repris cette année. Il s'adresse à toutes les personnes résidant au Canada, à l'exception du personnel de Radio-Canada et des lauréats du premier concours.

Les concurrents doivent soumettre une oeuvre dramatique originale de langue française, d'une durée approximative de 60 minutes, ce qui représente de 30 à 40 pages.

Les manuscrits, présentés sous un pseudonyme, doivent parvenir à Radio-Canada avant le 31 janvier 1974. Un jury proclamera le nom du gagnant le deux avril prochain. Le prix est de deux diffusions sur les ondes de Radio-Canada à l'émission "Premières".

L'an dernier, plus de 200 manuscrits furent soumis à l'appréciation du jury. Le prix avait été attribué au texte intitulé "l'interview", écrit en collaboration par Jacques Godbout et Pierre Turgeon. Plusieurs textes furent retenus pour diffusion ultérieure dans le cadre de "Premières".

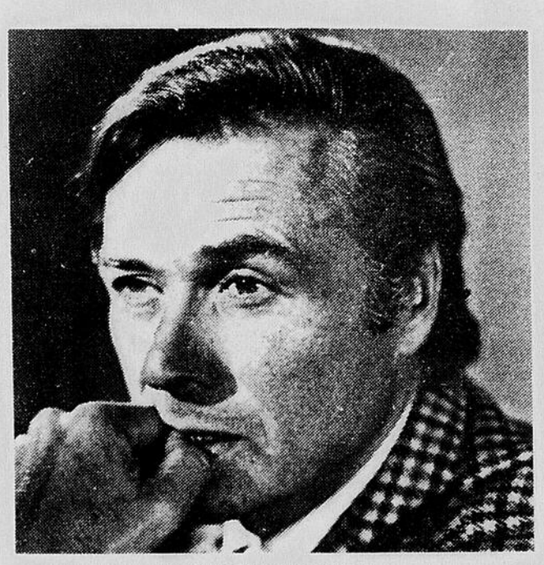

FRANCIS MAZIERE

CINEMA

ALMA
Alma
Dernière représentation:
"Ah! si mon moine voulait..."
"Un flic"

Aristocrate
Jusqu'au 3 novembre incl.:
"Lucky Lucke"

Canadien
Dernière représentation:
"Y a toujours moyen de moyenner"
"Quand siffle la dernière balle"

CHICOUTIMI
Capitol
Dernière représentation:
"Un été 42"
"Chaque chose en son temps"

Cartier
Dernière représentation:
"Il était une fois la révolution"
"Valdez"

Impérial
Dernière représentation:
"Les yeux de l'enfer"
"Commando pour un homme seul"

Place du Royaume
Salle 1
"Déviation"
"Nuit après nuit"

Salle 2
"La lunule"
"Deux soeurs"

Salle 3
"Prostituée le jour, épouse la nuit"
"Féminin féminin"

JONQUIERE
Bellevue
Dernière représentation:
"Un été 42"
"Chaque chose en son temps"

Centre
Dernière représentation:
"Les yeux de l'enfer"
"Commando pour un homme seul"

Elysée
Dernière représentation:
"Il était une fois la révolution"
"Valdez"

BAGOTVILLE
Saguenay
Dernière représentation:
"L'orange mécanique"
"Le convoi sauvage"

MISTASSINI

Orphéon
Dernière représentation:
"Les corps célestes"
"Le magot"

ROBERVAL
Diana
Jusqu'au 2 novembre incl.:
"Les corps célestes"
"2e film"
Horaires sujets à changements.

Festival du film

Le onzième "Filmforum" de BRNO, en Tchécoslovaquie, s'est ouvert dans la capitale de la Moravie, où il se poursuivra jusqu'au dix novembre.

Quelque 150 longs métrages et 325 courts métrages sont inscrits au programme de cette manifestation à laquelle participent une trentaine de pays, dont le Canada, les Etats-Unis la France et la Grande-Bretagne.

Comme chaque année, on a organisé des séances de projections de films pour la télévision.

3 LE DERNIER 14 ANS
d'une série de trois films
...ENCORE PLUS
GRANDIOSE, plus spectaculaire, plus EMOUVANT
ROMY SCHNEIDER
SISSI face à son destin
COMPLÉMENT DE PROGRAMME:
ÇA BRANLE DANS LES BAMBOUS
543-3280
Capitol
Bellevue
542-5519

LES MAÎTRES SUPRÊMES DU KUNG FU 14 ANS
LE BOXEUR CHINOIS
2 GRANDS FILMS
LES JAMBES EN L'AIR
SAGUENAY
544-4611
CARTIER
ELYSEE
ADM — 1.75 — Etud. — .99
DU 2 - 6 nov. LOVE
DU 7 - 10 nov. UNE FILLE BELLE COMME MOI

STEVE McQUEEN "JUNIOR BONNER"
2e FILM
Richard Burton
RAQUEL WELCH
NATHALIE DELON
BARBE BLEUE
IMPERIAL
543-5580
CENTRE
542-6901

FÉMININ QUOTIDIEN

En quoi le mobilier de bureau peut-il être utile chez-moi ?

Le père ou la mère de famille peut désirer avoir à la maison un espace réservé qu'on nommera "bureau" et qu'il faudra également meubler suivant l'activité qui s'y déroulera. Mais une première question se pose:

"En quoi le mobilier de bureau peut-il être utile chez moi?"

Mobilier de bureau signifiant les meubles installés dans une salle de travail aménagée, pour les besoins de la cause, dans un coin de la maisonnée.

Plusieurs gens ne sont que de simples particuliers qui n'ont aucun besoin d'une salle de réception, d'une salle de conférence ou d'une armée de dactylographes chez eux. Donc, que faire d'une table ou d'un fauteuil de bureau?

Sans compter que l'on n'a peut-être ni la place ni le désir d'avoir un "bureau" chez soi, désirant simplement meubler un salon, une salle à manger, une chambre ou un vestibule.

D'après Henri Colombani qui publie un reportage sur le sujet dans **Décormag** de novembre, il semble que "la réponse se trouve alors chez les fabricants de mobilier conventionnel, chez qui vous n'avez peut-être pas trouvé de réponse satisfaisante, soit dans le mobilier de réception à usage de bureau".

LA GRANDE DISTINCTION

En fait, à l'heure actuelle, il est parfois fort difficile de faire la distinction entre ces deux types de mobilier.

Seul le fabricant, qui en général produit soit l'un soit l'autre -rarement les deux- peut dire que tel mobilier est conçu spécifiquement pour le domicile ou le bureau, ceci évidemment pour les divans, fauteuils ou tables divers.

"On peut donc parfaitement chercher pour son domicile des fauteuils et sofas de réception qui meubleront fort bien un salon.

Une table de conférence fait une magnifique table de salle à manger que l'on peut accompagner de chaises choisies chez le même fabricant", affirme-t-on dans ce nouveau numéro du magazine québécois spécialisé en décoration.

Ainsi, la crédence, meuble de "service" du bureau moderne, peut devenir un buffet très bien adapté à nos salons et les nombreuses tables basses éditées pour les réceptions accompagnent souvent fort bien nos sofas, divans et fauteuils.

PLACE A L'AMUSEMENT

Certaines personnes aiment avoir chez elles une chaise amusante. Un tel objet peut se trouver sans difficulté dans la gamme des sièges de bureau. Qu'il s'agisse, nous dit-on au fil de l'article publié dans "Décormag", d'un siège ou fauteuil basculant, pivotant, à roulettes ou fixe, en bois, cuir, acier, voire même plastique ou acrylique, le choix est suffisamment vaste qu'il mérite d'être considéré.

Enfin, "à qualité égale, on peut dire qu'un meuble de bureau est généralement meilleur marché que celui destiné à la maison, étant donné la production souvent plus importante de l'équipement de bureau.

Cette production à la chaîne permet de réduire énormément les coûts. Ceci à l'inverse de quelques meubles "design" qui sont tirés à peu d'exemplaires afin de leur conserver leur caractère "oeuvre d'art".

Selon les experts

Un testament rédigé par un amateur fait habituellement la joie des avocats

CALGARY (PC) — Songez-vous à faire vous-même votre testament? Ne faites pas cela, conseille un avocat de Calgary qui se spécialise dans ce domaine juridique semé d'embûches.

Plus souvent qu'autrement, les testaments rédigés par les profanes ne prévoient pas les situations possibles qui peuvent dénaturer les intentions du testateur, concernant la distribution de ses biens.

Les testaments rédigés par des amateurs sont habituellement la joie des avocats, a déclaré récemment I. Michael Robinson, de l'Association des contribuables fonciers de Calgary.

Ces testaments pavent la voie à "de bonnes actions juridiques, et à de bons honoraires".

Il a cité un exemple du manque de prudence d'un de ces testateurs profanes. Dans son testament, un homme laissait tous ses biens à sa femme ou aux enfants qu'il avait eus de son premier mariage, advenant la mort de son épouse. Il incita sa femme à faire un testament similaire, dans lequel elle laissait tous ses biens à son mari, ou aux enfants qu'elle avait eus d'un premier mariage, advenant le décès de son mari.

DECES SIMULTANES

Tous deux sont morts dans le même accident d'automobile. Cela a amené une "cause magnifique qui a été jusqu'en cour d'Appel", afin de déterminer lequel des époux était mort le premier.

Si un professionnel avait préparé le testament, il aurait inséré une clause stipulant que l'une ou l'autre des parties hériterait les biens de l'autre uniquement si elle ou il lui survivait pendant un nombre donné de jours.

Si une personne meurt sans testament, en Alberta, le conjoint hérite de tout s'il n'y a pas d'enfants, ou le conjoint hérite des premiers $20,000 et le reste est divisé entre le conjoint et les enfants.

On peut attaquer la validité d'un testament si la lucidité du testateur est mise en doute, ou s'il y a possibilité que le testament ait été rédigé sous pression ou fraude.

Quand un avocat rédige un testament, il prend soin de s'assurer que le testament ne peut être contesté en aucune façon, de dire M. Robinson. Quand il prépare des testaments pour un couple, il préfère les voir tous les deux, plutôt que de n'en voir qu'un qui arrange le testament de l'autre.

Certains détails doivent être inclus dans un testament, comme par exemple la façon dont on doit disposer du corps, la nomination d'un exécuteur testamentaire et d'un remplaçant advenant le décès du premier, la nomination de fidéi-commis, la façon dont la succession doit être réglée en ce qui concerne les enfants de moins de 18 ans, ou dans le cas où une catastrophe fait disparaître la famille toute entière.

On pourra détecter la présence d'anabolisants

LONDRES Reuter -Ces chercheurs britanniques de l'hôpital Saint-Thomas à Londres ont finalement mis au point une méthode pour détecter la présence d'anabolisants dans l'organisme humain, annonce-t-on mercredi dans la capitale britannique.

Les anabolisants sont des médicaments à base d'hormones sexuelles qui ont la propriété de développer les muscles des sportifs et dont l'usage a été universellement condamné.

Le conseil des sports britanniques a salué la découverte comme une étape importante dans la lutte contre le dopage des sportifs et a déclaré qu'elle en informait le Comité international olympique, les fédérations internationales et les associations sportives nationales.

Les anabolisants assortis d'un entraînement intensif sont particulièrement pris par des haltérophiles et des lanceurs de poids, de javelot et de disque, mais également des sprinters, des cyclistes et des lutteurs.

Jusqu'à présent il était impossible de trouver trace de la drogue dans le corps des athlètes, car ses effets se poursuivent après la cure, mais l'organisme du sportif élimine les déchets avant la compétition.

La méthode mise au point s'appuie sur une technique très précise de mesure des hormones déjà connue depuis la fin des années 1960. Elle permet l'analyse quotidienne de 100 échantillons d'urine et de sang par un seul opérateur.

Pour le conseil des sports britannique, l'usage des anabolisants a permis à certains sportifs d'élever les performances à un tel niveau dans les rencontres internationales qu'un athlète n'ayant pas suivi le traîtement n'a aucune chance de gagner.

Au disque par exemple, le record du monde masculin a été amélioré de 12.4 pour cent de 1960 à 1971 et le poids de 11.2 pour cent dans la même période.

Or, les temps enrégistrés pour les coureurs de fond et de demi-fond pour qui le poids du corps et la force Pure ne sont pas des facteurs déterminants, n'ont subi qu'une amélioration inférieure à 3 pour cent pendant la même période.

Les 1er et 2 novembre à Ste-Foy

Symposium sur la reproduction et la sexualité

Les 1er et 2 novembre se tiendra, au Château Frontenac, un important symposium sur la reproduction et la sexualité humaine, organisé dans le cadre de l'enseignement médical permanent de la faculté de médecine de l'Université Laval.

Sous la responsabilité du département d'obstétrique et gynécologie avec la collaboration du département de médecine familiale de l'Université Laval, du département de sexologie de l'U.Q.U.A.M., et de la compagnie Wyeth LTD., ce cours destiné aux omnipraticiens réunira les meilleurs spécialistes de la question au Québec, ainsi que des représentants des universités Western (Ontario), et Dalhousie. Les sujets abordés: La reproduction, ses mécanismes, ses échecs et son contrôle, la sexualité humaine et les problèmes qu'elle pose au médecin, les difficultés sexuelles et leur thérapie, couvrent un domaine qui était peu connu et peu enseigné, il y a quelques années seulement.

Outre les conférences scientifiques, la journée de vendredi comportera deux tables rondes: une sur le thème "Sexualité et Développement Personnel" à laquelle participeront MM. E. Beltrami, J. Bureau, tous deux du département de sexologie de l'U.Q.U.A.M., J.A. Silcox (université Western, Ontario) et D. Lamonde de Québec: L'autre portera sur le thème "Fidélité exclusivité ou privilège".

Y participeront: MM. J. Bureau, E. Beltrami, J.P. Trempe, Mme Georgina Jungmann, tous du département de sexologie de l'U.Q.A.M., et John Collins (université Western, Ontario). Les responsables de ce symposium sont les Drs. Jacques-E. Rioux et Denis Lamonde de Québec.

MISS SAGUENAY LAC-ST-JEAN — Plusieurs jeunes filles de la région ont déjà accepté de participer au concours annuel de Miss Saguenay Lac-St-Jean. Les candidates seront choisies par les juges peu avant le grand gala, prévu pour dimanche soir. Dix finalistes y participeront, élues selon leur beauté et leur personnalité. Parmi les nouvelles candidates, il y a mesdemoiselles Rollande Létourneau, 20 ans, de Jonquière, une fleuriste aux blonds cheveux: Louisette Therrien, 21 ans, de Port-Alfred, une couturière et Monika Tosaj, 22 ans, secrétaire et manequin d'Alma, travaillant présentement à Chicoutimi.

"Etablir un contact avec les citoyens est un facteur important d'élections"

Les contacts avec les citoyens constituent un facteur important durant une campagne électorale, estime madame Andrée Bourassa.

"Durant l'élection de 1970, j'accompagnais mon mari partout, assistant à des réunions pour rencontrer différents groupes de gens, mais en laissant les fonctions qui incombent aux politiciens", à déclaré l'épouse du premier ministre Bourassa.

Celui-ci menait alors sa première lutte électorale pour devenir chef de gouvernement, ce qui nécessitait des visites à travers la province.

Au cours de la récente campagne, madame Bourassa a jugé plus utile de s'occuper plus particulièrement de la circonscription de Montréal-Mercier où son mari a passé son enfance, et où il a obtenu la victoire électorale lundi comme candidat libéral dans ce comté.

Madame Bourassa a consacré beaucoup de son temps pour assister aux réunions et rencontrer le plus de gens possible.

Madame Bourassa a représenté son mari alors qu'il devait se rendre partout dans la province comme chef du parti.

Lundi soir, après les résultats de l'élection, monsieur Bourassa dans un discours télévisé, a souligné la collaboration apportée par son épouse dans le comté électoral de Mercier

Madame Bourassa a consacré beaucoup de son temps pour assister aux réunions et rencontrer le plus de gens possible.

Divorce de Burton et Taylor

Un avocat représentant Richard Burton et Elizabeth Taylor a déclaré à New York que les formalités en vue du divorce du couple seraient entreprises à Berne avant la fin de l'année.

L'avocat Aaron Frosch a démenti les informations en provenance d'Allemagne fédérale selon lesquelles la demande en divorce aurait déjà été intentée en Suisse au mois d'août.

Après neuf ans de mariage les Burton se sont séparés en juillet. Ils possèdent une résidence légale dans la région de Gstaad, en Suisse.

Aux termes de la loi helvétique, le dépot d'une demande en divorce doit être suivi d'une audience de réconciliation.

PATRONS

Ajustement parfait!

Patron imprimé: 9078
Gr: 8-20 par Marian Martin.

La nouvelle courbe se dérobe dans les panneaux décorés de boutons. Une robe qu'il vous faut à l'occasion des fêtes!

Choisissez des flanelles, des tricots, des polyesters soyeux, des mélanges.

Patron imprimé: 9078
gr: 8-10-12-14-16-18-20
La grandeur 12 (buste 34) requiert 2 1/8 verges de tissus 54 pouces de largeur.

$0.75 cents

Ces patrons sont imprimés en anglais. Un lexique français des principaux termes de couture les accompagne. Soixante-quinze sous (0.75) pour chaque patron, en argent, chèque ou mandat. Ajoutez 0.15 pour chaque patron pour la livraison première classe. Envoyez votre commande à: "Le Quotidien" du Saguenay-Lac St-Jean, 60, Progress Avenue, Scarborough, Ontario MLT4P7.

NOUVEAU!
150 nouveaux motifs dans notre catalogue 1974 de travail à l'aiguille. Trois motifs gratuits, envoyez (0.75).
NOUVEAU!
Livre de couture et tricot, avec patrons de tissus de base: $1.25
Livre de crochet de fleurs, mode, cadeaux, courtepointes: $1.00
Livre de crochet: "Instant": $1.00
Livre pour économiser "Instant": $1.00
Livre d'art facile de travail à l'aiguille: $1.00
Livre pour courtepointes No 14: $1.00
Livre complet pour cadeaux: $1.00
Livre "Instant" macramé: $1.00
Livre pour patrons 16 couvertures piquées: $0.60
Livre pour couvertures piquées de musée no 2: $0.60
Livre de 15 couvertures piquées du jour no 3: $0.60
Livre "Instant" de 16 tapis: $0.60
Livre 12 patrons courtepointes no 12: $0.60

LE QUOTIDIEN
a/s Marian Martin
60 Progress St.
Avenue Scarborough
Ontario MIT 4P7

Numéro _____
Taille _____
Nom _____
Adresse _____

Alma dispute à l'Hydro la distribution de l'électricité dans une partie de la Paroisse

ALMA - La Régie de l'électricité et du gaz a pris une requête de la Cité d'Alma en délibéré, après une journée d'audience hier, et une visite des lieux concernés ce matin. Les trois représentants de la Régie, dont le vice-président, M. Maurice Messier, doivent rendre une décision qui fera époque, puisque la cause entendue à Alma est la première du genre.

La requête étudiée, qui date de 1971, provient de la Cité d'Alma, qui demande l'autorisation de desservir une partie du territoire de la Paroisse d'Alma avec son réseau municipal d'électricité. La cause, ou l'audience publique a commencé le 17 octobre dernier, mais à la demande du procureur de l'Hydro et de la Paroisse, elle avait été alors remise à hier, le 31 octobre.

En fait, et c'est là que réside l'originalité de la cause, la question est de savoir si la Régie permettra à la Cité de desservir cette partie de la Paroisse, le lot 37, qui comprend le centre commercial Les Galeries Lac St-Jean, et un récent développement domiciliaire entre autres, et ce malgré le fait que l'Hydro-Québec y soit déjà comme fournisseur d'une part, et que la Paroisse s'y refuse d'autre part.

Depuis la déposition de la requête, en 1971, certains événements sont survenus. En 1971, l'Hydro ne desservait pas ce territoire, et la Paroisse avait alors voté une résolution demandant, ou autorisant la Cité à fournir l'électricité aux clients de ce secteur. Depuis cet été, l'Hydro a construit une ligne électrique pour le quartier résidentiel, allongeant ainsi celle qui se rendait aux Galeries Lac St-Jean depuis 1970. Et depuis le premier.

Or, pour qu'une municipalité puisse desservir par son réseau électrique une autre municipalité, le chapitre 18 de la loi de la municipalisation de l'électricité stipule qu'elle doit obtenir au préalable l'autorisation de la Régie et de la municipalité concernée. Ayant obtenu celle de la Paroisse en 1971, la Cité s'adressait alors à la Régie. Maintenant que l'audience se déroule, la Cité fait face au refus de la Paroisse, à la présence de l'Hydro, en plus de la Régie.

LES ARGUMENTS

Devant MM. Denis Savignac, Maurice Messier, et Yvon Pichette, hier dans la salle de l'Hôtel de Ville, plusieurs procureurs ont défilé. MM. Maurice Paradis, maire, et Me Marcel Simard, pour la cité d'Alma, Me Jean-Paul Aubin pour la Paroisse; Me Degroux et M. Bélanger pour l'Hydro. De nombreux témoins, de l'Hydro et de la Cité, ont également comparu, fournissant plusieurs détails et exposés techniques.

Me Marcel Simard déclare qu'il entend faire une preuve sur l'interdépendance des deux municipalités. Il affirme qu'Alma est en mesure de donner adéquatement le service, et qu'il y a avantage à ce qu'elle le fasse. De nombreux services essentiels sont déjà fournis à la Paroisse, police, incendie, urbanisme, et la frontière qui sépare les territoires n'existe que sur les plans. "La distribution de l'électricité n'est pas un fief réservé à l'Hydro-Québec. Pendant qu'on cherche de nouvelles sources de revenus pour les villes, Alma réalise de bons profits avec son réseau, empêchent ainsi la taxe foncière d'augmenter. Il est du devoir de la Cité de demander cette autorisation, dans l'espoir que son réseau grossisse, et que l'ensemble des citoyens du grand Alma en bénificie."

Le procureur de la Cité plaide le fait que l'autorisation demandée n'elève rien à la Paroisse, et qu'elle ne fait que confirmer que tout ce territoire appartient au grand Alma. Il dit cependant comprendre que l'Hydro fasse des représentations, souligne le fait que l'Hydro est venu donner le service pendant qu'on attendait l'audience, et précise qu'il ne voit pas d'inconvénient à ce que la Régie donne l'autorisation sous certaines conditions. Par exemple, qu'aucune duplication de service ne s'établisse, La Cité desservirait alors les développements à venir, et il semble qu'il y en aura dans ce secteur, laissant l'Hydro continuer à fournir les clients actuels.

Pour sa part, la Paroisse allègue qu'elle est bien servie par l'Hydro, et que la preuve n'a pas été faite qu'il est dans l'intérêt de la Paroisse que ce soit la Cité qui desserve ce territoire. Au début de l'audience cependant, une objection en droit, formulée par Me Aubin de la Paroisse, avait été rejetée par les membres de la Régie. Celui-ci prétendait que la Régie n'avait pas juridiction sur cette cause, étant donné le refus de la Paroisse, et que la décision pourrait s'avérer une ingérence de la Régie dans les affaires de la Paroisse.

Le procureur de l'Hydro, Me Degroux, plaide pour sa part que l'Hydro dessert déjà ce territoire, comme le veut la loi que régit l'Hydro, et que sa présence à l'audience ne constitue absolument pas une prise de position en faveur de l'une ou l'autre des municipalités impliquées. "Il n'est pas dans l'intérêt du Québec de sectionner les territoires à desservir," affirme-t-il encore.

Y aura-t-il présence double de fournisseurs, l'Hydro et la Cité, sur ce territoire? Si la Régie consent à la requête, Alma convaincra-t-elle la Paroisse de dire oui?

L'HISTOIRE D'ALMA

Par les témoins qu'il a présentés, c'est un cours d'histoire locale que Me Simard de la Cité a donné à l'audience, arguments mis en preuve de l'interdépendance de la ville-mère et de sa voisine-paroisse, et présages possibles d'une éventuelle fusion des territoires.

Dès janvier 1926, M. Eugène Perron vend son réseau de distribution d'électricité à la corporation municipale. Le deux novembre 1926, adoption des règles régissant le réseau électrique. Plus tard, en septembre 1965, acquisition du réseau privé de la Cie Price par Alma, dans le quartier Riverbond.

Dès 1926, un contrat stipule que la ville vend de l'eau à la paroisse. Autre contrat sur le même sujet en novembre 1953. Même phénomène en mai 1970.

Le 12 octobre 1957, requête de citoyene de la paroisse demandant des lumières de rues à la ville-mère. En avril 1971 et en juillet 1972, encore des lumières de rues de la ville installées dans la paroisse.

Le 4 juin 1971, résolution de la Paroisse autorisant et demandant que la Cité donne de l'électricité aux abonnés de la Paroisse.

Dès 1965, pouparlers entrepris auprès de l'Hydro par la Cité pour l'achat du réseau de l'Hydro dans les quartiers de la Cité détenus par l'Hydro.

Le 12 mars 1968, des citoyens de la Paroisse demandent l'annexion de leur territoire à la ville-mère.

Le 18 septembre 1969, convention des deux corporations sur l'urbanisme. Depuis toujours, une interdépendance existe entre les deux corporations, soutient Me Simard.

RENTABILITE

M. Paul Simard, le directeur du service d'électricité de la Cité, vient affirmer au tribunal que le réseau est rentable, et donc profitable aux contribuables. Depuis 1970, $800,000.00 ont été investis dans le réseau. Celui-ci rapporte environ 25% net de profit, c'est à dire $242,000.00 pour 1972, et on prévoit $300,000.00 pour 1973, le service de la dette entrant dans les dépenses. Il est donc important d'agrandir le réseau, pour augmenter les profits encore.

Les autres témoins, dont MM. Benoît Potvin du service technique, et Antoine Lavoie des départements de police et incendie, soutiennent que la ville se développe vers le sud, de plus en plus, depuis 1901, et qu'inexorablement, le territoire de la ville-mère, ainsi que les services dispensés, s'étendent vers le sud, en plein dans la paroisse, et vers le territoire qu'on veut desservir par le réseau électrique. "Et comme ce territoire sera éventuellement intégré à la Cité, pourquoi ne pas étendre tout de suite le réseau électrique municipal," soutient-on encore.

Le débat technique avait des incidences politiques. dont la portée réelle ne sera connue que plus tard.

Week-end biblique à Chicoutimi

CHICOUTIMI - Quelque 400 personnes participeront, en fin de semaine, à un week-end biblique qui se tiendra à l'école Lafontaine, à Chicoutimi.

Initiative de la Société catholique de la bible, ce week-end est tenu pour une troisième année consécutive. Il tend à réunir le plus grand nombre possible de personnes autour de la bible, "probablement le livre le plus méconnu de notre société", comme le mentionne M. Jean-Marc Michaud, chef de file de l'organisation du week-end.

Pour un trop grand nombre, la bible demeure un livre de salon qu'on ne touche pas ou si peu. Ou encore qu'on connaît mal en dépit du fait qu'il s'avère la pierre d'assise de la foi chrétienne.

"Un week-end biblique s'avère un approfondissement de la foi, une expérience de fraternité chrétienne vécue par des gens de divers milieux", de préciser M. Michaud tout en livrant les grandes lignes de l'organisation.

Toutes les manifestations auront comme site l'école Lafontaine. Le thème de cette année porte sur un "certain Jésus" et rois conférences serviront de base aux travaux en ateliers et à la discussion générale. Les conférences seront données par MM. André s.j., Jean Louis D'Aragon s.j. et Marc Girard, ptre.

Sur place, il y aura également expositions de livres et d'objets . bibliques.

Il est toujours possible de s'inscrire à ce week-end biblique (543-1647) tout comme on pourra le faire lors de la soirée d'ouverture prévue pour vendredi soir.

Au programme de ce week-end figurent également la projection de fils, la dépositions de témoignages sur Jésus dont un par MME Françoise Gaudet Smet.

20 ans de pénitencier à Frank d'Asti

MONTREAL PC— Le cabaretier montréalais Frank D'Asti, que la Commission d'enquête su le crime organisé au Québec aimerait bien interroger, a été condamné, mercredi, à trois peines d'emprisonnement totalisant 20 ans de pénitencier et à $20,000 d'amende.

La sentence a été rendue par le juge Frederick Lacey, en cour de district de Newark, au New Jersey, après que d'Asti eut été trouvé coupable de complot et de trafic d'héroine.

Le président du tribunal a décrété que, advenant une éventuelle libération conditionnelle, dans une douzaine d'années, D'Asti devrait alors se conformer à certaines exigences bien spécifiques durant six ans.

Au moment où il avait trouvé D'Asti coupable, le 11 octobre dernier, le juge l'avait qualifié de "déchet de la terre". Il avait appliqué le même épithète à son complice Pasquale Falcone, qui a été condamné à 10 ans de pénitencier et à $10,000 d'amende.

A la suite de la condamnation de D'Asti, il est question que la Commission d'enquête sur le crime organisé se rende aux Etats-Unis pour recueillir sa déposition.

Agé de 59 ans, D'Asti a été arrêté aux Etats-Unis en décembre 1972, à la fin d'une enquête conduite conjointement par la brigade des stupéfiants de la Gendarmerie royale du Canada et le Bureau américain des narcotiques.

M.-A. Bédard rencontrerait R. Lévesque

CHICOUTIMI - Selon des sources d'information dignes de foi, le député de Chicoutimi, à l'Assemblée nationale, Me Marc-André Bédard rencontre cet après-midi, à Montréal, le président du Parti québécois, M. René Lévesque. Le but de cette rencontre n'a pu être déterminé par notre source d'information, mais on semble écarter pour l'instant les rumeurs propagées, hier, à l'effet que Me Bédard hériterait du poste de leader parlementaire pour le Parti québécois à l'Assemblée nationale.

Le lendemain de cette rencontre, M. René Lévesque et l'exécutif national du Parti québécois tiendront une autre réunion avec les députés du Parti québécois qui ont résisté à la vague libérale dans l'ensemble du Québec. Par ailleurs, hier soir, Me Bédard rencontrait les candidats du Parti québécois défaits dans une assemblée sans but précis, à Chicoutimi. A cause de cette réunion, nous n'avons pu rejoindre Me Bédard pour qu'il confirme la nouvelle de sa rencontre privée avec M. Lévesque, cet après-midi à Montréal.

Pour une peine d'amour

CHICOUTIMI - Les peines d'amour se traduisent ds différentes façons, mais pour un jeune homme âgé de 17 ans de Chicoutimi, c'est une colère qui l'a conduit à l'hôpital au moment où il a fracassé une vitre de l'école Saint-Coeur-de-Marie avec son poing.

Le jeune homme a été trouvé baignant dans son sang dans la cour de l'école, par un passant qui a alerté la police.

Le jeune homme a raconté qu'il venait de terminer ses amours avec une petite amie et que, tellement déçu, il a décidé de jeter sa colère en fracassant une vitre de l'école avec son poing.

Rappel de bouilloires électriques dangereuses

MONTREAL PC — Proctor-Lewyt, une compagnie subsidiaire de SCM Canada Ltd., annonce le rappel de certaines bouilloires électriques qui pourraient être dangereuses.

Ces bouilloires sont vendues sous la raison commerciale de Proctor-Silex, Citation, Lifelong, Bradford et Viking. Les numéros de série du lot dangereux, indiqués sous la base de la fiche électrique des bouilloires, sont 27k, 27m, 37b, 37d, 37f, 37k, 27i, 37a, 37c, 37e, 37g, 37j et REPL.

Proctor-Lewyt a fait savoir que ces articles ménager respectaient les standards nationaux lors de la mise en marché, mais qu'une défectuosité a été découverte lors des tests ultérieurs en laboratoire.

Les bouilloires pourraient être dangereuses à cause d'une possibilité de bris de l'isolant et de l'exposition ultérieure de l'élément calorique à l'eau. Jusqu'à maintenant, personne n'aurait été blessée par ce produit.

Une femme se noie dans le Saguenay

Rivière-du-Moulin - Mme Paul-Emile Bouchard, âgée de 56 ans, de la rue Bacon à Rivière-du-Moulin s'est noyée hier matin dans les eaux de la rivière Saguenay à la hauteur du pont.

L'accident est survenu vers 7h hier matin au moment où Mme Bouchard a tombé à l'eau dans une fausse manoeuvre.

La sûreté municipale de Chicoutimi a mené l'enquête dans cette affaire.

TROUVE SANS VIE

Par ailleurs, hier matin, M. Jean-René Leclerc, âgé de 54 ans du 66 rue Cartier a été trouvé sans vie dans son appartement.

M. Leclerc a succombé à une hémorragie digestive.

TRESOR: Ce parc de Vancouver rempli de feuilles représente pour le petit écureuil un trésor de noix, surtout à l'approche de l'hiver.

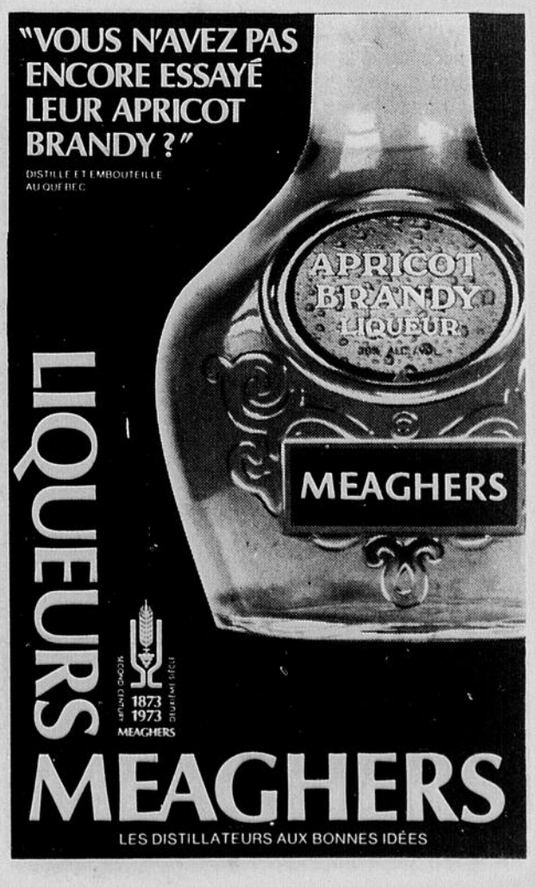

Vol de bijoux, au centre commercial Côte-Saint-Luc

MONTREAL (PC) -Des voleurs ont percé un mur de ciment dans la nuit de mardi à mercredi pour s'introduire dans une bijouterie Henry Birks and Sons, au centre commercial Côte-Saint-Luc, et y dérober pour $40,000 de bijoux.

Les policiers croient que trois malfaiteurs ont réussi à pénétrer à l'intérieur du centre d'achats en utilisant une porte laissée ouverte pour permettre l'entrée des employés très matinaux. Les voleurs se sont cachés pour éviter la ronde d'un garde de sécurité et ont ensuite forcé le mur rapidement et se sont emparés du contenu de deux vitrines seulement.

"S'ils en avaient eu le temps, leur butin aurait été beaucoup plus considérable", a déclaré un porte-parole de la police.

L'ACIQ reçoit l'accord du gouvernement sur son projet de charte

QUEBEC PC — L'Association coopérative d'information du Québec ACIQ a annoncé mercredi avoir reçu un accord de ministère des Institutions financières sur le projet de charte qu'elle avait soumis au Conseil de coopération du Québec.

L'ACIQ affirme que l'obtention de sa charte démontre la volonté des autorités gouvernementales et du milieu coopératif de favoriser l'émergence d'une solution de rechange à la vente du quotidien Le Soleil à Power Corporation.

La nouvelle association coopérative a annoncé qu'elle présentera dès l'ouverture de la session, le 22 novembre, un projet de loi privé qui précisera les mécanismes internes de son fonctionnement. Elle demande enfin au premier ministre Bourassa de convoquer immédiatement la commission parlementaire de la liberté de presse pour approfondir les implications de la concentration des entreprises de presse.

Avortement illégal
Le Dr Morgentaler témoigne dans sa propre cause

MONTREAL (PC) -Accusé d'avoir pratiqué un avortement illégal sur la personne d'une étudiante célibataire, le Dr Henry Morgentaler a témoigné dans sa propre cause, mercredi, pour avouer avoir pratiqué "entre 6,000 et 7,000" avortements à sa clinique au cours des dernières années.

En Cour du banc de la reine, le Dr Morgentaler a référé à l'avortement précis dont il est accusé en disant qu'il le considérait "nécessaire et indispensable" à cause de l'état d'anciété dans lequel se trouvait la patiente.

"Je l'ai fait pour le bien de sa santé, a-t-il dit, parce que je craignais qu'elle ne s'avorte elle-même si je ne faisais rien".

Le Dr Morgentaler a déclaré qu'il n'éprouvait "aucun regret" d'avoir avorté cette patiente, mais qu'il avait été troublé par la descente de police qui suivit et qui l'empêcha de procurer à sa patiente les soins post-opératoires dont elle avait besoin.

C'est en côtoyant des femmes enceintes qui ne voulaient pas d'enfant que le Dr Morgentaler en est arrivé à la conclusion qu'il était "Hypocrite" pour un médecin de refuser d'aider une femme enceinte qui voulait se faire avorter mais qui ne trouvait personne pour le faire.

Le Dr Morgentaler a révélé au tribunal qu'une étude des conditions post-opératoires de 5,641 de ses patientes lui avait montré que des complications n'étaient survenues que dans 70 cas.

Vote en faveur de la grève

CAP-DE-LA-MADELEINE, Québec (PC) - Les quelques 600 ouvriers de la Reynolds Aluminium, du Cap-de-la-Madeleine, se sont prononcés à 80 pour cent en faveur de la grève pour appuyer leurs revendications salariales.

Les négociations se poursuivent depuis le début de septembre entre le syndicat des employés, membres des métallurgistes unis d'Amérique et l'employeur, en présence d'un conciliateur. Elles achoppent sur les salaires, les pensions et l'embauche des employés temporaires.

La grève pourrait être déclenchée le 14 novembre si les pourparlers n'aboutissent pas d'ici là.

Avis de grève des employés de la CTUM

MONTREAL (PC) - La Fraternité des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et services connexes de Montréal, qui regroupe quelque 3,200 membres, a signifié un avis de grève légale au ministère du Travail à compter du 7 novembre.

La convention collective de travail des syndiqués de la commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal est expirée depuis le 11 janvier dernier.

Les questions litigieuses qui restent à régler sont les salaires, les conditions de travail, la séparation des fonctions de chauffeur d'autobus et d'opérateur de métro et l'introduction d'une troisième équipe de travail.

MARCHE SUR L'EAU - Debbie Scruggs (à droite), âgée de 13 ans, et Sheryl Steelman, âgée de 15 ans, ont fait, cette semaine, à la marina Del Rey en Californie, la démonstration de nouvelles raquettes en caoutchout soufflé qui permettent de marcher sur l'eau sans trop de difficulté.
(Téléphoto AP)

Urgence d'un débat entourant la formation d'un empire de presse

Le résultat du scrutin de lundi relance avec plus d'acuite et d'urgence le débat entourant la formation d'un empire de presse au Québec qui controlera plus de 75 pour cent du tirage des quotidiens.

Les Québécois, déclare le président de la fédération professionnelle, M. René Mailhot, ne peuvent permettre que, conjointement à un gouvernement détenant maintenant un pouvoir demesuré, se constitue un empire de presse, l'empire Desmarais qui jouira de pouvoirs encore plus effarants.

Ce système électoral qui traduit si mal les lignes de force de la société québécoise, ce système qui permet à 45 pour cent de la population de ne pas être représenté adéquatement à l'assemblée nationale, impose des responsabilités accrues, demande une vigilance soutenue de la part des journalistes et des entreprises de presse à l'endroit du gouvernement.

Le contexte politique actuel commande la diversité des mas-média et non la tendance actuelle à l'homogeité, à une uniformisation institutionnel. Ce type même de journalisme qu'on eut tendance à commander plusieurs dirigeants et propriétaires d'entreprises de presse au cours de la dernière campagne électorale.

Plus que jamais, déclare le président de la FPJQ, les professionnels de l'information doivent axer leurs efforts vers un journalisme prospectif, un véritable journalisme d'investigation.

Le président de la FPJQ lance finalement un appel en faveur d'un regroupement des forces, d'un militantisme accru des journalistes dans leurs organismes syndicaux et professionnels.

Intervention chirurgicale révolutionnaire

MONTREAL PC — Un jeune homme de 19 ans, à qui il manquait une mâchoire depuis sa naissance, présente aujourd'hui un visage normal, à la suite d'une intervention chirurgicale révolutionnaire pratiquée à l'hôpital Montreal Children's par un chirurgien parisien.

Le Dr Paul Tessier a réussi cette opération sur Christopher Vendette, de Montréal, qui avait déjà subi 15 opérations avant celle de cette semaine.

"Cette dernière opération a complètement changé le visage de mon fils, a déclaré le père de Christopher. Les médecins lui ont rebâti tout un côté du visage."

L'aspect révolutionnaire de cette opération consiste, pour le chirurgien, à travailler sur les os du visage en passant par le crâne.

Le Dr Tessier en est rendu à sa 300e opération du genre.

D'ici à quelques mois, des chirurgiens montréalais ont l'intention de se servir de la technique du Dr Tessier.

SPÉCIAUX DES FÊTES

ESCOMPTE DE 10%
sur la finition des films ou diapositives en couleurs.

Escompte de 10%
sur tous produits photographiques ou de projection.

Faire-part, photos de mariage, de fiançailles,
10% de rabais
(spécial limité au 31 déc. 73).

Une photo couleurs comme cadeau de Noël, quelle marque de délicatesse et d'appréciation. Qu'en pensez-vous!

Chez ELECTRO-PHOTO, vous faites toujours de bonnes affaires.
ELECTRO PHOTO & Publicité
364 - 370, Bagot, Bagotville.
Tél.: 544-5343.
Walter Gagnon, propriétaire.

Grand nouveau
à la Baie des Ha Ha!
Ouverture d'un Centre de Musique,
jeudi le 1er nov. matin à 9h. au 370, rue Bagot, Bagotville.

EN SPECIAL
Stéréo complet
AVEC 7 pièces: table, tourne-disque, écouteurs, haut-parleur, lecteur de cassettes
$169.95
(quantité limitée)

PAB-SONIC offre aussi des conditions avantageuses de paiement.

PAB-SONIC met à votre service 3 techniciens.

AUTRE SPECIAL
le Jeu des Vedettes (valeur $7.00) donné
gratuitement
avec tout achat de $20.00 et plus (quantité limitée)

Autre spécial
1 disque 45 tours remis aux 200 premiers visiteurs.

PAB-SONIC est le seul distributeur à la Baie des fameux produits Toshiba, Kenwood et Goodmans.

N'oubliez pas de visiter la chambre d'écoute de PAB-SONIC.

CENTRE DE MUSIQUE
PAB-SONIC INC.
370, Bagot — BAGOTVILLE.
Tél.: 544-5343

POUR MIEUX VOUS SERVIR
DEUX BOUTIQUES !
UNE SUR LA RUE RACINE SUR LA COTE
MAINTENANT UNE A
PLACE du SAGUENAY

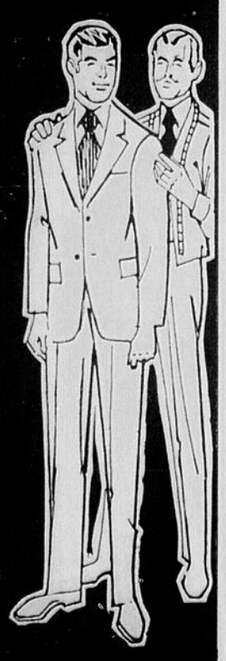

PLACE du SAGUENAY
aflamme
maîtres tailleurs
CHARGEX ACCEPTEES master charge
UN COMPLET SUR MESURES
C'EST PLEIN D'ALLURE !
COMPLETS SUR MESURES
CHOIX DE TISSUS
LIVRAISON DANS 8 JOURS

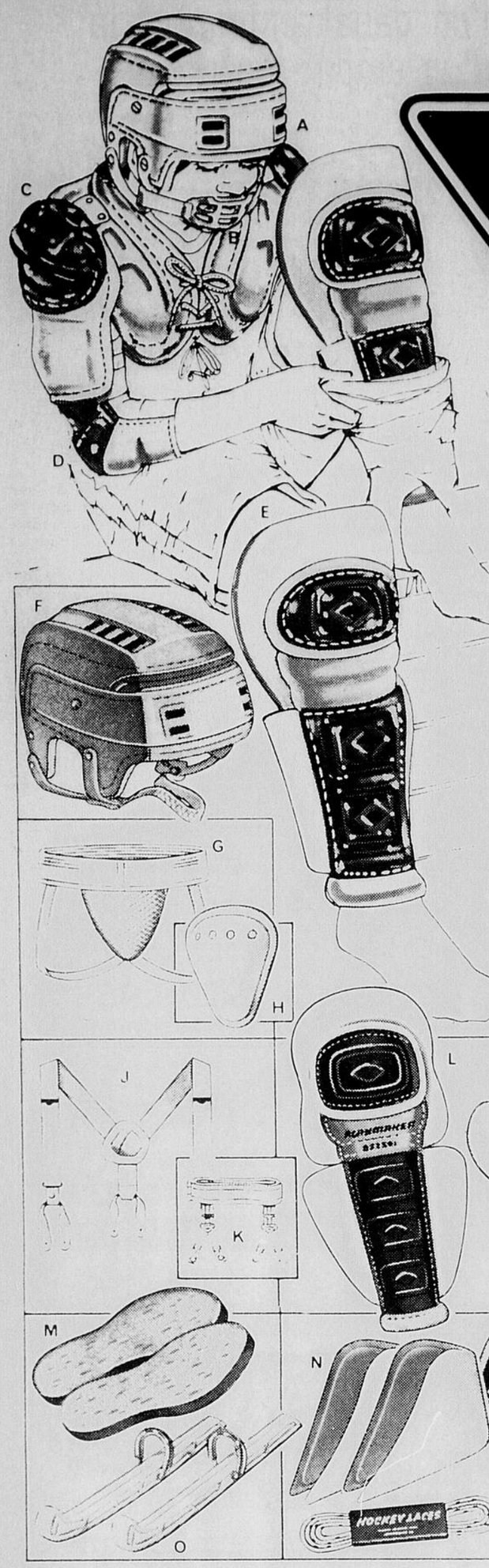

CANADIAN TIRE

Pour partir du bon pied...

PATINS TUBULAIRES

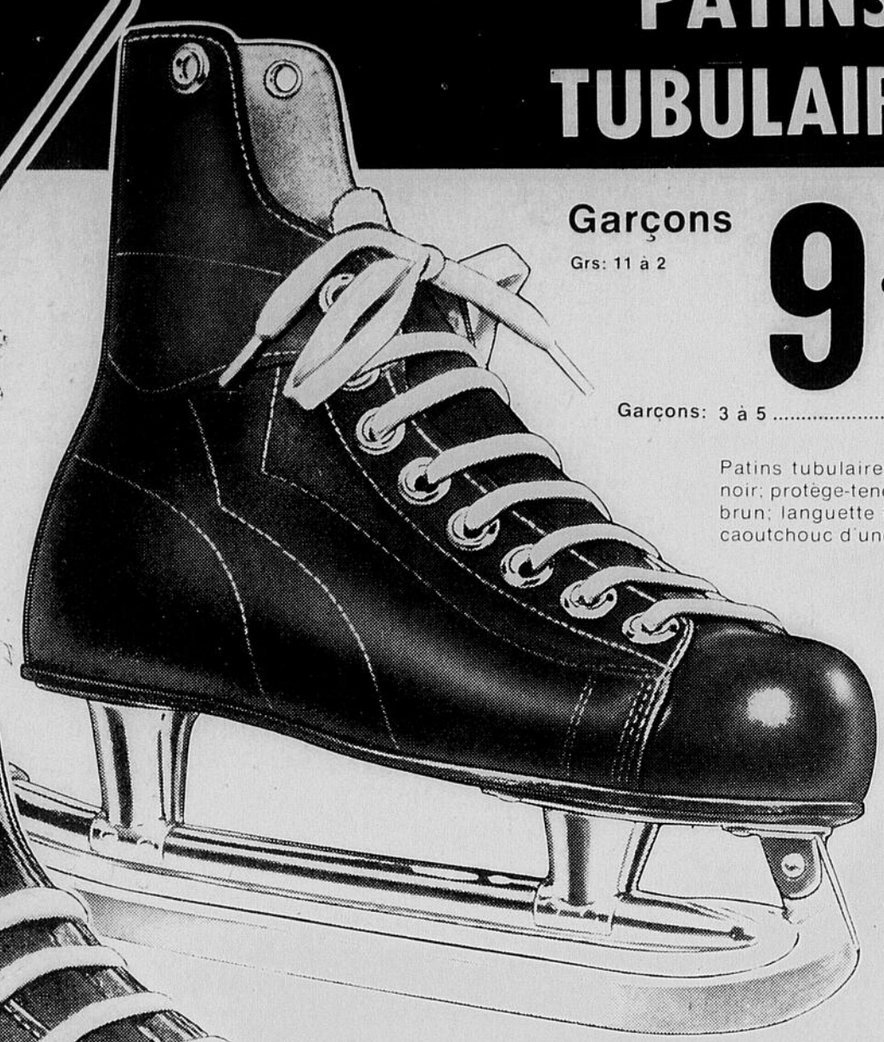

Garçons
Grs: 11 à 2 — **9.98** la paire

Garçons: 3 à 5 ..... **10.98**

Patins tubulaires en cuir fendu noir; protège-tendons et bout cuir brun; languette feutrée, semelle caoutchouc d'une pièce.

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT CANADIAN TIRE

Patins Playmaker Senior

Garçons 3 à 5. . . . — **14.95** la paire

Patins à tub chromé, lame en acier recuit, protecteur plastique. Semelle composition 1 pièce. Belle empeigne en fleur de cuir noir, doublure rembourrée. Bout double feutre et languette coussinée de feutre d'excellente protection et grand confort.

Pour un jeu bien en main . . .

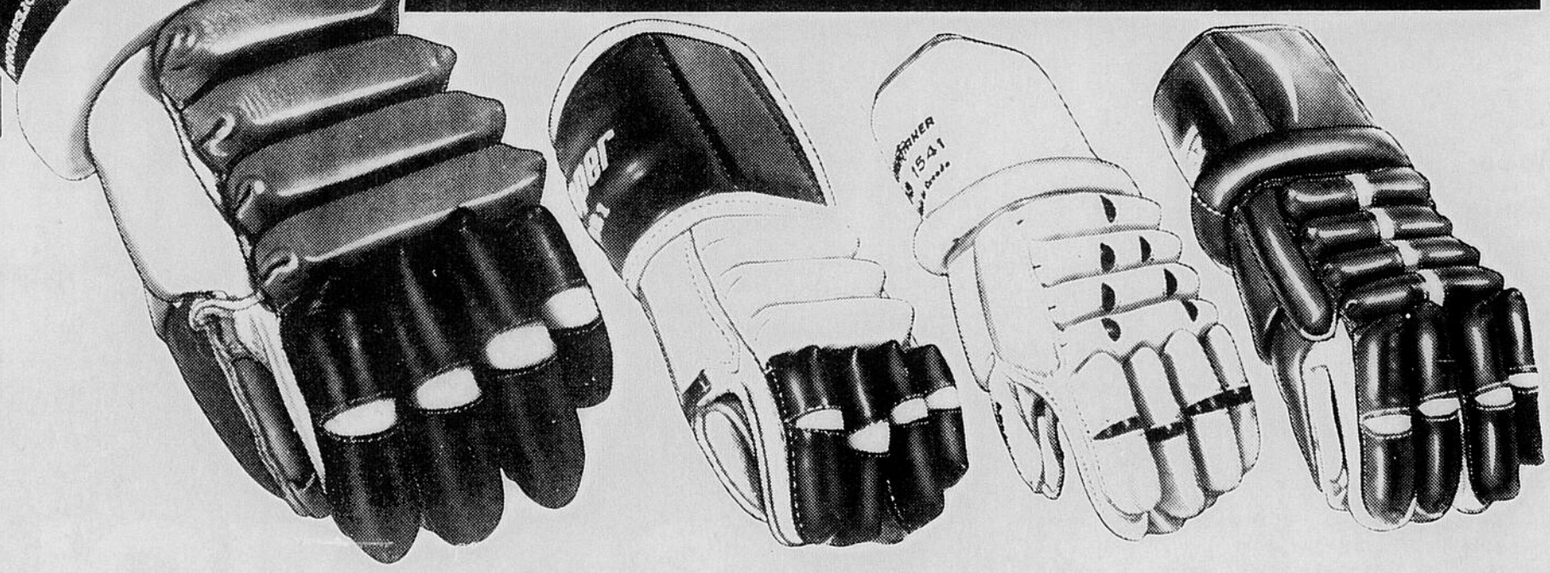

Gants tout cuir	**Gants de garçons**	**Gants Pro**
19.95 la paire	**5.98** la paire	**23.95** la paire
en rouge, noir et blanc, paume en cuir de vache, pleine peau beige, pouce bien rembourré. Longueur: 14 1/2".	par Cooper. Pour garçons jusqu'à 12 ans. Avec paume cuir fendu. 3 bourrelets de dos, pouce 1 pièce, manchette et doigts en vinyle rembourré.	Cuir souple de vache fauve. Bourrelets de dos et poignet rembourrés. Double couture aux points de fatigue. 13 1/2" longueur.

Pro-Champ de luxe — **25.95** la paire

Fait de cuir de vache. Doigts cintrés, bourrelets transversaux articulés. Protège-pouce, protège-poignet et renforts moulés. Couture nylon. 16" longueur.

EXTRA COUPONS BONUS

A— Casque Pro-Guard, en polythylène à haute densité. Blanc.	**3.59**		
Pro-guard par CCM. Blanc.	2.99		
B— Protege-bouche, pour 10 ans et plus.	**1.29**		
C — Epaulières Mastercraft. Jeunes jusqu'à 16 ans.	**5.99**		
Ouatage sous toile, garçons 8 à 10 ans.	4.98		
Ouatage sous toile, jeunes jusqu'à 15 ans.	7.89		
D— Coudieres, recouvert vinyle, doublé de mousse, jusqu'à 13 ans, la paire.	**3.98**		
Coudières Cooper pour hommes 11", la paire.	4.69		
E— Jambieres Playmaker junior, légèrement doublées aux genoux et ailes 13" longueur, la paire.	**6.89**		
F— Casque par Cooper, moulé en polyéthylène. Blanc.	**3.59**		
G— Suspensoirs athlétiques, avec gousset protecteur. S.M.L.	**1.65**		
H— Protecteur Formalite pour ci-dessus.	1.25		
J— Suspensoirs athlétiques junior, élastique, ajustable, 34".	**1.65**		
Pour hommes 44 pouces.	1.85		
K- Jarretières de hockey, garçons jusqu'à 12 ans, la paire.	1.49		
L— Jambières, légères, genouillère renforcée vinyle, la paire.	**8.98**		
Jambières jeunes jusqu'à 16 ans, la paire.	6.89		
M— Semelles isolantes, garçons, grs. 11 à 6, la paire.	**.44**		
N— Chevillières, caoutchouc renforcé, la paire.	**.98**		
O— Protège-lames, unitaille, peut être coupé au besoin, la paire.	**.85**		
P— Lacets pour patins, 72" de longueur, luxueux, blanc, la paire.	**.35**		
Rondelle	.29	**Tape à hockey.** Noir	.29

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

KENOGAMI
20 RUE PRICE
547-2605

CHICOUTIMI
1257 BOUL. TALBOT ET
RUE DES CHAMPS-ELYSEES
549-5014

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

2e Section | Jeudi, le 1er novembre 1973 | page 13

ANDRE LESTOURNEAU

Maurice Fillion préfère le métier d'instructeur

A n'en pas douter un seul instant, Mauride Fillion ne finira pas ses jours comme dépisteur. Dans un avenir rapproché, il retournera à son métier d'instructeur, sa vocation première.

Sans l'avouer ouvertement, il est évident que Fillion s'ennuie à mort dans ce nouveau rôle de dépisteur. Habitué aux déclarations fracassantes, Fillion doit travailler aujourd'hui à l'écart d'un peu tout le monde, se contenter de jouer le rôle d'observateur, sans avoir le droit d'ouvrir la bouche et de formuler ses commentaires.

Ce métier de sorcier est définitivement trop austère pour Maurice Fillion, un type autoritaire qui s'est rapidement créé une réputation enviable en tant qu'instructeur.

Rencontré dernièrement dans le mail du Colisée, Fillion n'a pas nié la rumeur voulant qu'il effectue un retour comme instructeur et qu'il abandonne les Nordiques.

"Je suis heureux de mon sort et il n'est pas question de laisser tomber les Nordiques pour l'instant", de répondre ce dernier, sans trop de conviction dans la voix. Et Fillion devait ajouter:"Par contre, il y a toujours des possibilités que je redevienne instructeur et il est vrai que j'ai reçu des offres intéressantes".

Lorsque Fillion parle d'offres intéressantes, il ne peut cacher qu'il s'agit d'une proposition des Rangers de Drummondville, où la direction de l'équipe locale lui a offert plein pouvoir, soit le rôle d'instructeur-gérant. La nouvelle a été étalée publiquement dans les journaux.

Toutefois, avant d'abandonner les Nordiques, et de délaisser ce métier solitaire de dépisteur, Fillion demeure pleinement conscient de son devoir qui l'incombe et il entend compléter son contrat qui expirera au printemps."Ce n'est pas le temps de laisser tomber les Nordiques, d'affirmer Fillion, reconnu pour être fidèle à ses engagements. Jacques Plante a besoin de jeunes joueurs, et je me dois de dénicher quelques bons prospects".

PAS DE CONPARAISON ENTRE LES DEUX METIERS

Pour Maurice Fillion, aucune comparaison possible entre le métier de dépisteur et celui d'instructeur, encore de loin celui qu'il préfère.

"Les deux métiers sont bien différents, d'expliquer Fillion. Un dépisteur doit travailler isolément et faire preuve de perspicacité, tandis qu'un instructeur est beaucoup plus sujet à la critique et qu'il ressent une plus forte pression".

Au risque d'y laisser plus facilement sa peau, Fillion préfère encore ce métier ingrat de pilote, d'être moins seul pour voyager et de pouvoir dire ce qu'il pense.

Mais avant de s'embarquer à nouveau dans cette galère, où il s'est attiré la réputation d'un maître hors pair avec les Rangers de Drummondville et les Remparts de Québec, Fillion exigerait plus de sécurité.

"A 41 ans, je me dois de penser à l'avenir, de faire remarquer Fillion. Et pour déménager, il faudra me faire des offres intéressantes et m'assurer d'une plus grande sécurité, d'un contrat à long terme".

Se refusant d'apporter certaines clarifications sur la récente proposition des dirigeants de Drummondville, il est bien clair que Fillion songe très sérieusement à effectuer un retour comme instructeur. Seul, le présent contrat qui le lie avec les Nordiques l'a forcé à refuser cette offre des Rangers.

Rien n'est définitif cependant pour la saison 74-75, car Fillion deviendra agent libre. Et ne soyez pas surpris de le revoir derrière le banc de Drummondville, car la direction de l'équipe lui a offert une petite fortune et des conditions vraiment intéressantes pour revenir à ses premières amours... Ce n'est qu'une question de formalité et de temps.

Scotty Bowman, dépité d'une joute

MONTREAL (PC) — Scotty Bowman était dépité hier soir après que les Penguins de Pittsburgh eurent arraché un verdict de 1-1 aux Canadiens de Montréal.

L'instructeur du Tricolore n'a d'ailleurs pas manqué de manifester sa colère à l'endroit de l'arbitre Wally Harris.

"Ce gars-là est un arbitre moche", a dit Bowman. "Il a peur d'imposer des pénalités dans cette bâtisse."

"Je parie qu'au cours des quatre ou cinq dernières années, il n'a pas imposé plus de quatre ou cinq pénalités par rencontre ici. Et nous sommes pris avec lui car il n'y a pas beaucoup d'arbitres de disponibles."

Bowman était furieux parce qu'il était d'avis que Harris avait raté au moins deux occasions de pénaliser des joueurs pour avoir retenu en troisième période. Mais ce n'est pas tout.

"Il y a eu 40 mises au jeu dans leur territoire ce soir et au moins 15 d'entre elles auraient pu être évitées. A chaque fois que Brown touchait au disque, il y avait mise au jeu.

"Harris aurait dû prévenir le gardien ou faire quelque chose. Nous avons discuté de ces situations l'été dernier mais nous avons perdu notre temps si les arbitres ont décidé de ne pas sévir."

Bowman était également fort déçu de la tenue des siens contre une équipe qu'ils avaient battu 3-2 il y a une semaine à Pittsburgh.

"Nous avons mal joué. Notre défensive s'est bien comporté mais notre offensive n'avait rien dans le ventre. Guy Lafleur et Chuck Lefley n'ont obtenu aucun lancer tandis que Cournoyer a effectué un seul lancer.

Dans le vestiaire des Penguins, l'instructeur Ken Schinkel ne partageait pas l'avis de Bowman au sujet des hors-jeu soi-disant provoqués par son gardien.

"Si un joueur adverse s'emmène à toute vitesse, il est beaucoup mieux pour le gardien de retenir le disque dans son gant".

"Nous nous en sommes tenus aux principes fondamentaux du hockey", a-t-il souligné d'autre part.

"Nous avons préconisé le même type de jeu que lors de notre victoire de 7-2 contre les Rangers de New York dimanche."

Lowell Macdonald avait compté à 2:40 de la 3e période permettant aux Penguins d'annuler 1-1.

Le joueur de centre Pete Mahovlich avait ouvert le pointage pour Montréal, en deuxième période, avec son quatrième filet de la saison.

Au Minnesota, Phil Esposito a compté son 14ème but de la saison, alors que les Bruins de Boston ont blanchi les North Stars du Minnesota 5-0.

Wayne Cashman a ouvert le pointage dans la troisième minute de jeu de la première période et a récolté une passe sur le but de Ken Hodge, son neuvième de la campagne, à 12:02.

Esposito, qui a enfilé au moins un but à chacun des matches des Bruins cette année, a déjoué le gardien adverse en période médiane.

André Savard et Bobby Orr ont complété le pointage des vainqueurs. Les North Stars, la seule du circuit Campbell à n'avoir pas encore remporté la vitoire depuis le début du calendrier régulier, présente maintenant une fiche de six matches nuls et cinq revers.

Le gardien Ross Brooks, qui prenait part à sa deuxième rencontre, n'a pas eu de mal a repousser les 25 lancers dirigés vers lui.

A Buffalo, Richard Martin a réussi le truc du chapeau en procurant un gain de 3-2 aux Sabres de Buffalo sur les Golden Seals de la Californie dans la LNH.

Joey Johnston et Pete Laframboise ont répliqué pour les visiteurs.

POUR SIX SEMAINES — Le joueur de centre étoile des Sabres de Buffalo, Gilbert Perreault, attend patiemment que ses coéquipiers sautent sur la glace, avant la joute contre les Golden Seals de la Californie, hier soir. Perreault a la jambe et le pied dans le plâtre, après avoir subi une fracture dimanche dernier. Il ne pourra chausser les patins avant six semaines.

"Je suis satisfait de mes deux saisons" (Guy Lafleur)

GUY LAFLEUR

Pierre Bourdon

Montréal (Spécial au Quotidien) — Il est midi. La pratique journalière des porte-couleurs du Canadien de Montréal est terminée depuis une vingtaine de minutes. Certains athlètes intéressés à s'améliorer sans cesse, demeurent sur la glace du Forum, alors que d'autres de leurs équipiers, ont déià revêtu leur habit de rue.

Le dernier à quitter la patinoire est Guy Lafleur, qui à notre demande accepte gentiment de nous accorder une entrevue, spécialement à l'intention des milliers de lecteurs du Quotidien Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Faisant un retour en arrière, nous avons demandé à Guy Lafleur, s'il était fier des deux saisons complètes qu'il a passées à date, au sein de l'organisation du Bleu Blanc Rouge.

"Je suis conscient que j'ai atteint la Ligue nationale de hockey entouré d'une publicité monstre. Tu sais, mon rôle n'était pas facile. J'avais un défi effarant à relever. Il est évident que j'étais intérieurement très nerveux et tendu. Non, je ne m'attendais pas à faire mieux que ce que j'ai fait et je suis satisfait", de nous affirmer Guy Lafleur, un athlète très ouvert et d'une amabilité parfaite.

On sait que Lafleur, qui a accumulé seulement deux buts à date cette saison, obtenait une fiche de29 buts et 35 passes en 1971-72, tandis que la saison dernière, son record s'établissait à 28 buts et 27 mentions d'assistance.

JE PASSE TROP SOUVENT

"Je sais que je manque de confiance en moi. Je passe trop souvent le disque alors qu'à maintes reprises, je pourrais exécuter des tirs au but. D'ailleurs, mon épouse Lise et mon père me reprochent souvent ces erreurs," de continuer le hockeyeur de 22 ans natif de Thurso.

"Je reconnais que je n'ai pas encore fait mes preuves et je considère que je suis employé selon les perfomances que j'ai offertes à date", selon Lafleur, un garçon adulé et choyé lors de sa dernière saison junior avec les Remparts de Québec.

"Toutefois, mes exploits personnels sont secondaires. Je m'aligne avec une équipe championne et c'est merveilleux", de déclarer l'ailier droit du Canadien qui ne cache tout de même pas son ambition qui serait d'accumuler 70 points cette saison, dont 40 buts.

AGENT SECRET

"Qu'aurait fait Guy Lafleur dans la vie s'il n'avait pas joué au hockey? "Une carrière telle que dans la police montée ou agent secret m'a toujours fasciné. C'était pour moi un rêve de jeunesse," selon Guy Lafleur, un marchand de vitesse qui demeure à Brossard, en banlieue de Montréal.

De voisinage agréable, Guy Lafleur aime beaucoup aller dîner ou veiller chez ses grands amis du tricolore que sont particulièrement les Yvan Cournoyer, Claude Larose, Jacques Laperrière et Henri Richard.

"Lorsque durant la saison estivale, j'ai quelques jours de répit, j'aime bien pratiquer le tennis et le ski nautique", de nous faire savoir Guy Lafleur qui incidemment visitait la région de Chicoutimi l'été dernier, dans le cadre de l'école moderne de hockey. "J'ai pu me rendre compte qu'à Chicoutimi et dans la région Saguenay, les fervents du hockey étaient nombreux", de l'avis de Lafleur qui s'est informé de l'état de santé des Saguenéens de Chicoutimi, de la Ligue Majeure junior du Québec.

JE NE VEUX RIEN SAVOIR DES AUTRES CLUBS"

En résumé, Guy Lafleur est un homme heureux à Montréal et il tient à demeurer avec le Bleu Blanc Rouge encore de nombreuses années. "Je suis très bien traité, et je suis à Montréal pour y rester", de dire Lafleur.

Qus fait Guy Lafleur avec le salaire exorbitant qu'il reçoit pour jouer au hockey? Ce dernier de répondre: "Je ne possède aucune business à date et je ne connais pas le domaine. D'autre part, je place mon Argent et peut-être qu'un peu plus tard, je serais intéressé à faire des transactions, mais pour maintenant il n'en est nullement question. Je joue au hockey, c'est tout ce que j'ai à faire."

En terminant, Lafleur se considère comme privilégié de ne pas avoir eu de graves blessures depuis ses débuts professionnels. "J'en suis à ma troisième saison avec le Canadien et à date je n'ai manqué qu'une dizaine de rencontres à cause de blessures", de nous confier un Guy Lafleur qui espère bien que sa bonne étoile continuera à briller.

Ce n'est certes qu'un début pour Guy Lafleur, athlète imbu de dignité et de tenacité. Un magnifique exemple pour la jeunesse.

SPORT EN CHIFFRES

Ligue Junior Régionale

Classement

	G	P	N	BP	BC	Pts
Jonquière	7	0	1	50	30	15
Chicoutimi	6	3	0	71	28	12
Alma	4	3	1	37	28	9
Port-Alfred	4	2	0	36	24	8
Dolbeau	1	6	0	21	40	2
Roberval	0	8	0	36	84	0

Hier
Aucune joute
le soir
Jonquière à Port-Alfred

demain
Dolbeau à Roberval

Ligue Junior Majeure du Québec

Classement
Division Est

	G	P	N	BP	BC	Pts
Québec	12	2	1	123	66	25
Sorel	10	3	3	84	20	20
Schawinigan	5	5	2	63	54	12
Chicoutimi	4	9	0	45	75	8
Trois-Rivières	3	12	0	69	6	6

Division Ouest

Cornwall	11	3	0	86	43	22
Montréal	7	4	2	82	60	16
Sherbrooke	6	7	0	52	66	12
Laval	5	4	1	61	53	11
Drummondville	3	4	0	56	86	6
Hull	3	8	0	34	58	6

Aucune joute

Ce soir
Montréal à Cornwall
Sherbrooke à Drummondville

Demain
Québec à Chicoutimi
Hull à Shawinigan
Cornwall à Sorel

Ligue Nationale

Ligue nationale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	10	7	2	1	51	28	15
Buffalo	10	7	3	0	36	33	14
Montréal	9	6	2	1	29	21	13
Toronto	10	5	3	2	36	24	12
Vancouver	8	4	3	1	26	23	9
Rangers	9	3	4	2	28	23	8
Islanders	9	1	4	4	17	27	6
Détroit	10	2	7	1	33	51	5

Division Ouest

Philadelphie	9	6	3	0	27	13	12
Atlanta	8	4	3	1	20	20	9
Pittsburgh	9	4	4	1	27	36	9
Chicago	8	2	2	4	20	15	8
Los Angeles	9	3	4	2	24	29	8
Calibornie	9	3	6	0	22	35	6
St-Louis	8	2	4	2	17	22	6
Minnesota	11	0	5	6	24	37	6

Hier
Pittsburgh 1 Montréal 1
Boston 5 Minnesota 0
Californie 2 Buffalo 3

Le soir
Toronto à N.Y Islanders
N.Y. Rangers à Los Angeles
Chicago à Philadelphie
Californie à Atlanta

Demain
Saint-Louis à Vancouver

Association Mondiale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
N.-Angleterre	11	7	3	1	36	26	15
Québec	12	8	4	0	46	38	16
Cleveland	9	6	1	2	33	22	14
Chicago	10	5	4	1	36	31	11
Toronto	10	2	7	3	36	45	7
New-York	11	2	7	2	24	44	6

Division Ouest

Edmonton	7	6	1	0	33	19	12
Winnipeg	10	4	5	1	34	34	9
Minnesota	9	4	4	1	27	29	9
Houston	8	4	3	1	29	19	9
Los Angeles	10	3	6	0	23	36	6
Vancouver	11	3	8	0	33	54	6

Hier
Québec 5 Vancouver 1
Winnipeg 4 Cleveland 6

le soir
aucune joute

Demain
Québec à Edmonton
New-Yord à Winnipeg
Minnesota à Los Angeles

SOMMAIRES

Ligue Nationale

PITTSBURG 1 MONTREAL 1

Première Période

Aucun but.
Punitions: Jones Pgh 9:08, Lafleur M 10:28

Deuxième Période

1. Montréal, P. Mahovlich 4 Lafleur, Shutt 13:46
Pénalité-Lefley M 16:27

Troisième Période

2. Pittsburgh, MacDonald 6 Apps, McDonough 2:40
Aucune pénalité
Lancers:
Pittsburgh 7 8 9-24
Montréal 5 9 15-29
Gardiens- Brown, Pittsburgh; Thomas, Montréal
A.- 16,103

BOSTON 5 MINNESOTA 0

Première Période

1. Boston, Cashman 4 Orr 2:42
2. Boston, Hodge 9 Cashman 12:02
Pénalités—O'Brien Min 13:25, Savard B 18:58.

Deuxième Période

3. Boston, Esposito 14 Marcotte 9:33
4. Boston, Savard 2 Marcotte, Oddleifson 17:52
Pénalités—Barrett Min 4:27, Esposito B 6:33, Barrett Min 11:12.

Troisième Période

5. Boston, Orr 5 Esposito 7:17
Aucune pénalité.
Lancers:
Boston 14 13 11-38
Minnesota 4 7 14-25
Gardiens-Boston, Brooks. Minnesota, Maniago.
A— 15,121.

CALIFORNIE 2 BUFFALO 3

Première Période

1. Buffalo, Martin 8 Robert, Meehan 19:37
Pénalités-Stewart Cal 1:55, Carrière Buf 6:33.

Deuxième Période

2. Californie, J. Johnston 7 McKenchnie 0:34
3. Buffalo, Martin 9 Pratt 9:05
Pénalité-Stewart Cal 16:29

Troisième Période

4. Buffalo, Martin 10 Robert, Robitaille 10:33
5. Californie, Laframboise Graves, Murray 16:40
Pénalité—Robitaille, B, 14:39
Lancers:
Californie 4 9 6 - 19
Buffalo 7 14 14 - 35
Gardiens—Californie, Edwards; Buffalo,
A.- 15,858

Association Mondiale

WINNIPEG 4 CLEVELAND 6

Première Période

1. Winnipeg, Snell 2 McDonald, Hornung 8:06
Pénalités—Young Cl 7:50, J. Hargreaves Wpg 14:46.

Deuxième Période

2. Cleveland, Walker 2 Erickson 2:06
3. Winnipeg, Hull 6 ..... 3:35
4. Winnipeg, Spring 2 Rousseau, Hornung 5:41
5. Cleveland, Pinder 3 L. Hillman 8:31
6. Cleveland, Buchanan 8 Jarrett, L. Hillman 11:05
7. Cleveland, Walker 3 Young, L. Hillman 13:33
Pénalités—Asmundson Wpg 10;28, Rumple Cl 16:04.

Troisième Période

8. Winnipeg, Johnson 4 Zanussi, Rizzuto 6:19
9. Cleveland, Wiste 4 Pinder 13:31
10. Cleveland, Wayne Hillman 1 Buchanan ..... 19:39.
Lancers:
Winnipeg 8-11-12-31;
Cleveland 9-13-11-33.
Gardiens: Winnipeg, Daley. Cleveland, Cheevers
A.- 2,910.

QUEBEC 5 VANCOUVER 1

Première Période

1. Québec, Gilbert 4 Guité, Hoganson 6:15
2. Québec, Houle 6 Descôteaux, Tremblay 10:27
3. Québec, Caron 6 Bernier, Gendron 13:37
Pénalités—Guité, Q 1;52, C.Campbell V 4:34 O'Donoghue V 9:24.

Deuxième Période

4. Vancouver, Gellard 3 Cardiff, Adair 9:31
Pénalités: Hutchinson V 5:19, Guité Q 10:52.

Troisième Période

5. Québec, Gendron 4 Bernier, Hoganson 1:59
6. Québec, Beaulé 2 Bernier, Gendron 14:09
Pénalités: Gellard V 0:53, Hutchison V 10:54
Lancers:
Québec 12 4 8-24
ancouver 6 9 4-19
ardiens: Deguise, Québec, Gardner, Vancouver.
A.- 7,406.

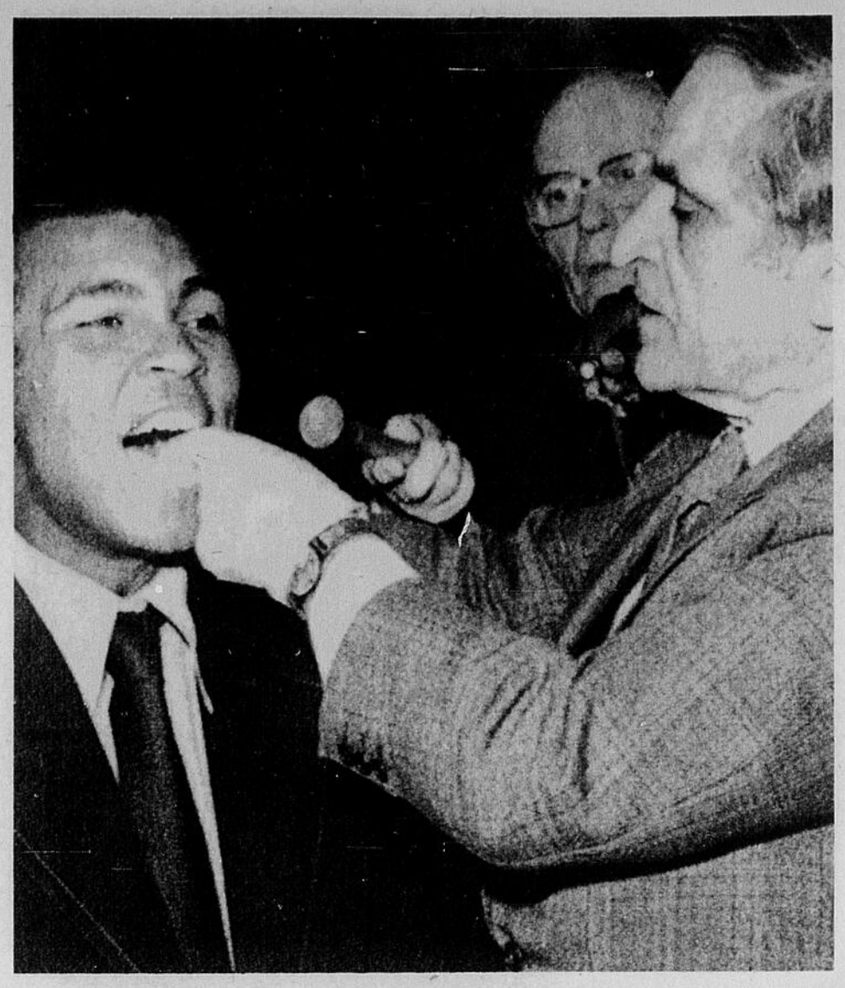

ALI PEUT ENCORE PARLER — Cassius Clay est rentré à New York, hier, afin de rassurer tout le monde sur l'état de sa mâchoire. Le docteur Harry Kleiman, médecin de la commission de boxe de l'Etat de New-York, examine la mâchoire d'Ali sous tous les angles, pour ensuite déclarer qu'elle était en parfait état Ali peut encore boxer... et parler !

Un manque de compétition sérieuse nuit aux athlètes

Par JULIEN GAGNON

CHICOUTIMI - La régionalisation dans le sport collégial peut avoir une certaine valeur sur le plan social, mais elle ne répond pas pleinement aux aspirations que l'on veut atteindre.

Selon Marc Boivin, directeur du service de l'éducation physique et des sports au collège de Chicoutimi, en réduisant la participation sur le plan provincial, on a atteint l'objectif visé, celui de réduire les budgets au strict minimum. Par contre, en certains secteurs de la province, cela peut causer un handicap majeur au développement des athlètes en raison du manque de compétition sérieuse.

Dans des centres populeux comme Montréal et Québec, le problème ne se pose pas. Il existe de nombreux collèges qui possèdent suffisamment d'effectifs pour pouvoir recruter des athlètes en assez grand nombre en vue de l'élaboration de programmes bien agencés.

Dans la seule périphérie de Québec, on retrouve pas moins de 12 institutions scolaires collégiales qui regroupent environ 15,000 à 18,000 étudiants. Dans de telles conditions, le choix de l'élite est plus facile et on peut se permettre de laisser tomber le voisin pour se consacrer uniquement au développement de son territoire.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est quelque peu différent. Chicoutimi et Jonquière possèdent une clientèle suffisante pour pouvoir recruter un nombre d'athlètes assez substantiel. Par ailleurs, Alma et St-Félicien sont encore en voie d'épanouissement et, malgré toute leur bonne volonté, ils ne sont pas encore en mesure de se faire valoir au maximum.

Quelques disciplines sportives telles que le volleyball et le handball ainsi que le badminton peuvent connaître une expansion rationnelle en évoluant seulement au niveau de secteur car il existe des ligues régionales bien structurées et qui fonctionnent à plein rendement, avec une participation suffisante.

Tant qu'aux autres disciplines comme le basketball, la natation, le judo, et plusieurs autres, on doit conserver l'intégration provinciale si on veut réussir à stimuler les athlètes qui y participent et à les motiver à maintenir leur entraînement régulier.

Des sports comme le football et le hockey ont dû être abandonnés en raison de restrictions financières et du transport trop dispendieux qui était occasionné.

Cela ne représente toutefois pas une sérieuse lacune pour les institutions des grands centres qui peuvent organiser des ligues dans leur propre secteur, laissant les autres coins de la province à leur propre dépendance.

On est présentement devant un fait concret. Ou bien on maintient la régionalisation à un niveau plus accentué ou bien on augmente les budgets de façon à permettre à tous les collègues de pouvoir enregimenter leurs athlètes sous la bannière de l'interdépendance; c'est à-dire la compétition intercollégiale.

Pour ce faire, le ministère de l'éducation doit envisager la possibilité d'établir un per-capita pour chaque collègue pour pouvoir créer un statut privilégié dans le secteur de l'éducation physique. Ce serait une meilleure facture que celle qui existe présentement, soit celle de laisser le service de l'éducation physique et du sport au bon vouloir du responsable du secteur du service aux étudiants.

Une bulle spéciale servirait de toit pour le tennis intérieur

CHICOUTIMI - La réalisation du projet de construction de terrains de tennis recouverts, pouvant être utilisés sur une période de 12 mois, prend une forme de plus en plus concrète.

Une visite faite, la semaine dernière en Ontario, par le président de l'Association régionale de tennis, M. Raymond Laroche, concernant l'achat d'une bulle spéciale pouvant servir de toît au nouvel édifice, a permis de constater que ce mode de construction est très acceptable, même dans une région comme la nôtre où le climat est assez rigoureux en période hivernale.

Selon les informations fournies par les dirigeants de la maison Farley et King de Guelph, Ont. qui sont distributeurs des manufacturiers suédois, il faut environ 30 minutes pour que le niveau de la température passe de moins 20 degrés à plus 63 degrés, à l'intérieur de la bulle. On estime donc que ce mode de construction conviendrait parfaitement à notre région.

De plus, les estimés qui avaient été projetés au montant de $125,000 comprenant l'érection de quatre courts de tennis en plus d'un chalet attenant, demeurent dans les normes prévues. La base du terrain serait en asphalte recouverte d'un matériau spécial dont le prix peut varier entre $3. à $10. la verge carrée. Dépendant de l'épaisseur du matériau recouvrant le fond du terrain, la balle accuse un rebondissement proportionnel.

Les spécialistes de la firme Farley et King sont d'opinion que l'on peut offrir une garantie de durée pour une période d'au moins sept ans sur la toile qui sert à la fabrication de la bulle. Par contre, la durée minimum d'une telle construction est prévue pour 10 ans.

Concernant la popularité du tennis en Ontario, Raymond Laroche a pu se rendre compte que cette discipline sportive est bien vivante dans tous les endroits qu'il a visités. Dans quatre clubs différents, la moyenne d'enregistrements au rôle de membres actifs varie entre 300 à 350 dont l'âges se situe entre 35 et 42 ans.

Le président Laroche ne voit pas tellement de difficultés à opérer de façon efficace, un club bien structuré, dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean.

M. Laroche prépare une série de documents, à l'heure actuelle, concernant toutes les informations nécessaires en rapport avec la construction d'un édifice recouvert.

Une réunion générale suivra et tous les amateurs de tennis auront alors l'opportunité de faire connaître leur point de vue sur le sujet.

Les sportifs ne peuvent plus utiliser d'anabolisants

LONDRES Reuter — le président du Comité international olympique, lord Killanin, a déclaré, hier, que la découverte d'une méthode de détection des anabolisants chez les sportifs était "vraiment une bonne nouvelle".

"Tout progrès significatif vers la détection de la drogue est bienvenu pour les dirigeants sportifs", a-t-il ajouté. Toute drogue qui donne une "force artificielle" et pourrait avoir de dangereux effets ultérieurs ne sera pas tolérée dans les compétitions internationales, a-t-il poursuivi.

"Au Comité olympique, notre but est de faire échouer la création de l'homme artificiel", a-t-il dit.

De son côté, le président du Conseil britannique de l'athlétisme amateur, M. Arthur Gold, a déclaré que la nouvelle recevrait bon accueil chez tous les responsables sportifs qui ont à coeur la santé de leur sport et de leurs athlètes. "Je suis partisan d'interdire, si nécessaire, les rencontres au cours desquelles l'usage d'anabolisants a tendance à fausser les résultats", a-t-il souligné.

La fin de l'usage des anabolisants assurera le retour de compétitions équitables en haltérophilie, a souligné pour sa part M. Wally Holland, secrétaire de l'Association britannique d'haltérophilie amateur.

SPORT EN BREF

Reuss avec les Pirates

PITTSBURGH (PA) — Les Pirates de Pittsburgh ont échangé hier le receveur Milt May aux Astros de Houston en retour du lanceur gaucher Jerry Reuss. Ils avaient obtenu le gaucher Ken Brett du Philadelphie en retour de Dave Cash le 18 octobre.

Reuss a connu sa meilleure saison l'an dernier avec un bilan de 16-13.

Reuss était passé du St-Louis à Houston en 1972. May a participé à 101 matches des Pirates l'an dernier, affichant une moyenne de .269, y compris sept circuits et 31 points produits.

La LNH veut acheter les Seals

HOMOSASSA SPRINGS, Floride (PA) — Les gouverneurs de la LNH ont donné le pouvoir à un comité ayant à sa tête Bill Wirtz, du Chicago, de poursuivre les négociations dans le but d'acheter les Golden Seals de la Californie afin de revendre le club à un autre acheteur.

La LNH a déjà fait une offre à Charles Finley, qui l'a rejetée.

Le comité de Wirtz comprend Bill Jennings, des Rangers de New York, Jack Kent Cooke, du Los Angeles, Jim Cullen, du St-Louis, et le président Clarence Campbell.

Echange de joueurs des ligues mineures

ST LOUIS — Les Blues de St-Louis et les Flyers de Philadelphie, de la ligue nationale de hockey, ont procédé aujourd'hui à un échange de joueurs des ligues mineurs.

Les Blues ont cédé le joueur de défense George Pesut, second choix des Blues au dernier repêchage amateur, aux Flyers en échange de l'ailier droit Bob Stump, troisième cho des Flyers.

Pesut, qui jouait à Denver, sera probablement envoyé aux Robins de Richmond, de la Ligue américaine, tandis que Stump portera les couleurs des Spurs de Denver, de la ligue de l'ouest.

Au baseball majeur

SCOTTSDALE — Au cours de leur réunion annuelle, qui a lieu à Scottsdale, en Arizona, les directeurs-généraux des clubs du baseball majeur ont recommandé l'établissement d'une nouvelle période de transactions inter-ligues. Ils ont suggéré que les transactions entre la Ligue nationale et la Ligue américaine soient permises entre le 15 mai et le 15 juin de chaque année.

Pour le moment, ces transactions ne sont autorisées qu'à partir du cinquième jour suivant la fin des séries mondiales et la fin

Par ailleurs, ils ont demandéqu'une décision définitive sur l'utilisation d'un frappeur désigné au cours des parties hors concours soit prise lors de la réunion des ligues majeures, le trois décembre prochain, à Houston.

La Pologne, en tournée au Canada

VARSOVIE (AFP) — Une équipe de hockey polonaise effectuera une tournée au Canada, fin décembre 1973-début janvier 1974, au cours de laquelle elle disputera une dizaine de rencontres avec des équipes ckadiennes amateurs.

Cette tournée entre dans le cadre des préparatifs de l'équipe polonaise en vue des prochains championnats du monde.

L'équipe de Pologne s'était déjà rendue au Canada en 1967.

René Villemure, à Saint-Louis

ST-LOUIS (PA) — Un porte-parole des Blues de St-Louis de la Ligue nationale de hockey, a annoncé hier que cette équipe s'était assurée les services de l'ailier gauche René Villemure, dans le cadre d'un échange conclu dimanche avec les Rangers de New York.

Dans un premier temps, les Bues avaient échangé l'ailier gauche Jack Egers en retour de Glen Sather des Rangers.

Le jeune Villemure, âgé de 21 ans, avait joué la saison dernière pour l'équipe de Providence, de la Ligue américaine de hockey. Cette année, il faisait partie de l'équipe d'Albuquerque, dans la Ligue centrale.

Boxeurs du mois

HONOLULU, (AFP) — L'Association mondiale de la boxe a déclaré le poids super-plume philippin Ben Villaflor, qui a reconquis la couronne mondiale face au Japonais Kuniaki Shibata, le 17 octobre, boxeur du mois.

Les nouveaux classements du mois d'octobre de l'AMB n'apportent pas de grandes modifications par rapport à ceux du mois précédent.

Chez les poids lourds, le Porto-Ricain Joe King Roman, mis K.O par George Foreman à Tokyo, a disparu des listes pour céder sa place à l'Argentin Gregorio Peralta no 10, qui rencontrera Ron Lyle, le 17 novembre, à Francfort.

Dans la catégorie des moyens, le Français Jean-Claude Bouttier a reculé d'un rang à la quatrième place des challengers de Carlos Monzon. Chez les super-légers, le champion d'Europe l'Espagnol Tony Ortiz, non classé le mois dernier, a fait une entrée méritée et est considéré comme le numéro quatre mondiale, derrière le champion du monde Antonio Cervantes.

Enfin, chez les coqs, le Thailandais Evenice Borkorsor, est passé de la neuvième à la quatrième place à la suite de son excellent combat, perdu de justesse contre le Mexicain Rafael Herrera à Los Angeles.

Duncan, relevé de ses fonctions

Les Stampeders de Calgary, de la Ligue canadienne de Football, relèvent de ses fonctions de dépisteur leur ancien instructeur, Jim Duncan.

Tournoi midget

HULL (Spécial) — Le tournoi de hockey pour la catégorie Midget organisé par le Club Kiwanis de Hull aura lieu cette année du 20 au 27 janvier 1974 à l'Aréna de Hull et cette neuvième édition de ce prestigieux tournoi devrait de nouveau attirer une foule record et les meilleures équipes de l'est du Canada.

L'an dernier, 40 clubs du Québec et de l'Ontario ont participé au tournoi et le même nombre d'équipes sera accepté cette année encore.

BERTRAND MALTAIS

La chasse aux concours s'avère par trop essoufflante

Plus de 1,000 personnes pour cette soirée de remise de prix dans le cadre de Détente 1973. Il y avait de quoi réjouir les organisateurs et le commanditaire.

Organisé à la vapeur en juin dernier et rendu possible grâce à l'étroite collaboration des associations du Saguenay-Lac-St-Jean, le concours Détente 73 fait la preuve que la gent sportive sait mettre en place des mécanismes capablès de susciter l'intérêt des chasseurs et des pêcheurs

Même si j'ai été l'un des grands instigateurs de Détente 1973, cela ne m'empêche pas aujourd'hui de me poser cette question fondamentale à savoir qu'il y aurait peut-être lieu de restreindre le nombre de concours. Particulièrement sur le plan local

Evidemment à ce moment-là, il faut songer à ne pas mettre en péril la vie même d'une association locale dont la promotion ne reposerait que sur la tenue d'un concours. Mais, dans la mesure du possible, on devrait éviter la duplication.

Certains chasseurs, au cours de la période fin octobre (la semaine du 28) ont certainement rencontré de la difficulté à répondre à toutes les invitations, à participer à toutes les compétitions. Puisqu'au cours de la même fin de semaine, on a relevé cinq manifestations différentes.

N'y aurait-il pas lieu de favoriser le regroupement régional susceptible d'assurer une plus forte participation du public, capable d'assurer également des prix encore plus intéressants.

Aux associations d'y songer sérieusement car au rythme actuel, on peut craindre l'essoufflement.

Pour avoir été à mes heures recherchiste, cinéaste et animateur d'une émission de télévision, invariablement fallait-il se soumettre aux mêmes questions.

Du genre du calibre à utiliser pour la chasse à l'orignal, des lieux à fréquenter pour exercer son tir, de l'art d'ajuster sa carabine, de la bonne méthode de survivre en forêt etc.

Toutes ces questions ont contribué d'une certaine façon à la naissance de Détente 73.

D'abord, la période des rencontres. Avec André Martel, biologiste en chef du district Saguenay-Lac-Saint-Jean; avec Roger James, président de l'association de chasse et pêche de Chicoutimi; avec Jean-Hugues Tremblay le commanditaire. Puis celles de consultations avec les diverses associations qu'on retrouve chez nous.

Des quelque 200 pages constituant l'ébauche du projet, on en arriva vite à quelque chose de plus précis, de mieux déterminé, quelque chose se regroupant dans une trentaine de pages qui a donné lieu comme vous le savez sans doute à une plaquette genre informations.

Allant d'une monographie de l'orignal aux appareils de pointage en passant par l'initiation à la boussole, la survie en forêt et j'en passe.

Détente 73 se veut avant tout instrument d'éducation sportive aux fins d'élargir le champ de connaissance de celui qui se rend en forêt pour des raisons diverses, notamment pour la chasse et la pêche.

Détente 73 vient récompenser non seulement ceux à qui la fortune sourit lors d'une excursion mais également à celui qui se soucie d'améliorer ses connaissances et qui ne craint pas d'apporter sa collaboration.

Aussi, Détente 73 et ses prédécesseurs (du moins je l'espère) tient-il compte de l'appui au service de la faune, au domaine de l'éducation et de la sécurité, d'un concours de tir, de la survie en forêt.

Avec l'attribution de points, pour celui qui veut bien consentir un minimum d'efforts, il y a lieu d'espérer de belles récompenses.

Dans le genre de celles obtenues l'autre soir par une vingtaine de personnes dont MM. Gagnon et St-Laurent aujourd'hui propriétaires d'une magnifique carabine grâce à l'appui d'un commanditaire.

Pour une première tentative, Détente 73 a pris un bon départ. Sans doute laisse-t-il de la place à de l'amélioration et c'est là qu'il me faut souhaiter de nouveau la collaboration de chacun de vous.

Vos suggestions seront les bienvenues en tout temps. Détente 73, encore plus Détente 74 ne se veut pas l'oeuvre d'un homme ou d'un petit groupe restreint mais celle de toute la collectivité de chasseurs et pêcheurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

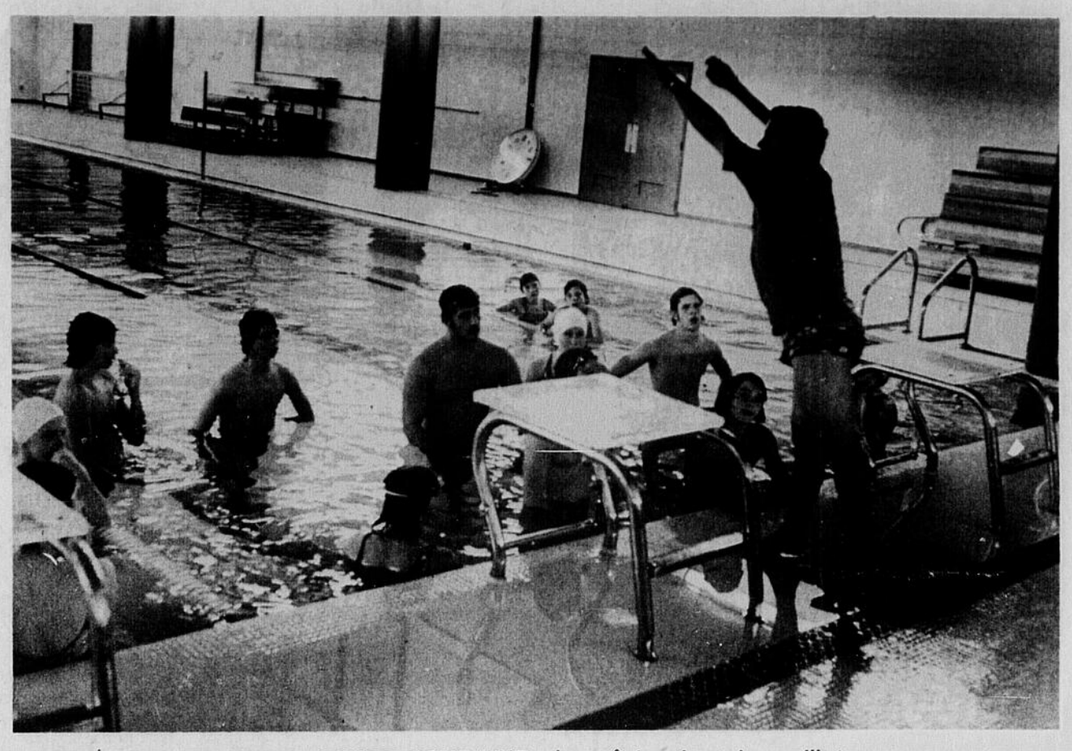

LANCEZ VOUS EN AVANT, COMME POUR UNE PLONGEE. L'instructeur de natation, Ls. Philippe Gagnon, explique à ses élèves la meilleure façon de maîtriser le style papillon. (Photo Réal Tremblay)

Au club de natation de Chicoutimi

Plusieurs têtes d'affiche parmi les meilleurs nageurs au Canada

Julien Gagnon

Chicoutimi — Préparer des jeunes athlètes en fonction d'une participation à des compétitions provinciales et nationales, exige une patience à toute épreuve. Plus spécialement, lorsque l'on a affaire à un groupe de jeunes nageurs qui sont remplis de talent et qui ne demandent pas mieux que de le mettre à profit.

Il faut voir à l'oeuvre l'entraîneur du club de natation de Chicoutimi, Ls. Philippe Gagnon, pour pouvoir apprécier à sa juste valeur le travail gigantesque accompli par le responsable de l'enseignement. M. Gagnon peut toutefois compter sur la collaboration de six moniteurs qualifés pour le seconder dans sa tâche.

UN DEFI DE TAILLE

L'objectif principal que l'on veut atteindre est le même que celui qui est préconisé par la Fédération de nage du Québec. A savoir qu'il faut placer le plus grand nombre de nageurs possibles du Québec sur l'équipe olympique de 1976.

C'est un défi de taille que l'on doit relever mais on ne désespère pas d'atteindre le but visé. A l'heure actuelle, on compte trois groupes différents de nageurs. Les deux premiers groupes sont préparés en fonction des diverses disciplines vers lesquelles les nageurs sont orientés selon leurs aptitude, après leur stage préparatoire.

Le groupe principal formé d'environ 70 nageurs recrute à peu près les meilleurs éléments dans les différentes catégories d'épreuves et d'âges. Présentement, on estime que le club de natation de Chicoutimi compte au moins quatre ou cinq têtes d'affiche dans ses rangs. Ces jeunes figurent parmi les meilleurs nageurs au Canada.

DES JEUNES AU TALENT PROMETTEURS

De ce nombre, on peut mentionner Line Chénard de Schefferville qui fréquente une institution scolaire de Chicoutimi et qui fait partie du club. A 16 ans, Mlle Chénard est classée en 3ième place au Canada dans certains épreuves. Sonia Simard, également en 3ième place dans la catégorie des 9-10ans; Louis Simard, en 11ième place au Canada dans la classe senior.

La jeune Annie Tremblay dans la catégorie des huit ans et moins, représente une valeur très appréciable car elle possède déjà une fiche qui démontre sept marques provinciales. Dans ce domaine, on retrouve également le nom de Sonia Simard avec trois, celui de Marc Simard avec quatre dont un record encore jamais abaissé dans la catégorie des 11-12 ans et Louis Simard qui détient encore deux marques provinciales non-abaissées alors qu'il était dans la classe des 13-14 ans.

La présence de trois excellents nageurs de Jonquière permet au club de Chicoutimi de raffermir ses positions. Il s'agit de Andrée Lavoie, Andrée-Anne Gauvier et Luc Gaudreault. Sur le plan national, trois nageurs du club de Chicoutimi sont également assurés d'une participation, à Vancouver le printemps prochain, en vue des éliminatoires pour la sélection de l'équipe canadienne qui représentera le pays aux Jeux du Commonwealth. Ce sont Line Chénard, Andrée Lavoie et Louis Simard.

Plusieurs autres nageurs travaillent sans relâche afin de pouvoir se tailler une place sur les équipes de choix. Ce n'est pas toujours facile mais les efforts sont continus et certains d'entre eux peuvent anticiper, un jour, sur le couronnement de leurs efforts.

ENTRAINEMENT INTENSIF

A l'heure actuelle, le groupe qui s'entraîne sous la responsabilité de Ls. Philippe Gagnon poursuit un entraînement progressif qui cherche à motiver les participants afin qu'ils réussissent un rendement maximum.

Les séances d'entraînement se poursuivent déjà depuis un mois à raison de 90 minutes par jour. A compter de la semaine prochaine, on ajoutera un autre 90 minutes, tous les matins, afin d'intensifier la marche du programme. Présentement, les nageurs parcourent en moyenne 3,000 mètres quotidiennement en piscine. A la fin de l'année qui se situe au mois de mai 1974, on prévoit que les plus âgés (13 ans et plus) pourront atteindre une distance moyenne quotidienne de 12,000 mètres alors que les 12 ans et moins pourront totaliser au moins 8,000 mètres.

En maintenant le programme d'entraînement à un rythme accentué, en plus de faire participer les nageurs à différentes compétitions régionales et provinciales, on a donc raison d'espérer un rendement supérieur à la moyenne; ce qui laisse présager un classement avantageux pour les porte-couleurs du club de natation de Chicoutimi.

Une première épreuve aura lieu le 11 novembre. Pour la circonstance, il s'agit d'une visite du club de Cowansville à laquelle les nageurs des différentes catégories peuvent participer.

LES COMPETITIONS FAVORISENT LA PREPARATION

Le 24 novembre, une autre compétition provinciale sera disputée à Chicoutimi mais cette fois, seuls les nageurs de catégorie senior, spécialisés dans trois épreuves bien distinctes, pourront s'inscrire. Il s'agit du 400 mètres, du 800 mètres et du 1,500 mètres. Il s'agit d'une épreuve très importante qui permettra de jauger la valeur des effectifs.

Au commencement de décembre, ce sera les essais en vue de la formation de l'équipe du Québec qui seront présentés à Pointe-Claire. Par la suite, ce sera la sélection de l'équipe canadienne pour les Jeux de l'Empire. Et la liste s'allonge ainsi jusqu'au printemps, permettant aux jeunes nageurs de la région de mettre à profit le travail de formation qu'ils reçoivent.

ADMINISTRATEURS SERIEUX INDISPENSABLES

Pour pouvoir concrétiser de façon efficace et profitable, la planification d'un tel programme, il importe d'avoir un groupe de dirigeants qui sont conscients de leurs responsabilités et qui ont à coeur le bon fonctionnement de l'organisme.

Dirigé présentement par le président Henri Simard et ses dévoués collaborateurs, le club de natation de Chicoutimi traverse actuellement une période très active et bénéfique.

SUR LE NEZ

Course no-1 $400

3- Jamie Dazz, Carol Guay,	10.20	4.20	3.20.
1- Honor Leo, G. Bouchard,		2.50	2.60.
2- Orléans Girl, R. Marquis,			3.80.

Ont aussi couru: Eastwood Valadios, Sis Oregon, Gray Star, Milissa Dares.
Temps: 2.11.2

Course no-2 $275

3- Mistinget Tracy,	5.50	3.30	3.20
7- Rocky Frisco, Carol Corneau,		3.30	2.90
5- Lynight Patrol, L. Deschênes,			4.40

Ont aussi couru: Sams Sam, Irish Times, Arawana Archie, Scotch Conquest.
Temps; 2.15
Pari-double: (3-3) $28.10

Course no-3 $325

3- Master Brian, J.C. Tremblay,	3.50	3.10	2.60
2- Mister Tim, R. Violette,		3.70	3.00
7- Romance Adios, Steve Gagnon,			4.50

Ont aussi ocouru: Bold Cross, Judge Scott, Cash Frisco, Flashy Merry.
Temps: 2.11.4

Course no-4 $200

7- Miss Monik, R. Lapointe,		5.10	2.90
2- Star Man, D. Guay,			3.40

Ont aussi couru: Grand Pick, Charmante Frisco, Petrel, Charwell, Madeline de Tracy.
Temps: 2.14.4
Quinella: (2-7) $9.40

Course no-5 $225

1- Worth Betting, A. Jean	4.10	3.20	2.40
2- The Healer, Léon Jean,		5.00	4.50
7- Queens Partner, G. Corneau,			2.60

Ont aussi couru: Lucky Moon Day, Baron de Tracy, Happy Nell Dean, Trailer Profit.
Temps: 2.15.3

Course no-6 $200

6- Eliminator, E. Lambert,		6.50	4.50
2- Magdalen Tag, Yvon Boivin,			8.10

Ont aussi couru: Vickies Bay Boy, Dennis Angus, Nirco, Boaz, Meadow Victor.
Temps: 2.16.1
Quinella: (2-6) $61.10

Course no-7 $300

6- Gallant Blue, J.G. Duchesne,	170.40	56.90	9.20
1A- John Glenn, C. Tremblay,		3.40	2.90
4- Chancy Byrd, J.G. Duchesne,			4.20

Ont aussi couru: Enid Adio, Miss Duke Demon, Bocage Fleurie, Fea Wejover.
Temps: 2.12.1

Course no-8 $200

2- Clayhaven Pegasus, R. Gagnon,		2.80	7.50
1- Just Scott, L.G. Martel,			22.80

Ont aussi couru: Lieut. Chief, Columbus Creed, A train Lobell, Drummond Chuck, Jay Diamond.
Temps: 2.17
Quinella: (1-2) $36.90

Course no-9 $700

7- Mikes Time, R. Violette,	1.20	6.10	2.70
4- Mauds Champ, G. Bouchard,		6.70	2.70
2- Therese de Tracy, Léon Jean,			3.20

Ont aussi couru: Comet Coloniale, Fiery Grattan, Burly Scot, Bullet Kast.
Temps: 2.08.1

Course no-10 $325

7- Smoky Seven Up, Carol orneau	16.40	11.20	
4- Canadian Sunset, R. Lambert,		8.10	

Ont aussi couru: Jimmy Joe Spangler, Timely Stone, Coquette Bri, Margie Victoria, Cax Scott.
Temps: 2.15.3
Exacta: (7-4) $97.60

Plusieurs joueurs de Port-Alfred sur la sellette

Pierre RAYMOND

PORT-ALFRED — Plusieurs changements sont à prévoir dans le camp du National de Port-Alfred si certains joueurs ne donnent pas leur plein rendement au cours de la prochaine fin de semaine.

Ce soir, les joueurs du National n'auront pas la vie facile alors qu'il affronteront les Marquis de Jonquière qui, eux, n'ont pas encore connu la défaite cette saison.

L'instructeur du National, Georges Angrignon, est loin d'être satisfait des perfomances de ses poulains depuis quelque temps. "Si nous perdons nos deux rencontres en fin de semaine certains joueurs pourraient avoir de petites surprises" a déclaré le mentor du National.

Angrignon n'a pas encore digéré la défaite de dimanche soir dernier contre les Saguenéens de Chicoutimi qui ont remporté une brillante victoire de 8 à 2 aux dépens de sa formation. A l'issue de ce match, il avait déclaré que plusieurs malaises existaient au niveau de sa défensive et qu'il fallait y remédier avant qu'il ne soit trop tard "Si une telle situation persiste, deux ou trois joueurs pourraient bien se retrouver dans le juvénile ou le midget" a soulibné Angrignon.

Le National occupe présentement le quatrième place au classement de la ligue junior régionale derrière les Aiglons d'Alma. Incidemment, les représentants de la ville d'Alma seront les visiteurs au Palais municipal de Port Alfred, dimanche soir. Les hommes de réal Tremblay et Carol Bellemarre voudront sûrement consolider leur avance au classement à cette occasion. On veut donc prévoir une chaude lutte entre ces deux équipes.

Pour la rencontre de ce soir, les Marquis n'apportent pas de changement important si ce n'est que Luc Vigneault endossera l'uniforme des Jonquièrois On se rappelera que Vigneault était l'object d'une suspension depuis plusieurs jours déjà.

Ailleurs dans la ligue, les Ouananiches de Roberval recevront la visite des Castors de Dolbeau dans la soirée de demain et des Marquis de Jonquière, dimanche. Les Saguenéens de Chicoutimi, pour leur part, connaîtront un week-end passablement calme puisqu'il disputeront une seule partie. Pour la circonstance, les Castors de Dolbeau seront les visiteurs dimanche, en matinée, au Centre Georges-Vézina.

Les Nordiques, en première place

VANCOUVER PC — Les Nordiques de Québec ont compté trois buts sur des jeux de puissance et ont finalement vaincu les Blazers de Vancouver 5-1, hier soir, devant 7,406 spectateurs.

Les Nordiques se hissent ainsi en première position dans la division Est de l'Association mondiale de hockey, un point devant les Whalers de la Nouvelle-Angleterre.

Jeannot Gilbert, Réjean Houle, Alain Caron, Jean-Guy Gendron et Alain Beaulé ont compté pour Québec tandis que la recrue Sam Gellard a évité le blanchissage aux Blazers.

Les buts de Gilbert, Houle et Gendron ont été réussis avec avantage numérique.

A CLEVELAND — Wayne Hillman a compté dans un filet désert hier soir en aidant les Barons de Cleveland à vaincre les Jets de Winnipeg 6-4 dans l'AMH.

Jim Wiste avait porté le compte à 5-4 pendant un jeu de puissance plus tôt dans l'engagement.

Russ Walker, avec deux buts, Gary Jarrett et Gerry Pinder ont marqué les autres buts des vainqueurs tandis que Dan Spring, Bobby Hull, Ron Snell et Danny Johnson répliquaient pour les visiteurs.

Spécial:

EQUIPEMENT

complet

pour jeunes enfants

skis, bottes, attelage, bâtons

$ 39.95

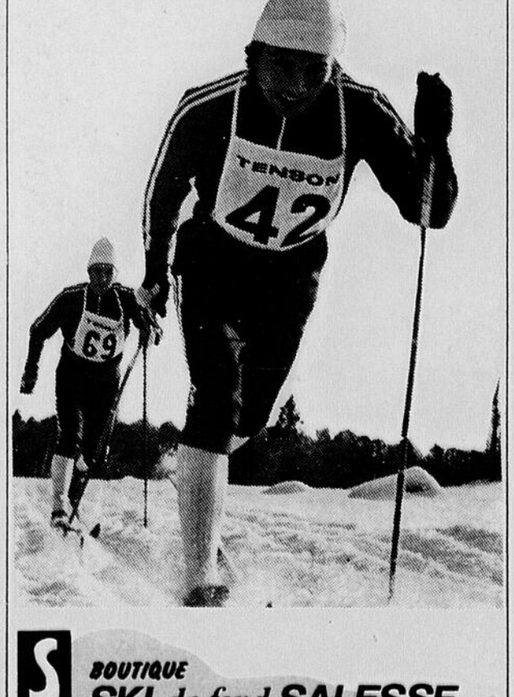

BOUTIQUE SKI de fond SALESSE

BERNARD SALESSE Tél.: 549-4530

253, Price ouest — CHICOUTIMI

AUDITIONS DU CRTC - Le bureau des gouverneurs du CRTC passe en revision la lice des audiences, à venir, au cours des prochains jours. Cette semaine, on entendra surtout des demandes pour l'obtention de postes FM.

(Téléphoto - PC)

La restauration d'une maison historique provoque un mouvement de protestations

OTTAWA PC — Un accord récemment intervenu entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ile-du-Prince-Edouard, relatif à la restauration de l'historique Province House, a provoqué un certain mouvement de protestations chez la population de cette province.

Au terme de cet accord, le gouvernement du Canada s'est engagé à défrayer le coût de restauration de l'édifice.

De son côté, le gouvernement de Charlottetown concèdera la propriété de Province House au gouvernement fédéral.

Deux jours à peine après la signature de l'accord en présence de M. Pierre Elliott Trudeau et de M. Alez Campbell, premier ministre de la province, un mouvement, Sons and Daughters of Cornelius Howett, voué à la sauvegarde des monuments historiques, a protesté contre les termes de cet accord qui doit d'ailleurs être approuvé par la législature provinciale.

Le chef de l'opposition à Charlottetown a appuyé les protestataires.

Un député conservateur de l'Ile aux Communes hier à également fait écho.

Commentant les protestations, un porte-parole du gouvernement fédéral a déclaré que ce dernier avait agi de bonne foi en posant un geste symbolique à l'occasion du centenaire de la province.

Jugement favorable à la Commission scolaire publique

EDMONTON (PC) — Un Conseil de révision a jugé mardi qu'en vertu de la Loi scolaire de l'Alberta, une compagnie dont aucun propriétaire n'est d'allégeance catholique-romaine, doit payer ses taxes à la commission scolaire publique.

Cette décision permettra à la Commission scolaire d'Edmonton de recevoir des revenus supplémentaires de $2.5 millions en taxes. Ces taxes seront versées par des corporations dont la valeur foncière varie entre $60 à $100 millions.

Le secrétaire-trésorier de la Commission scolaire, M. George Dodd, avait soumis au tribunal que quelque 400 compagnies avaient incorrectement déclaré, en totalité ou en partie, l'appartenance religieuse de leurs propriétaires dans leurs états de comptes remis au système scolaire séparé.

La loi scolaire spécifie que les corporations qui transmettent une partie de leurs taxes aux écoles séparées, doivent faire état de l'appartenance religieuse de leurs actionnaires et préciser le nombre d'actions en leurs mains.

Projet à l'étude

GALGARY (PC) - M. Frank Spragins, président du consortium Syncrude Canada Ltd., a révélé mardi que la société étudiait présentement la possibilité de construire une seconde usine de traitement des sables pétrolifères dans la région d'Athabasca, au nord-est de l'Alberta.

M. Spragins a précisé que la décision de construire une seconde usine dépendrait du succès obtenu par la première usine qui sera bâtie au coût de $800 millions, y compris la technologie nouvelle qui sera employée et des exemptions de taxe que le gouvernement consentira.

Elle dépendra également des projets d'autres entreprises d'établir des usines dans cette région.

La première usine doit normalement entrer en opération en 1977. Ce sera la seconde usine à être installée dans la région, la première ayant été construite il y a plusieurs années par la société Great Canadian Oil Sands Ltd. La compagnie Shell Canada a aussi annoncé son intention d'exploiter les terrains de sables pétrolifères de la région.

Le consortium de la Syncrude est constitué des sociétés suivantes: Imperial Oil Ltd., Gulf Oil Canada Ltd., Atlantic Richfield Canada Ltd., et Canada Cities Service Ltd.

Grand temps pour les médecins de faire face à la réalité

VICTORIA (PC) - Le premier ministre Dave Barett de la Colombie-Britannique a déclaré qu'il était grand temps que les médecins de cette province sortent de leur tour d'ivoire pour faire face à la réalité.

Le premier ministre a fait ces remarques au cours d'un débat en Chambre, mardi, au sujet d'un amendement proposé par le Crédit social et demandant que le bill visant à créer un centre médical dans la province soit retardé de six mois.

M. Barett a accusé les médecins d'avoir une mentalité "élitiste" et "retardataire".

Le premier ministre a expliqué que l'un des objectifs du nouveau centre médical, qui coordonera et planifiera l'éducation médicale et la recherche, était de former plus de médecins.

Seulement 80 médecins sont sortis de la faculté de médecine de l'Université de la C.-B. cette année, mais M. Barrett souhaite que ce nombre double à partir de l'an prochain.

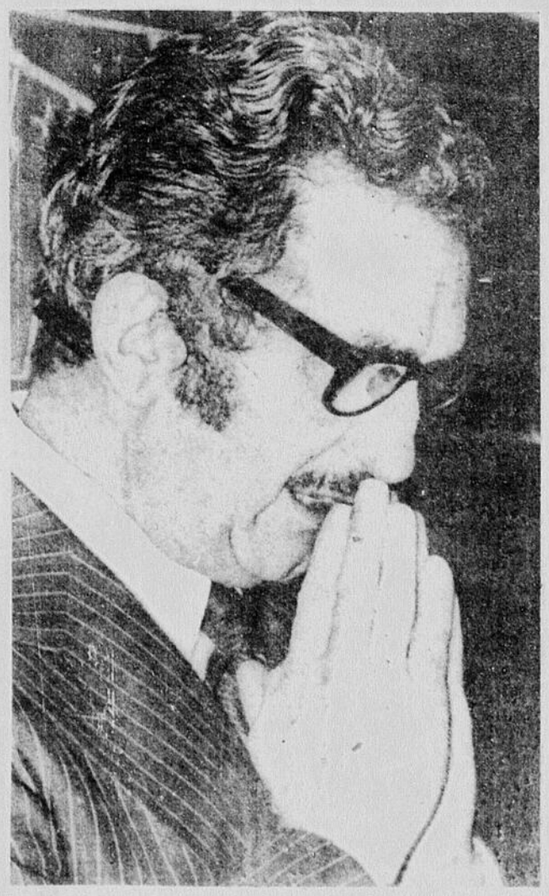

CONFERENCIER - M. Jean-Luc Pépin, ancien ministre de l'Industrie et du Commerce, au gouvernement canadien, lors d'une conférence au déjeûner de presse, à Ottawa, mercredi.

(Téléphoto-PC)

Une société obtient gain de cause

OTTAWA PC — Le gouvernement canadien accepte les raisons invoquées par la société Trans Canada Pipe Lines Ltd de hausser de 10.7 pour cent son prix de distribution du gaz en vue de lui permettre d'absorber une majoration de $47.9 millions du coût de ses approvisionnements.

Hier aux Communes, le ministre de l'Energie, des Mines et Ressources, M. Donald McDonald, a expliqué que cette décision de la société qui est autonome du gouvernement, résulte de la politique du gouvernement de l'Alberta en matière de gaz naturel.

En réponse au chef du NPD, M. David Lewis, le ministre a précisé que cette hausse du coût du gaz pourra s'appliquer autant à l'utilisation domestique qu'industrielle puisque la société distribue le gaz partout où on en a besoin.

En Ontario, cependant, a ajouté M. MacDonald, la commission de l'Energie de cette province pourrait déterminer jusqu'à quel point cette augmentation du coût touchera le secteur industriel ou la consommation domestique.

En rapport avec cette augmentation du coût du gaz consommé ici même, le gouvernement décrétera également une hausse du prix d'exportation non seulement proportionnelle à celle sur le marché canadien mais aussi compétitive sur le marché international, a dit encore M. MacDonald.

En Ontario Aucun traffic de bébés pour fins d'adoption

TOTONTO PC — Le ministre ontarien des Services sociaux et communautaires, M. René Brunelle, affirme qu'aucun bébé n'a été trafiqué entre l'Alberta et l'Ontario, durant les dernières années, pour fins d'adoption.

Dans une entrevue qu'il donnait à Toronto, M. Brunelle a répondu ainsi à une déclaration faite lundi par M. Bob Clarke, leader de l'opposition social-créditiste de l'Alberta, qui avait affirmé que plus de 50 bébés avaient été transportés de l'Alberta à l'Ontario pour les fins précitées.

"Je suis surpris de cette déclaration. Je ne sais pas où M. Clarke a pris ces chiffre", a affirmé M. Brunelle.

Quant au ministre de la santé de l'Alberta, M. Neil Crowford, il a fait savoir à Edmonton, mardi, que seulement 12 des 661 bébés albertains offerts en adoption cette année ont été placés à l'extérieur de cette province, dont un en Ontario. Ce dernier fut dépêché dans la province ontarienne parce que la mère avait demandé que son enfant soit placé dans une famille juive. Il a été impossible de trouver des parents adoptifs de cette religion en Alberta.

L'opposition au transport routier, le dimanche, jugée irrecevable

TORONTO (PC) - L'opposition au transport routier le dimanche a été désarçonné hier par le président de la Commission canadienne des transports, M. Laval Fortier, qui a rejeté comme irrecevable la prétention que les autoroutes devraient être le dimanche, réservés aux automobilistes.

Cette décision de M. Laval Fortier est intervenue au moment où l'Association canadienne des automobilistes faisaient des représentations relatives à une requête de deux transporteurs de Winnipeg qui demandaient à la Commission de les soustraire à la Loi du Jour du Seigneur.

Peu avant de statuer sur ces requêtes, la commission avait entendu le représentant de l'Association canadienne des automobilistes, M. Léo Laviolette, qui affirmait que le transport routier le dimanche, représente un danger pour les nombreux automobilistes qui circulent sur les autoroutes le dimanche.

M. Fortier, à cet argument, a déclré que le problème de la densité de circulation ne posait pas un problème et que, de toutes les façons, la Commission n'avait pas le mandat de discuter de la façon dont les citoyens doivent passer le jour du Seigneur.

Peu après cette décision, les membres de la Commission ont eu des entretiens privés avec le témoins et leurs conseils, sur la façon dont doivent être poursuivies les requêtes déposées devant eux.

Un peu plus tôt, la Commission avait entendu le procureur du gouvernement ontarien qui a exposé les motifs pour lesquels l'Ontario s'oppose aux requêtes faites par les sociétés Reimer Express Lines Ltd et Imperial Roadways Ltd.

Reproche aux médecins nord-américains par un ancien prix Nobel

VANCOUVER PC — Selon le Dr Linus Pauling, les médecins nord-américains ne cherchent pas à promouvoir les techniques de médecine préventive, notamment l'emploi de vitamines, lesquelles en étant utilisées adéquatement pourraient retarder le vieillissement, peut-être de 20 ans.

Les médecins s'occupent de guérir les maladies au lieu de prévenir ces troubles organiques par le moyen d'une nutrition efficace, a-t-il déclaré au cours d'une entrevue.

Le Dr Pauling, lauréat du Prix Nobel à deux reprises, était de passage à Vancouver, en route pour Sandspit Colombie-Britannique ou se tenait un congrès.

En 1954, il avait obtenu le Prix Nobel de chimie et en 1962, le Prix Nobel de la paix.

Durant les années 1960, il avait mené une campagne pour la paix au Vietnam, disant que le gouvernement américain continuait la guerre pour des "raisons économiques".

A la même époque le Dr Pauling, actuellement professeur à l'université Standord, en Californie, effectua des études concernant la vitamine C susceptible, à son avis, de guérie le rhume et de prévenir d'autres maladies.

"Les médecins ont une attitude négative, quant à la valeur des vitamines pour la santé", a-t-il commenté, ajoutant que "les médecins font un bon travail quant aux soins prodigués aux malades, mais ils devront éventuellement faire des progrès en ce qui concerne la médecine préventive".

Pommes américaines à Ottawa

OTTAWA PC — En pleine saison de cueillette de pommes au Québec, dans les Maritimes, en Ontario et en Colombie-Britannique, on vend des pommes de l'état de Washington dans les restaurants du parlement canadien.

C'est avec "surprise et horreur" que le député conservateur d'Okanagan-Boundary C.-B., M. G.H. Whittaker, s'est rendu compte de ce fait mardi dernier.

Hier aux Communes, il a relaté son expérience et, brandissant la pomme dans sa main, il a imploré le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, de remédier à la situation et d'accorder la priorité aux producteurs canadiens de pommes.

Qui plus est, la pomme qu'a cachetée M. Whittaker dans l'une des cafétérias n'était pas "mangeable" par des humains mais destinée plutôt aux animaux, selon lui.

M. Lamoureux, au grand amusement des députés, a demandé au député s'il était bien certain que cette pomme venait des Etats-Unis "même si la boîte dans laquelle était conservée portait le nom de l'Etat de Washington".

MOTS CROISES

problème no 27

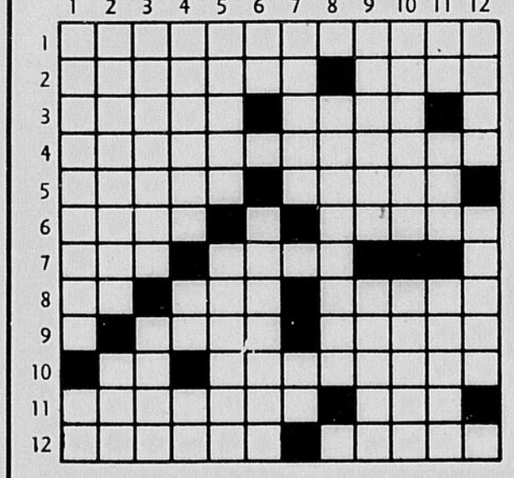

HORIZONTALEMENT

1- Monarchie.
2- Hostilité. -- Voie ferrée.
3- Bois brûlé en partie et encore en combustion. -- Partie d'un cours d'eau où descend le courant.
4- Qu'on ne peut vendre (pl.).
5- Massif des Alpes. -- Couper.
6- Concentrée dans l'urine. -- Donner de l'air.
7- Abattu. -- Mouche dont la femelle pique.
8- En matière de. -- Un des cantons suisses. -- Cacher.
9- Forme de gouvernement. -- Espace compris entre deux planchers.
10- Note. -- Occupes la première place dans une assemblée.
11- Glisser de côté. -- Epoque.
12- Où combattaient les gladiateurs. -- S'empare.

VERTICALEMENT

1- Prononcer. -- Renforce l'affirmation.
2- Pratiqueras une rainure. -- Etendue d'eau salée.
3- Déraisonnables, fous. -- Nom gaélique de l'Irlande.
4- Note de critique sur les auteurs anciens. -- Dans la gamme. -- Mesure de l'âge.
5- Capitale de la Tunisie. -- Couvent de trappistes.
6- Pronom indéfini. -- Ceux qui commandent.
7- Maître du logis. -- Infinitif.
8- Temps de repos pour ceux qui travaillent.
9- Vaste péninsule désertique en Asie. -- Bassin au bord de la mer.
10- Pousser des talles. -- Parcimonieux.
11- Deux. -- Epoque. -- De la mer Egée.
12- Choisis. -- Qui ne sont pas communs.

BRIDGE

Jeu anodin

Il est parfois surprenant de constater comment un jeu d'apparence anodine peut semer la confusion chez un joueur qui fait de véritables efforts afin de découvrir la distribution. Evidemment les joueurs superficiels sont peu affectés par les petites nuances, mais il en va tout autrement chez les joueurs qui recherchent la précision.

La main suivante fut jouée au cours du dernier tournoi national alors qu'en E-O se trouvent Mike Becker (fils de B.J. Becker) et Andy Berstein.

Donneur: Est
Tous vulnérables
Pi- 10-8
Co- A-V-9-7
Ca- A-R-9-8-4
Tr- V-8

	N	
Pi- D-9-5-4 Co- D-8-6-5 Ca- D-V Tr- D-9-7	O E S	Pi- A-V-7-3 Co- 10-4-3 Ca- 10-7-6-5-3 Tr- 4
	Pi- R-6-2 Co- R-2 Ca- 2 Tr- A-R-10-6-5-3-2	

Est	Sud	Ouest	Nord
passe	trèfle	passe	1-carreau
passe	trèfles (1)	passe	2-coeurs
passe	1-trèfle	passe	3-S-A
passe	2-trèfles (1)	passe	
	2-S-A		
	passe		

(1) Alors que Sud peut facilement évaluer sa main à environ sept gagnantes, la redéclaration 2-trèfles marque une certaine réserve. Cette attitude est justifiée alors que la longue suite est mineure et qu'à ce moment les mains semblent peu s'harmoniser. Si une telle longue suite avait été majeure, une poussée au palier de trois trics aurait été dans l'ordre.

Entame: -quatre de pique.

Alors qu'Est fait la première levée de l'as de pique, le déclarant en fournit le deux. Il aurait été très maladroit de la part du déclarant de jouer le six de pique avec l'espoir de semer une certaine confusion chez les adversaires. C'est qu'après l'attaque du quatre de pique Est a pu établir, par l'application de la règle de ONZE, que deux cartes supérieures au QUATRE se trouvaient chez le déclarant et ainsi après le jeu du six, Est aurait eu l'assurance que chez le déclarant il n'y avait plus qu'une seule carte supérieure au quatre. Afin de couvrir le dix se trouvant au Mort, Est fait suivre le valet de pique et le déclarant lui cède la levée. Enfin Est fait suivre le sept de pique et le déclarant doit prendre de son roi. Sans doute influencé par la présence du dix de pique au Mort, Est a procédé d'une façon un peu anormale alors qu'en jouant ses cartes en observant un ordre descendant il a précisé la possession de trois cartes et non quatre. (Est aurait précisé la possession de deux ou quatre cartes en faisant suivre l'as de pique du trois.) Voici que maintenant le déclarant envisage que chez Ouest se trouvaient cinq piques au départ. Ainsi impossible de céder la main à Ouest qui par le jeu de ses deux derniers piques provoquerait la perte du contrat!

Après l'as de trèfle, le déclarant change au deux de carreau pour le valet et le roi. Comme le Mort fait suivre le valet de trèfle, le déclarant a la déception de voir Est abandonner un carreau, ce qui laisse Ouest avec un arrêt des trèfles. Recherchant toujours la réussite de son contrat sans accorder la main à Ouest le déclarant encaisse son roi de coeur et en fait suivre le deux vers le valet qui conserve la levée. Le Mort continue de son as de coeur avec l'espoir de voir apparaître la dame de la main Ouest, mais non celui-ci en fournit le huit, ce qui donne le tableau suivant: -

	Pi- ----- Co- 9 Ca- A-9-8 Tr- -----	
Pi- D Co- D Ca- D Tr- D	N O E S	Pi- 3 Co- ---- Ca- 10-6-5 Tr- ----
	Pi- ----- Co- ----- Ca- ----- Tr- 10-6-5-3	

Le déclarant se fait cependant une autre image de la main Ouest. Comme il prête à ce joueur deux autres piques et qu'il est révélé qu'il est en possession de la dame de coeur et de la dame de trèfle, ainsi la main Est ne comprend que quatre carreaux. Aussi bien convaincu qu'Est devra accorder deux levées de carreau au Mort,ce qui complètera le contrat, le déclarant appelle le huit de carreau du Mort. Mais qu'elle n'est pas sa surprise de voir Ouest gagner de la dame et obtenir les autres levées de ses dames palçant ainsi le déclarant à court de deux levées.

Noël Duchesne

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

La fortune des autres

Les nombreuses lignes de GTE

NDLR: Cette série vise à renseigner davantage les consommateurs sur des compagnies canadiennes et américaines dont les produits et les services abondent sur le marché.

Par Gabriel BERBERI

Les téléviseurs de marque Fleetwood et Sylvania, c'est finalement du pareil au même, si l'on se donne la peine de remonter à la source. Un peu comme les voitures Pontiac et Chevrolet sont jumelles dans la prolifique famille de General Motors...

En fait, Fleetwood et Sylvania sont des possessions de General Telephone & Electronics Corporation (en raccourci, GTE), laquelle a récemment déménagé son siège social de New York à Stamford, Connecticut.

Au Canada, par exemple, GTE confie entièrement à Fleetwood Corporation, le soin d'écouler les tv-couleurs fabriqués par Sylvania.

Mais les racines de la compagnies GTE sont établies beaucoup plus profondément sur le sol canadien. Québec-Téléphone, dont les quartiers-généraux sont à Rimouski, et qui dessert une bonne partie de la population du Sud de la province, est la propriété de GTE. Anglo-Telephone Company, de Montréal, British-Colombia Telephone Company, de Vancouver, Dominion Directory Company Limited, de Vancouver également et Canadian Telephones and Supplies Ltd., sont entièrement contrôlés par General Telephone, des Etats-Unis.

Tel que son nom l'indique, donc, GTE exploite surtout des réseaux téléphoniques, puisque ce secteur a représenté, l'an dernier, $2,220,263,000 de son chiffre d'affaires total de $4,326,695,000. Les profits? Assez respectables, puisqu'ils se sont élevés à $295,004,000 en 1972!

Depuis son arrivée dans l'industrie payante du téléphone, il y a 81 ans GTE a ainstallé 12,043,000 "boites à parler", ce qui comprend les 722,000 récepteurs mis sur le marché en 1972, uniquement. Aux Etats-Unis, GTE est en réalité la principale compagnie indépendante du réseau Bell. Un total de 21,000,000 de personnes, vivant dans 7,500 municipalités de 33 états, sont des abonnés de GTE.

Comme on l'a vu précédemment, certaines des 29 compagnies de téléphone gérées par GTE louent 1,420,000 autres appareils, non seulement aux citoyens du Québec et de la Colombie-Britannique, mais aussi aux gens de la République de Saint-Domingue. En 1972, GTE a dépensé $1,100,000,000 pour développer ses services téléphoniques un peu partout...

L'emprise de General Telephone sur le commerce des communications lui attire de sérieux démêlés avec d'autres géants de la finance. Depuis 1967, en effet, ITT (International Telephone and Telegraph Corporation), soutient une action légale contre GTE et l'une de ses filiales, Hawaiian Telephone Company, en alléguant que ces dernières ne se conforment pas aux lois contre le monopole. ITT conteste principalement le fait que GTE se soit emparée du réseau complet de manufacturiers et de distributeurs des services téléphoniques, dans un même secteur, ce qui empêcherait toute possibilité de concurrence. Juin 1972, un premier juge donne raison aux arguments invoqués par ITT, comme quoi GTE violerait les lois de l'Etat d'Hawaii. Mais GTE réplique en janvier 1973 auprès de la Cour d'Appel des Etats-Unis. Et la compagnie est disposée à défendre sa cause jusqu'à la Cour Suprême. La dispute est loin d'être terminée...

Née en 1901, Sylvania est aujourd'hui la principale filiale manufacturière de GTE. On peut rappeler, en passant que GTE a 120 usines dans le monde, la plupart d'entre elles se trouvant aux Etats-Unis (69), les 51 autres étant situées au Canada, en Europe, en Amérique Latine, dans les Caraïbes et au Moyen Orient.

Sylvania, qui peut produire 6,000 articles d'éciairage, a fait l'acquisition d'une section de la compagnie Motorola, afin d'augmenter sa part du marché de location et de vente de téléviseurs dans les hôpitaux. Il y a beaucoup d'argent à faire chez les malades. Sylvania est aussi à l'oeuvre dans la commercialisation des ondes de télévision par câble et ses hommes de science ont créé plusieurs instruments électroniques d'un nouvel observatoire spatial, qui gravite à 500 milles de la terre depuis l'an dernier.

L'ère des télécommunications est une mine d'or pour GTE, qui aménage notamment des relais terrestres pour les satellites avant cette vocation.

GTE a ainsi la mission d'établir l'une de ces stations sur le territoire de la République Populaire de Chine (on l'appelait autrefois la Chine communiste), pour assurer les premières liaisons directes et fonctionnelles avec le continent européen. Un autre récepteur au sol a été construit par GTE au Nigeria, ce qui permet aux gens de ce pays de capter les émissions de télévision transmis par satellite.

Le Brésil, le Pérou, le Mexique et l'Iran sont d'autres pays qui font actuellement confiance à General Telephone & Electronics, en matière de communications par micro-ondes.

Contrats qui n'empêche pas cette compagnie d'avoir des dettes à long terme énormes, $4,242,282,000...

Canadair et de Havill sont fusionnés

MONTREAL (PC) — Air Canada a confirmé le fait, mercredi, qu'elle s'était unie à la société Canadian Comstock International pour proposer au gouvernement canadien d'accepter la prise de contrôle conjointe des sociétés Canadair et de Havilland Canada.

Un porte-parole d'Air Canada a déclaré que cette proposition impliquait "l'amalgation et la réorganisation des sociétés Canadair et de Havilland" et qu'elle faisait l'objet d'études depuis déjà un certain temps.

Le porte-parole de la compagnie d'Etat a ajouté qu'on avait fait la proposition au ministère de l'Industrie et du Commerce comme un simple projet d'étude.

"Nous allons continuer dans cette voie si le gouvernement approuve la proposition et la trouve conforme à sa politique."

Le gouvernement fédéral a déjà manifesté son intérêt dans la réorganisation de l'industrie de l'aviation, afin qu'elle soit contrôlée par des Canadiens et qu'elle prenne de l'expansion sur le marché mondial.

Le porte-parole d'Air Canada a refusé de discuter plus en détail les aspects financiers de la proposition.

Il est cependant acquis que, en vertu de la proposition, Air Canada et Comstock International formeraient une société de gestion qui, par l'intermédiaire d'une filiale, achèterait de Havilland de la société britannique Hawker-Siddely et Canadair de la société américaine General Dynamics.

POUVOIR D'ACHAT

Les deux sociétés canadiennes se fusionneraient alors pour former le noyau de la réorganisation de l'industrie aéronautique au Canada.

Le porte-parole d'Air Canada a expliqué que la proposition l'intéressait depuis qu'il était devenu évident "que le fardeau de produire de nouveaux avions était passé du manufacturier aux compagnies d'aviations et aux gouvernements".

La proposition permettrait "d'assurer à l'industrie canadienne de l'aviation une place sur le marché mondial", grâce au pouvoir d'achat d'Air Canada.

Le porte-parole a refusé de commenter certains rapports voulant que le président de Comstock, M. Charles Rathgeb, qui est également directeur de Canadair, ait été celui qui a proposé le projet à Air Canada.

Canadair, qui a fabriqué des avions civils et militaires, construit surtout aujourd'hui des avions-citernes de type CL-215 employés pour combattre les feux de forêt.

NOMINATION

Banque Canadienne Nationale

M. Jean Charton

La Banque Canadienne Nationale est heureuse d'annoncer la nomination de M. Jean Charton au Conseil d'administration de la Banque. Monsieur Charton est président de Herdt & Charton (1971) Inc., Lelarge Inc., Les Grandes Sources Canadiennes de Piedmont Ltée et administrateur de plusieurs autres sociétés.

Stagnation dans les mines (Alfred Powis)

EDMONTON (PC) — Le président de la société Noranda Mines Ltd, M. Alfred Powis a prédit hier que l'industrie minière traverserait une période de stagnation et que sa contribution au produit national brut en 1980 serait de 3.6 pour cent comparativement à 4.1 pour cent en 1970.

M. Powis, qui s'adressait à la sixième Conference nationale sur le développement du nord, a ajouté que la production minière canadienne, par rapport à la production mondiale, déclinerait également comparativement à la production enregistrée en 1970.

Selon M. Powis, l'industrie canadienne progressera moins rapidement que dans le passé et la croissance économique sera moins importante que si le climat était plus hospitalier. L'industriel faisait allusion à ceux qui prétendent que l'industrie minière canadienne est majoritairement aux mains des intérêts étrangers.

Ces personnes, toujours selon M. Powis, ignorent que l'industrie minière est fondamentalement internationale. Elles ignorent par ailleurs les influences jouées par les mines dans le domaine du plein-emploi, et pensent bien à tort que d'autres industries peuvent occuper la place occupée par l'industrie minière.

Le président de la Noranda Mines a par ailleurs évoqué la hausse des coûts d'opération, celle des frais de protection de l'environnement et les difficultés dans le recrutement de la main-d'oeuvre.

Le problème majeur de l'industrie minière est la montée inflationnaire des coûts de la construction. Ainsi une usine de traitement du zinc a été construite en 1963 au coût de $16 millions. En 1973, selon M. Powis, il en coûterait près de $50 millions pour l'aménagement d'équipements destinés à doubler la production.

M. Powis souligne que cette escalade des coûts de construction immobilise les sommes dont dispose l'industrie minière.

Enfin, M. Powis s'est inscrit en faux contre l'affirmation selon laquelle le secteur minier de l'industrie canadienne est aux mains d'intérêts étrangers. Ainsi a-t-il indiqué 80 pour cent de l'industrie du zinc et 100 pour cent de l'industrie du cuivre sont contrôlés par des actionnaires canadiens.

Banquiers ruraux

WINNIPEG (PC) — Les banquiers ruraux doivent être soumis à un entraînement qui leur permettront de comprendre les besoins de l'agriculture, ont affirmé plusieurs délégués à la Conférence de l'Association des banquiers du Canada, qui se déroule à Winnipeg.

M. Gordon Yule, gérant général de l'Ontario Harvestors Systems a affirmé qu'une enquête de sa firme auprès de ses clients indique que leurs banquiers comprennent rarement les problèmes de l'agriculteur. Seuls 15.4 fermiers sur 100 ont dit avoir d'excellentes relations avec leurs banquiers. Il a lancé un appel aux banquiers afin qu'ils offrent plus de services à leurs clients ruraux. Il est d'avis que le fermier moderne est un homme d'affaires possédant d'excellentes ressources et constitue un meilleur risque de crédit que le petit homme d'affaires ou l'agriculteur d'il y a 10 ans.

Quant à M. Camille Moreau, président du Bureau de crédit agricole du Québec, il est d'avis qu'une étroite collaboration devrait exister entre l'état et les institutions privées de prêts en vue de fournir des prêts à moyen terme aux agriculteurs. Il a révélé que le Bureau de crédit agricole du Québec a fait un total de $31 millions en prêts à moyen terme durant l'année fiscale 1972-73, grâce à la prise de conscience commune des secteurs étatique et privé.

Prix du gaz

TORONTO (PC) — La hausse de prix de Trans Canada PipeLines Ltd., approuvée mardi par le Conseil national de l'énergie, suscitera une augmentation de $14 aux propriétaires du sud-ontarien qui utilisent le gaz naturel.

TransCanada, qui distribue le gaz naturel aux régions à l'est de l'Alberta, a obtenu d'augmenter de 5.2 cents le mille pieds-cubes, son produit présentement vendu 50 cents par les distributeurs de toutes les régions à l'est de North Bay. TransCanada augmentera, mais de façon un peu plus faible, son gaz pour les régions à l'ouest de cette dernière ville.

Les deux principaux distributeurs ontariens, Consumer's Gaz Co. et Union Gaz Ltd, ont réclamé une hausse, également, auprès du Conseil de l'énergie de l'Ontario, afin de refiler cette augmentation aux consommateurs. Les deux firmes demandent une hausse de 7 cents le mille pieds-cubes, ce qui hausserait d'environ $14 le coût annuel au propriétaire moyen.

La compagnie Consumer's a fait savoir qu'elle doit se présenter de nouveau devant le Conseil, d'ici à quelques jours, du fait qu'elle n'a pas statué définitivement sur la hausse réclamée.

La compagnie a précisé que, même si elle devait commencer à assumer la hausse imposée par Trans Canada dès le 1er novembre, elle ne haussera pas ses prix aux consommateurs avant le 1er décembre, si le Conseil approuve sa requête.

Consumer's compte 425,000 clients en Ontario, dont 75 pour cent dans la région du Toronto métropolitain.

Comptabilité

OTTAWA (PC) — Un manuel pratique de comptabilité a été préparé par le Conseil national de bien-être à l'intention des Canadiens à faibles revenus.

Cette plaquette, publiée mercredi, enseigne les techniques de base de la comptabilité et propose des solutions aux problèmes, qu'ont à affronter les Canadiens à faibles revenus.

Le manuel avait été réclamé par certains groupes d'assistés sociaux qui avaient affirmé connaître des difficultés à répondre aux requêtes du gouvernement en ce qui concerne la présentation de mémoires à des organismes telles les Initiatives locales. Peu de spécialistes sont disponibles pour comptabiliser les projets des organismes ou groupes à faibles revenus, si bien que le gouvernement a rencontré des difficultés depuis quelques années dans l'enregistrement et l'acceptation de projets subventionnés par Ottawa.

George Weston

TORONTO (PC) — George Weston Ltd., rapporte des revenus nets de $20,162,000 pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 septembre, soit une dividende de $1.78 l'action, comparativement à des revenus de $12,064,000 et une dividende de $1.04 pour la période correspondante de l'an dernier.

Un profit non-renouvelable de $67,000 et un compte de taxe sur le revenu de $4,000 a porté le profit final à $20,225,000 pour la dernière période. Une hausse sur la vente des propriétés de $12,916,000, une perte irréversible de $236,000 et un crédit de la taxe sur le revenu de $87,000 ont porté le profit final à $24,831,000, soit une dividende de $2.21 l'action, pour la période de 1972.

Bourse de Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les secteurs, à l'exception de celui des services publics, ont perdu du terrain mercredi à la Bourse de Montréal, marché où l'activité a été modérée.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne se situe à 1,470,100 actions, au regard de 1,338,900 actions la veille.

Les papeteries reculent de .61, et tombent à 158.50, les industrielles, de .50 et tombent à 268.88, l'indice composé baisse de .27 et descend à 247.60, les banques perdent .07 et tombent à 291.68, alors que les services publics montent de .39 et atteignent 149.14.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Mer.	Mar.
Gains	108	113
Pertes	138	111
Inchangées	76	83
Total	322	307

Kaiser Ressources, dont 59,450 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote est restée inchangée, soit à $4.75. Stanford Mines, dont 178,500 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a baissé de trois cents et fermé à 80 cents.

Selon des analystes, la hausse des titres miniers et pétroliers a empêché l'indice industriel de baisser plus qu'il ne l'a fait.

Dome Petroleum à $42 gagne 2 1-4, Gulf Oil Canada à $35, 3-4, Aquitaine à $25 3-8, 3-8, Ashland Oil à $13 1-2, 3-8, Pan Ocean Oil à $19, 1-8 et Pancanadian Petroleum à $14 3-4, 1-8, tandis qu'Imperial Oil à $46 1-8 perd 1-4.

British Columbia Forest Products, inchangé à $25, rapporte un bénéfice net de $18.5 millions pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, au regard de $6.9 millions pour la période correspondante en 1972.

Cominco, inchangé à $39, rapporte un bénéfice net d'exploitation de $29.1 millions pour les neuf premiers mois de l'année, au regard de $13 millions pour la période correspondante l'an dernier.

Pacific Petroleums Ltd., en baisse de 1-4 et au niveau de $35, rapporte un bénéfice net de $27.7 millions pour les neuf premiers mois de l'année, au regard de $20.6 millions pour la même période l'an dernier.

Dofasco-Dominion Foundries and Steel Ltd., en hausse de 1-2 et au niveau de $33 1-2, rapporte un bénéfice net de $37.4 millions pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 septembre dernier, au regard de $25.3 millions pour la période correspondante en 1972.

Parmi les autres gagnants à la Bourse de Montréal, on note Corpex à $8 5-8, un gain de 1 1-8, les Ciments Lafarge du Canada à $16, un gain de 1-2, Bell Canada à $41 1-2, un gain de 3-8, Imasco à $31, un gain de 3-4 et la Banque Mercantile à $26 1-4, un gain de 1-4.

Parmi les perdants sur le même marché se trouvent Alcan à $37 3-4, une baisse de 1, Distillers Corp.-Seagrams à $44, une baisse de 3-4, CFCN Communications à 9 1-4, une baisse de 1-2, Donohue à $11, une baisse de 1-2 et Consolidated Bathurst à $33, une baisse de 1-4.

Standard Gold Mines, dont 77,000 actions ont été négociées, monte de trois cents et atteint 29 cents.

Canadian Pacific recule de 1-8 et ferme à $16 3-4 dans un virement de 52,170 actions.

Toronto

TORONTO PC — La Bourse de Toronto était à la baisse au moment de sa fermeture mercredi.

L'indice industriel perd .11 et tombe à 237.42, l'indice des métaux de base, 1.37 et tombe à 110.56, alors que celui de l'or monte de 5.43 et ferme à 286.10 et celui des pétroles de l'Ouest de 5.06 et atteint 286.75.

De l'avis des analystes, la baisse de Wall Street a contribué à la baisse de Toronto.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Mer.	Mar.
Gains	247	277
Pertes	277	283
Inchangées	290	271
Total	814	831

Le virement a été de 3.52 millions d'actions, au regard de 4.06 millions la veille et la valeur totale des actions transigées se situe à $37.45 millions, au regard de $49.18 millions la veille.

Les mines industrielles l'immeuble, le prêt et la fiducie ainsi que les pâtes et papiers sont au nombre des secteurs qui ont fléchi.

Dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Bridge and Tank Co. of Canada Ltd., l'action priv. à $2.90, 72 1-2 cents, le 1er déc. aux actionnaires inscrits le 15 nov.

Loblaw Cos. Ltd., l'action priv. à $2.40, 60 cents, le 3 déc. aux actionnaires inscrits le 15 nov.; classe B, 94 cents; Classe A, 91-2 cents; les deux le 31 déc. aux actionnaires inscrits le 14 déc.

Loblaw Groceterias Co. Ltd., l'action de second priv., $1.50, le 3 déc., aux actionnaires inscrits le 15 nov.; l'action de 1er priv. à $1.60, de la série B, 40 cents, le 15 janv., aux actionnaires inscrits le 31 déc.; l'action de 1er priv. de la série A, 37 1-2 cents, le 3 déc., aux actionnaires inscrits le 15 nov.

Montréal Trust, 20 cents, le 30 nov., aux actionnaires inscrits le 15 nov.

Reid Lithographing Co. Ltd., l'action priv. à 6 1-4 p.c., 78 1-8 cents, le 15 nov., aux actionnaires inscrits le 1er nov.

Traders Group Ltd., l'action priv. à 4 1-2 p.c., $1.12 1-2; l'action priv. à cinq p.c., 50 cents; l'action priv. à cinq p.c. de la série A, 37 1-2 cents; de la série B à $2.16, 54 cents; classe A, 25 cents; tous payables le 1er janv. aux actionnaires inscrits le 11 déc.

Western Mines Ltd., 15 cents, semestriel, une hausse de cinq cents, et un supplément de cinq cents, le 10 déc., aux actionnaires inscrits le 23 nov.

Bénéfices

Belding-Corticelli Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $233,954-53 cents l'action, au regard de $95,616-21 cents.

British Columbia Forest Products Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminé le 30 sept. dernier, $18,534,000-$2.42 l'action, au regard de $6,911,000-87 cents.

Canada Safeway Ltd., pour les 36 semaines qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $15,497,446, au regard de $14,299,549.

Canadian Industries Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $12,888,000-$1.30 l'action, au regard de $8,840,000-89 cents.

Cornat Industries Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $3,400,000-86 cents l'action, au regard de 1,100,000-30 cent.

Crédit Foncier Franco-Canadien, pour les neuf mois qui se sont terminés le 30sept. dernier, $3,441,000, bénéfice-$1.78 l'action, au regard de $1,895,000, perte-$1.81.

Dickenson Mines Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $1,133,000-32 cents l'action, au regard de $806,000-23 cents.

Domtar Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept dernier, $24,400,000-$1.61 l'action, au regard de $12,000,000-78 cents.

Dover Industries Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $513,000-$1.64 l'action, au regard de $290,000-86 cents.

Galt Malleable Iron Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $97,000-45 cents l'action, au regard de $290,000-45 cents.

Giant Kellowknife Mines Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $3,400,000-79 cents l'action, au regard de $1,398,000-32 cents.

Arlequin Enterprises Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $1,876,300-$1.08, au regard de $1,021,200-72.2 cents.

D.H. Howden and Co. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $429,790-84 cents l'action, au regard de $331,309- Kilembe Copper Cobalt Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $2,059,000, bénéfice-53 cents l'action, au regard de $199,000, perte-cinq cents.

Leon's Furniture Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $961,000-82.4 cents l'action, au regard de $715,000-61.3 cents.

Maple Leaf Mills Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $4,987,000-$3.07 l'action, au regard de $2,583,000-$1.57.

National Sea Products Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 août dernier, $3,815,687-$2.43 l'action, au regard de $1,803,660-$1.13.

Orchan Mines Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $2,948,000-49 cents l'action, au regard de $2,312,000-38 cents.

H. Paulin et Cie Ltée, pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $541,505-52 cents l'action, au regard de $447,709-R2 cent.

Phillips Cables Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $5,368,000-$1.34 l'action, au regard de $3,929,000-99 cents.

Provigo Inc., pour les 28 semaines qui se sont terminées le 11 août dernier, $1,940,000-51.9 cents l'action, au regard de $1,573,000-42.1 cents.

Royal Trust Co. Mortgage Corp, pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $1,911,771-47.54 cents l'action, au regard de $1,594,748-39.65 cents.

TD Realty Investment, pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $2,233,325-$1.24 l'action, pas de comparaison.

Traders Group Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $8,134,000-$1.63 l'action, au regard de $7,272,000-$1.52.

Trust Général du Canada, pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $1,633,000-$1.82 l'action, au regard de $1,519,000-$1.69.

George Weston Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $20,162,000-$1.78 l'action, au regard de $12,064,000-$1.04.

Zenith Electric Supply Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $183,000, au regard de $108,000.

Algonquin Building Credits Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1973, $132,000, soit 18.6 cents l'action; en 1972, $100,000, soit 16.1 cents l'action.

Cominco Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1973, $29,100,000, soit $1.72 l'action; en 1972: $12,200,000 et 73 cents.

Dominion Foundries and Steel Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1973, $37,400,000, soit $2.34 l'action. En 1972, $25,300,000 et $1.57.

Guaranty Trust Co. of Canada, pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1973, $4,135,000, soit $70.5 cents l'action. En 1972, $3,810,000 et 85.9 cents.

Inter-City Gas Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1973, $1,020,901, soit 26.5 cents l'action. En 1972, $804,486, et 19L7 cents.

Neonez International Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1973, $2,819,000, soit 39 cents l'action. En 1972, $2,684,000 et 37 cents.

Les terres agricoles
Une planification inadéquate contribue à la hausse des prix des aliments

HAMILTON PC - Une planification inadéquate au niveau municipal dans le domaine des terres agricoles doit sans doute contribuer à la hausse des prix des aliments, a souligné hier le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugène Whelan.

M. Whelan, qui participait en compagnie du ministre ontarien de l'Agriculture, M. William Stewart, et du président de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario, M. Gordon Hill, à une table ronde sur les problèmes de l'exploitation agricole dans les régions urbaines, dans le cadre du congrès annuel de l'Association des régions et des comtés de l'Ontario, a formulé des critiques sévères au sujet des méthodes de planification qui entraînent des dépenses supplémentaires pour les fermiers, dépenses qui sonstituent ni plus ni moins qu'une "autre taxe sur les aliments".

"Si la propriété doit être taxée... les terres agricoles doivent donc être taxées comme telles et non en fonction de prix spéculatifs", a-t-il dit. "La production alimentaire ne doit pas être taxée en vue d'assurer le confort urbain."

MM. Whelan, Stewart et Hill se sont montrés particulièrement préoccupés par l'exode des citadins vers la campagne et par les problèmes que cet exode crée, par exemple, pour les éleveurs dont le bétail et la volaille dégagent inévitablement des odeurs parfois déplaisantes.

"Si elle exige des agriculteurs qu'ils se plient à une règlementation nouvelle et sévère, la croissance urbaine doit également leur permettre de toucher une compensation pour les dépenses supplémentaires qu'elle provoque" a déclaré M. Whelan. "Autrement, elle impose tout simplement aux agriculteurs une surtaxe sur la production alimentaire.

Le ministre fédéral de l'Agriculture a souligné que les subdivisions rurales peuvent entraîner un abaissement de la table hydrologique et une détérioration des systèmes de drainage. La spéculation sur les terres agricoles, d'autre part, empêchent les agriculteurs de pouvoir lorsqu'ils le souhaitent agrandir leur exploitation ou en lancer de nouvelles.

M. Stewart, de son côté, a déclaré que souvent les gens de la ville ne respectent pas les clôtures, les arbres et même le bétail, en laissant leurs chiens en liberté, des agriculteurs.

M. Hill estime que le manque de planification implique qu'aucun agriculteur de l'Ontario n'est assuré à ce titre de son avenir.

"Une planification adéquate définirait des régions sûres pour les éleveurs qui désirent investir dans la mise sur pied d'exploitations plus efficaces."

A sa deuxième année, le SUN ne fait pas image de parent pauvre

TORONTO PC — Le Sun, dernier né des quotidiens torontois a célébré hier son deuxième anniversaire et il ne fait pas, comme l'avaient prédit certains oiseaux de malheur, image de parent pauvre de la presse ontarienne. Ce quotidien du matin a fait mieux que de survivre, contrairement à ce qu'avaient laissé entendre les magnats canadiens de la presse.

Le Sun est vendu sur les places publiques et son format et son tirage ont constamment augmenté.

Les bureaux de la rédaction sont situés dans un vieil édifice de brique rouge, juste à la limite du prestigieux cartier des affaires du centre-ville.

Le Sun est paru pour la première fois en 1971, le 31 octobre, 48 heures seulement après la disparition du Telegram, un des quatre quotidiens les plus importants du Canada qui a été publié pour la dernière fois le 28 octobre 1971 après 95 ansd'existence.

Le Sun est né de la mise en commun d'une soixantaine d'ex-employés du Telegram, qui ont décidé de publier un quotidien spécialisé dans la nouvelle sportive.

Les lecteurs de ce quotidien torontois se recrutent surtout parmi les usagers des transports en commun lesquels apprécient son contenu et son format tabloid, facile à manipuler.

Selon M. Douglas Creighton, rédacteur en chef, le Sun a établi et satisfait un nouveau marché, sans nécessairement faire concurrence au Globe and Mail.

SUCCES ECLATANT — Moins de 48 heures après la parution du dernier numéro du journal "The Telegram", un journal du matin, considéré comme le quatrième en importance, au Canada, en 1971, quelque 60 employés sortaient la première livraison d'un nouveau quotidien, THE SUN. Deux ans plus tard, en dépit des prédictions contraires, le quotidien tabloid connaît un succès évident avec 116,000 de tirage. "Tous nos succès dépendent de notre tirage", a révélé l'administrateur, M. Douglas Creigton.

PROGRESSION DES TRAVAUX — Un profond sillon traverse le Parc Viau, à Montréal, dans l'est de la ville, indiquant la progression du site futur du village Olympique pour les jeux de 1976. Ce sillon élimine les 15e et 16e trous du club de golf municival de Montréal.

(Téléphoto PC)

Le corps médical ontarien mettra plusieurs années à se relever d'une étude

TORONTO PC — Le secrétaire général de l'Association médicale de l'Ontario a affirmé mardi que le corps médical ontarien mettra plusieurs années à se remettre d'une étude indépendante publiée récemment et décrivant la profession médicale de façon bouleversante.

Le Dr Tom Porter, qui parlait au congrès annuel de l'association, a dit espérer que les médecins appliqueront avec succès les recommandations du mémoire soumis récemment par M. Edward Pickering, un homme d'affaires torontois à la retraite.

LES HONORAIRES

La suggestion la plus controversée du mémoire porte sur la création d'un comité conjoint du gouvernement et des médecins disponibles dans cette province, les qualifications de chacun et leurs résidences. Ce fichier sera préparé en collaboration avec le Collège des praticiens et chirurgiens et le ministère de la Santé de l'Ontario.

Entente de principe

OTTAWA (PC) - Une entente de principe a été conclue entre Air Canada et ses 2,700 hôtesses et stewards. La nouvelle a été annoncée à Ottawa par le ministère du Travail, à l'issue des séances de conciliation.

L'accord, dont les modalités n'ont pas été révélées, devra être ratifié par les membres de l'Association des équipages de soutien des lignes aériennes. Le vote à cet effet devrait être terminé d'ici le début du mois de décembre.

Le comité de conciliation était présidé par M. Stanley Hartt de Montréal. Air Canada était représenté par E.W. Greenslade, d'Ottawa, et les employés par Mlle Huguette Plamondon, de Montréal.

Lalonde annonce les dates de soumission

OTTAWA PC — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a annoncé mercredi les nouvelles dates de soumission pour les demandes de subventions nationales à la santé.

En vertu de ce programme, les demandes de subventions seront étudiées deux fois l'an. Les dates de financement seront le 1er juin et le 1er janvier pour les soumissions reçues avant le 1er février et le 1er août, bien que le budget couvrira la période entre le 1er avril et le 31 mars.

Afin de faciliter le processus de transition entre les anciennes dates et les nouvelles, le comité d'examen considérera que pour toute demande reçue au 1er novembre, la date de financement sera le 1er avril 1974.

Le programme des subventions nationales à la santé, qui comprend l'ancien programme de subventions à la recherche et en hygiène publique, assure une aide financière aux projets de recherche, de portée nationale, sur la santé ou sur un sujet connexe.

Le programme collabore au financement de travaux de recherche, de projets témoins, d'activités du personnel auxiliaire et d'autres projets du même genre.

Ottawa en bref

OTTAWA PC — Gérald Filion, président de Marine Industries et ancien directeur du Devoir, a déclaré mercredi au congrès annuel de l'Association des universités et collèges du Canada que ces institutions ne doivent pas rechercher une autonomie absolue, qu'elles doivent se soumettre aux règles qui régissent le commun des mortels et il a rappelé que 80 p. 100 de leurs fonds proviennent des fonds publics. Soeur Catherine Wallace, de l'Université Mount Saint Vincent à Halifax, assumera la présidence de l'Association au cours des 12 prochains mois.

LES JEUNES DELINQUANTS

OTTAWA PC — Il doit y avoir au sein du ministère du Solliciteur général un secrétariat permanent qui sera formé de représentants de divers ministères et dont la tâche sera de prévenir le plus possible la délinquence chez les jeunes, a-t-on déclaré mercredi à une conférence sur la jeunesse et le crime. Quelque 75 travailleurs sociaux venus de tout le pays participent à la conférence.

UN MUR D'ACIER

OTTAWA PC — On a entrepris l'érection d'un mur d'acier autour de l'entrée de l'immeuble de 15 étages qui abrite le ministère des Affaires indiennes, il y aura des gardes autour de ce mur et les 2,000 employés du ministère devront montrer leur carte d'identité pour aller à leurs bureaux.

PRISONNIERS UKRAINIENS

OTTAWA PC — Le Comité ukrainien-canadien prie instamment le ministre des Affaires extérieures, Mitchell Sharp, de se pencher sur le sort des écrivains ukrainiens et autres intellectuels ukrainiens emprisonnés en URSS, lors des entretiens que le chef de la diplomatie canadienne aura avec les autorités soviétiques durant le séjour qu'il fera en URSS du 18 au 24 novembre.

LA RADIO FM

OTTAWA PC — L'Association canadienne de la radio-télévision se montrera favorable à la politique de la Commission canadienne de la radio-télévision en matière de radio FM. La Commission veut que les stations FM aient des programmes plus variés et aient recours aux services d'artistes canadiens plus souvent qu'elles ne le font. La Commission a tenu des audiences au cours des trois derniers jours sur la fréquence modulée. Geoff Stirling, de CHOM-FM, Montréal, a dit que cette station se tire bien d'affaire avec un nombre limité de commerciaux.

LA RETRAITE

OTTAWA PC — Aux termes d'un projet qu'a soumis à une commission des Communes le député conservateur Marcel Lambert, les anciens députés et les anciens sénateurs devraient recevoir de l'Etat une pension complète même s'ils exercent une fonction dans le gouvernement fédéral. La commission s'est montrée favorable au projet, mais elle n'a encore pris aucune décision.

SHARP EN URSS

OTTAWA PC — A la demande des Soviétiques, M. Mitchell Sharp retarde d'une semaine son départ pour Moscou. Le ministre des Affaires extérieures partira pour la capitale de l'URSS le 18 novembre.

Le président du PLC accuse Messer de semer la dissension

WINNIPEG PC - Le président du Parti libéral du Canada, le sénateur Gil Molgat, a accusé le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan, M. Jack Messer, de semer la dissension au Canada en laissant croire aux Canadiens que la nouvelle politique du gouvernement fédéral concernant les grains de provende favorisait le Québec.

Dans une entrevue accordée mardi, le sénateur Molgat a déclaré que M. Messer était un exemple typique du politicien de l'Ouest qui tente de semer la discorde entre le Québec et le reste du Canada en prétendant que le gouvernement fédéral travaille d'abord pour le Québec.

M. Molgat a précisé qu'il avait été particulièrement choqué par les propos que M. Messer avait tenus récemment à la télévision au sujet de la politique fédérale des grains de provende.

Pour le sénateur, cette politique est tout aussi importante pour les Maritimes et pour l'Ontario, et les propos de M. Messer sont mesquins et insidieux.

Le sénateur Molgat a expliqué que la politique des grains de provende vise à ouvrir le marché de ce produit sur une base équitable pour tous les acheteurs à travers le pays, au lieu de perpétuer ls système jusqu'ici en vigueur et qui fait que chaque région du pays a un marché protégé.

APPUI DU MANITOBA

Le ministre de l'Agriculture du Manitoba avait révélé, lundi, que le gouvernement fédéral avait forcé la commission nationale du blé à fixer le prix des grains de provende à $3.41 5-8 le boisseau.alors que le prix prévu était de $4.55 le boisseau.

Le ministre manitobain était venu à la rescousse de son confrère de la Saskatchewan en défendant le droit de M. Messer de ne pas être d'accord avec la politique fédérale en matière d'agriculture. Selon M. Uskiw, il ne s'agit pas d'engager une lutte entre Canadiens français et Canadiens anglais, mais de dénoncer le favoritisme dont est sujet le Québec.

Shell a dépensé inutilement $125 millions

TORONTO (PC) — Le président de Shell Canada a révélé que sa compagnie avait dépensé plus de $125 millions, ces trois dernières années, à la prospection de gisements de pétrole sur la côte est du pays, mais que cela s'était révélé infructueux.

M. Bookout, qui parlait à l'issue d'une réunion des actionnaires, mardi, a précisé que 38 puits avaient été forés par la société Shell, mais que les résultats étaient loin d'être satisfaisants.

Mais il a ajouté que la société Shell avait quand même l'intention de poursuivre ses travaux de prospection, étant donné qu'il restait encore beaucoup de territoire à couvrir.

Durant la réunion, on a décidé de porter le nombre de membres du bureau de direction de huit à dix.

On envisage de prolonger le système de l'heure avancée

OTTAWA PC — Se pourrait-il que le gouvernement canadien décide de prolonger le système de l'heure avancée au pays comme un des moyens de faire économiser l'utilisation des ressources énergétiques en cette période de disette, notamment dans le cas de l'huile à chauffage.

Cette possibilité a été envisagée, a indiqué hier aux Communes, le ministre de l'Energie, des Mines et Ressources, M. Donald MacDonald, qui était interrogé à ce sujet par M. Eudore Allard CS-Rimouski.

Après avoir considéré tous les aspects de la question, le gouvernement a finalement décidé de recourir à d'autres mesures pour faire face à la crise de l'énergie.

Au début des travaux de la session, M. Allard a vainement tenté de faire adopter une motion qui aurait eu pour effet de permettre au gouvernement de décréter le retour à l'heure économique, c'est-à-dire à l'heure avancée d'été qui est présentement en vigueur d'avril à octobre.

Le député créditiste a proposé cette motion "en raison de la pénurie des ressources énergétiques et pour pallier la crise actuelle de l'huile et des ressources en électricité et en carburants dans le but de combattre l'inflation et de vivre avec la lumière du soleil comme lil était décrété pendant la dernière guerre mondiale...".

Augmentation du budget de sécurité sociale

OTTAWA PC — Le président du Conseil du Trésor du Canada, M. Charles Drury a indiqué que les prévisions budgétaire, au chapitre de la sécurité sociale, augmenteront au cours du prochain exercice financier et que cela entraînera une compression du programme de dépenses du gouvernement fédéral.

A lui seul, le programme d'allocations familiales nécessitera des déboursés de l'ordre de $1.3 milliards en 1974. Le budget du Ministère de la Santé et du Bien-être social augmentera de $840 millions.

M. Drury a précisé que les propositions budgétaires présentées par les ministères fédéraux sont actuellement à l'étude devant un comité spécial du cabinet.

La portion budgétaire consacrée à la lutte anti-inflationiste devrait également modifié le programme des dépenses fédérales.

GROSSES CITROUILLES - Trois membres du parlement, à Ottawa, MM. Walter Baker, J.-Robert Gauthier et Peter Reilly prennent part à un concours dans le cadre de l'haloween. M. Baker a gagné le concours alors qu'en 40 secondes il a donné un visage à sa citrouille.

(Téléphoto-PC)

Israeïl les utilisait

Les Egyptiens surpris par les armements américains

LE CAIRE (AFP) -Le président égyptien Anouar Sadate a affirmé, mercredi au cours d'une conférence de presse retransmis en direct par la radio du Caire, que les "Egyptiens ont été surpris, après 11 jours de combats, par l'utilisation de nouveaux armements américains fournis à Israel".

"L'Amérique, a-t-il dit, ne s'est pas contentée de fournir à Israël des armements pour compenser les pertes qu'il avait subies mais pour lui donner également des armements que les forces américaines n'ont jamais utilisés à ce jour".

Le président Sadate a déclaré qu'il avait accepté le cessez-le-feu proposé par les deux superpuissances pour deux raisons. "La première, a-t-il dit, c'est que les Etats-Unis et l'Union soviétique garantissaient conjointement le cessez-le-feu sur les positions du 22 octobre 1973. La seconde est que ces deux puissances préconisaient la mise en application immédiate de la résolution 242 du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967 condamnant l'occupation de territoires par la force, ce qui veut dire l'évacuation des forces israéliennes des territoires arabes occupés".

ATTITUDE POSITIVE

Le président Sadate a également déclaré que "l'Egypte n'était pas prête à engager des combats contre les Etats-Unis". "Nous avons, a-t-il dit, combattu Israel pendant 11 jours, mais aujourd'hui je ne suis pas prêt à combattre l'Amérique".

"Malgré l'intervention américaine au 11e jour de la guerre et malgré son soutien à Israel par la fourniture d'armements jamais encore utilisés par les Etats-Unis, je peux déclarer à cet instant que notre attitude en faveur de la paix est constructive", a ajouté le président Sadate qui a déclaré qu'il attendait la visite de M. Henry Kissinger pour mettre au point les modalités d'une telle paix.

"Il y a cinq jours, a poursuivi le président, j'ai reçu de M. Leonid Brejnev et de M. Edward Heath des messages me demandant de lever le blocus de Bab El Mandeb au sud de la Mer Rouge et de libérer les prisonniers de guerre israéliens". En contrepartie, Israel aurait débloqué les arrières de la 111e armée égyptienne.

"A cela, a-t-il dit, je réponds que je suis disposé à libérer les prisonniers israéliens à la condition qu'Israel retourne sur les positions du 22 octobre. Quant à la question de Bab El Mandeb, elle sera réglée plus tard, quand le problème de la séparation des deux belligérants sera examiné".

LES PALESTINIENS

Concernant les droits du peuple palestinien, le président Sadate a déclaré: "Lors de mon discours du 16 octobre, j'avais bien précisé que le peuple palestinien doit être représenté à la conférence de paix que j'avais proposée, car ni moi ni aucun chef d'Etat n'a le droit de parler au nom des Palestiniens, seuil les représentants de ce peuple ont ce droit. D'ailleurs, il y a à l'ONU plusieurs résolutions concernant les droits du peuple palestinien qu'Israel n'a jamais appliquées".

MISSIONS DIPLOMATIQUES

Le président égyptien a annoncé que M. Hassan El Zayyat, actuellement ministre égyptien des Affaires étrangères, a été nommé conseiller du président de la République et qu'il se rendra prochainement, à ce titre, en France où il aura des entretiens avec le président Georges Pompidou.

De même, un émissaire de haut rang se rendra auprès de M. Heath et du maréchal Tito, dans le cadre de l'action diplomatique égyptienne, a précisé le président Sadate.

TABLEAU DES HOSTILITES

Brossant un tableau général du déroulement des hostilités depuis le 6 octobre, le président Sadate a déclaré: "Durant les trois premiers jours de combats, Israel a perdu 500 chars, sans compter les autres pertes en vies humaines et en matériel. Le franchissement du canal de Suez par les forces égyptiennes compte parmi les plus hauts faits militaires de l'histoire. Nos forces ont également repoussé des dizaines de contre-attaques soutenus par des centaines de chars israéliens. Tous ces faits sont recueillis dans un livre qui sera publié prochainement".

"Nous avions, a-t-il dit, misé sur une guerre de 14 jours et effectivement au bout du 11e jour, les Israéliens, selon les propres termes du général Dayan, étaient à court de munitions".

Evoquant la percée israélienne sur la rive occidentale du canal de Suez, le président Sadate l'a qualifiée "d'action suicidaire ayant un objet politique et psychologique". "Cette attaque, a-t-il dit, ressemble par la propagande qui l'a accompagnée à la campagne des Ardennes durant la Seconde guerre mondiale".

Qualifiant l'infiltration israélienne à l'ouest du canal de "poche insignifiante du point de vue militaire", le président Sadate a fait état de pressions qu'il subit de la part des militaires qui veulent liquider cette poche. "Il ne faut pas oublier, a-t-il dit, qu'une partie de la 111e armée se trouve sur la rive orientale du canal de Suez, alors que le gros de cette armée se trouve sur la rive ouest, derrière les lignes israéliennes. Si les cessez-le-feu n'avait pas été établi, la 111e armée aurait mené une offensive de grande envergure contre les forces israéliennes infiltrées".

ACCUSATIONS

Le président a ensuite accusé Israel d'avoir violé le cessez-le-feu "afin, a-t-il dit, de consolider ses positions sur la rive ouest du canal".

Mme Golda Meir, a poursuivi le président Sadate, prétend qu'il est difficile de délimiter la poche israélienne. A ce sujet, je me réfère aux deux communiqués militaires, l'un israélien, l'autre égyptien, faisant le point de la situation au 22 octobre. Il ressort de ces deux communiqués que la superficie de cette poche était de 70 milles carrés. Je suis prêt à leur accorder dix milles carrés supplémentaires".

"S'il est vrai que la paix constitue un désir réel d la part d'Israel, a souligné le président Sadate, nous aussi nous voulons une paix effective. Mais pour cela, la résolution concernant le cessez-le-feu du 22 octobre doit être respectée. Alors, de notre côté, nous serons prêts à assumer immédiatement nos obligations découlant de cette résolution. Dans le cas contraire, je ne pourrais rester les bras croisés, malgré mon désir réel de ne pas rompre le cessez-le-feu et de mettre un terme à l'effusion de sang".

A la question de savoir si l'Egypte était prête à entammer des négociations directes avec Israel, le président Sadate a répondu par la négative. "Cependant, a-t-il ajouté, des représentants représentant de l'ONU pour délimiter les lignes du 22 octobre 1973.

De telles rencontres pourraient se produire. Nous pouvons citer l'exemple de ce qui s'est passé à Rhodes en 1949 lors des négociations sur l'armistice".

"La paix que nous désirions, a poursuivi le président Sadate, ne constitue pas une solution partielle du conflit israélo-égyptien. Elle doit être fondée sur la justice et le respect des droits des peuples. Une telle paix concerne tous les pays arabes."

LE PETROLE

Parlant du pétrole, le président Sadate a déclaré aux journalistes: "Je voudrais que nous expliquiez clairement à vos peuples que l'utilisation du pétrole comme arme par la nation arabe n'est dirigée contre personne, pas même contre les Américains. La nation arabe a eu recours à cette arme pour assurer uniquement son droit à la vie et à la liberté. Nous ne voulons nous venger de personne, mais nous désirons que l'on reconnaisse nos droits".

En conclusion, le président Sadate a affirmé que le "mythe" de l'invincibilité de l'armée israélienne était dépassée et a invité Israel à tirer la leçon de ces événements en reconnaissant:

1 - que la nation arabe est prête à une guerre de longue haleine;

2 - qu'elle est prête à consentir de lourds sacrifices tout en infligeant de sévères pertes à l'ennemi;

3 - que les menaces "de nous attaquer en profondeur ne nous effraient pas;

4 - que "nous faisons face à Israel en maintenant un front intérieur solide soutenant les forces armées".

Le président Sadate s'est présenté devant plus de 300 journalistes étrangers en uniforme de commandant suprême des forces armées égyptiennes. Il a précisé qu'il avait opté pour une conférence de presse, n'ayant pas eu le temps d'accorder des interviews exclusives à chacun d'eux.

DECES

M. PHILIPPE BOUCHARD

Mme Philippe Bouchard ainsi que les membres de sa famille: Thérèse (Mme Charles Dupuis); Rose-Aimée (Mme Gérard Laberge); M. et Mme Louis Bouchard (Lucette); M. et Mme Raymond Gilbert (Florence); M. et Mme Roch Bouchard (Yvonne); Mme Ghislaine Hudon; M. Paul Bouchard; Mme Monique Bouchard; M. Gabriel Bouchard; M. et Mme Henry Bouchard (Irène); M. Jean-Marie Bouchard; ses filles adoptives, M. et Mme Gérard Desgagné (Marie-Paule) et Mlle Ginette Duchesne, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du decès de **M. Philippe Bouchard**, du 59, St-François, Chicoutimi-Nord, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction des funérailles Emery Gravel Enr., Chicoutimi-Nord.

M. JEAN-RENE LECLERC

Est décédé subitement à Chicoutimi, le 31 octobre, à l'âge de 54 ans, **M. Jean-René Leclerc**, époux de dame Eva Berthier, demeurant au 75 rue Jean-Langevin à Rivière-du-Moulin.

La dépouille mortelle est exposée au salon de la maison Aubin, Avenue Montcalm à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu samedi matin à 10h. en l'église Saint-Nom-de-Jésus et l'inhumation au cimetière de Chicoutimi. Il était le père de Gilles, Jean et Linda Leclerc.

Direction des funérailles: Aubin de Chicoutimi.

Le mariage de la princesse Anne télédiffusé dans 15 pays

LONDRES Reuter — Le mariage de la princesse Anne et du capitaine Mark Phillips, le 14 novembre, pourra être suivi par plus de 500 millions de téléspectateurs.

La BBC annonce en effet que la cérémonie sera transmise en direct par ses soins à destination des pays suivants: Etats-Unis, Canada, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande, France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Suisse, Norvège, Finlande, Autriche, Luxembourg et Irlande.

MOT MYSTERE

Problème **no 27** **6 lettres cachées** THEME **Les compétitions**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	B	F	J	O	poste	souple
âge	balle	feinte	jovial	ovation	poussée	sportif
aide	bâton	fiche	L	P	pugilat	T
air	C	filet	lancer	parapet	R	tennis
appel	câble	final	ligue	paré	rapide	triomphe
arbitre	canot	force	lutte	pari	S	trophée
arrêt	E	foule	M	partie		U
aspirant	élève	G	milieu	partisan	santé	unité
athlète	envoi		N	peine	saut	V
	être	gradin	nul	point	sifflet	vitesse

La réponse du problème précédent: senteur

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	H	P	M	O	I	R	T	R	O	P	H	E	E	L
2	A	T	H	L	E	T	E	R	T	E	C	B	R	E	A
3	E	R	S	E	B	A	T	O	N	C	A	A	P	I	P
4	L	D	G	O	R	E	E	I	D	L	A	P	N	E	A
5	A	A	I	R	P	E	E	T	L	E	A	B	D	O	R
6	N	U	E	A	A	P	E	E	T	T	F	I	L	E	T
7	I	T	R	E	O	D	R	S	U	U	P	E	V	E	I
8	F	A	N	I	C	T	I	A	S	A	L	E	N	O	E
9	P	E	N	A	I	R	S	N	R	U	S	V	F	R	J
10	U	T	I	B	S	P	O	E	O	S	O	I	A	M	T
11	G	N	R	N	I	I	C	F	E	I	T	P	I	R	E
12	I	A	I	R	T	N	T	T	I	R	T	L	A	U	N
13	L	S	A	T	A	E	I	R	O	C	I	A	G	R	N
14	A	N	E	L	E	V	E	P	A	E	H	I	V	U	I
15	T	E	L	F	F	I	S	O	U	P	L	E	L	O	S

Comme dirait mon chum...

La nouvelle Datsun B210
tout ce que Datsun a appris en gagnant tous ses championnats a été résumé et inclus dans la B210. On l'appelle la petite 240-Z de poche. A cause de sa performance. C'est pas battable.

La nouvelle Datsun B210
parfaite pour le Québec. Traitement anti-corrosion spécial, système électrique renforcé, chaufferette maxi, sièges inclinables, freins à disques, de la place pour 4 ou, coffre outre grandeur avec dossier rabattu.

La nouvelle Datsun B210
comme d'habitude Datsun est en avant de son temps. Solide comme un monument, économique à l'achat, à l'usage . . . la B210 gagne sur toute la ligne. Allez en chercher une.

ceux qui n'ont pas de DATSUN avancez en arrière

parce que Datsun gagne

plus de 1300 concessionnaires en Amérique du Nord. DATSUN

LEONCE TREMBLAY LTEE.
569, boul. Sacré-Coeur,
C.P. 908, ST-FELICIEN
Co. Roberval, P.Q.
Tél.: 679-2666

CARREFOUR DE L'AUTOMOBILE INC.
C.P. 305, Rond Point
Rte 16-A
CHICOUTIMI, P.Q.
Tél.: 549-9733

TREMBLAY EQUIPEMENT LTEE
32, rue St-Alphonse,
ST-BRUNO,
Lac-St-Jean, P.Q.
Tél.: 343-2820

GARAGE ROUSSEAU & FILS LTEE.
MISTASSINI
Co. Lac-St-Jean,
P.Q.
Tél.: 276-2206

G.L. LAPOINTE LTEE.
560, Boul. Fiset,
SOREL, P.Q.
Tél.: 743-5574

"Bourassa un chef sûr de lui et ferme" (Le Figaro)

PARIS PC - La presse parisienne, qui prenait pour acquise la ré-élection de l'équipe du premier ministre Bourassa, n'avait toutefois pas prévu l'envergure de la victoire libérale, la disparition de l'Union nationale de l'Assemblée nationale et l'anéantissement presque complet des créditistes.

Toutefois, elle prévoyait dans l'ensemble que le Parti québécois recueillerait un plus grand pourcentage du vote populaire et deviendrait l'opposition parlementaire officielle.

Dans ses éditions de mercredi, le quotidien Le Figaro conservateur estime que le "triomphe" du Parti libéral est notamment dû au fait ques les "Québécois ont préféré la sécurité fédérale à l'aventure séparatiste".

Mais Le Figaro soutient qu'il serait exagéré de comparer le résultat des élections générales à un raz de marée, comme le prétend le quotidien La Nation, gaulliste.

Le Figaro estime aussi que le gros de la victoire libérale sans précédent est dû au premier ministre Bourassa qui, "à 40 ans, est un chef sûr de lui et ferme".

"M. Bourassa a acquis du savoir-faire. Il a appris à se défendre et à sourire".

AUTRES REACTIONS

Pour la Nation, "le raz de marée libéral renforce le fédéralisme canadien et s'explique essentiellement par les performances économiques et sociales accomplies par l'équipe du premier ministre Bourassa depuis 1970.

L'Humanité, l'organe du Parti communiste français, commente la victoire libérale dans le sens de La Nation, mais rappelle que M. Bourassa s'est engagé à affirmer la souveraineté culturelle de sa province et à la doter de moyens financiers et constitutionnels nécessaires pour y parvenir.

La veille, le quotidien Le Monde déclarait que le triomphe des libéraux était d'abord un "non" catégorique à l'indépendance et aux risques économiques qu'elle impliquerait.

Il ajoutait toutefois qu'étant donné la disparition de l'Union nationale et le presque anéantissement du Ralliement créditiste, deux partis prônant le fédéralisme, et l'augmentation du vote populaire qu'a obtenu le Parti québécois, le défi indépendantiste n'en était pas pour autant écarté.

"Il pourrait alors, écrit l'Humanité, profiter de sa majorité parlementaire accrue 100 sièges au lieu de 72 comme à l'élection d'avril 1970 pour mener une négociation dure avec Ottawa".

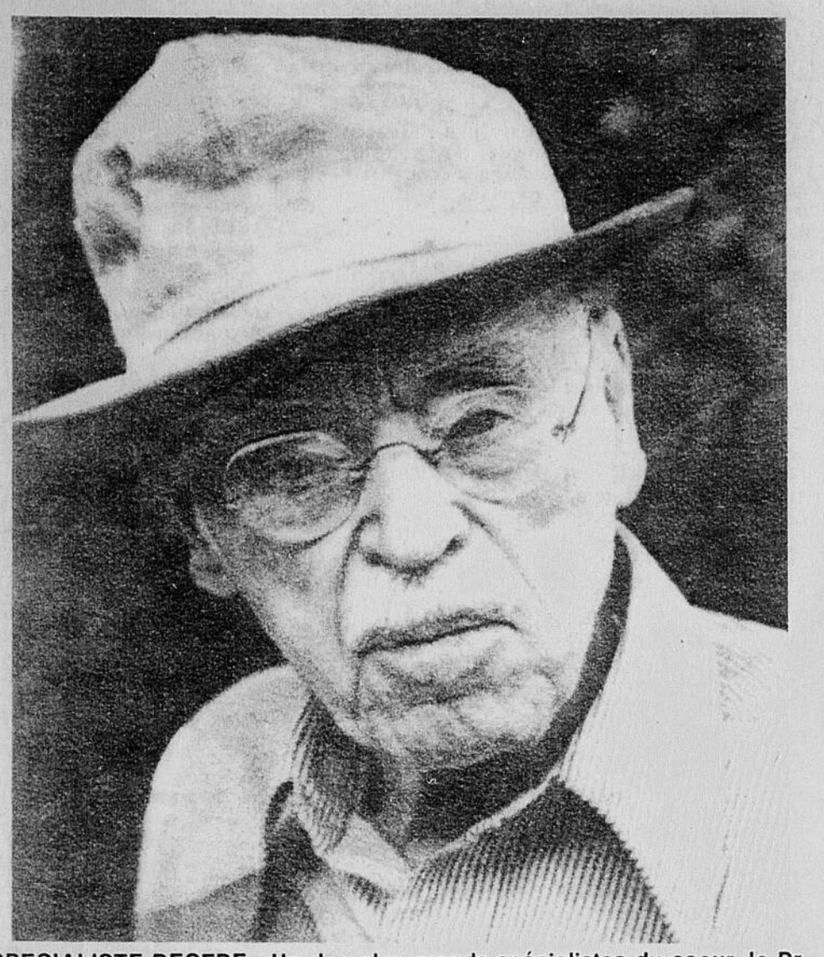

SPECIALISTE DECEDE - Un des plus grands spécialistes du coeur, le Dr Paul Dudley White, est décédé, à Boston, à l'âge de 87 ans. Le Dr White a soigné tous les plus grandes personnalités du monde.

(Téléphoto-PC)

15,000 extrêmistes étrangers entrés au Chili sous Allende

SANTIAGO AFP - 15,000 extrêmistes étrangers sont entrés au Chili sous le gouvernement de l'ancien président Allende pour permettre la conquête du pouvoir total et instaurer la dictature du prolétariat, affirme la junte militaire chilienne dans le livre blanc du changement au Chili, présenté mardi à la presse nationale et internationale.

Le livre sera traduit en anglais, en allemand et en français pour favoriser sa diffusion à l'étranger. Il expose les raisons qui ont déterminé les forces armées et les carabiniers à effectuer le 11 septembre dernier un coup d'état destiné à renverser le gouvernement d'unité populaire du président Salvador Allende.

Le livre dévoile une série de documents secrets du gouvernement précédent, relatifs au Plaz qui selon la junte visait l'assassinat des officiers des forces armées et des carabiniers ainsi que ds leurs familles, de personnalités de l'opposition, des dirigeants syndicaux et de journalistes.

Dans un chapitre consacré aux tâches militaires de l'organisation subversive, figure un document signé par un sous-officier des carabiniers selon lequel la résidence Thomas Moro était un centre d'instruction para-militaire pour des groupes de 120 à 180 civils recrutés à travers tout le pays.

Le livre affirme également que pour atteindre son objectif de conquête du pouvoir total, le plan Z prévoyait la prise de contrôle des voies routières, ferroviaires et aériennes menant à Santiago, Valparaiso, Concepcion et Antofagasta.

Verdict de suicide

SANTIAGO (Reuter) - Selon le rapport officiel médicolégal publie mercredi à Santiago du Chili, le président Salvador Allende s'est suicidé avec une mitraillette peu après l'attaque du palais présidentiel par les forces armées, le 11septembre.

Le président s'est suicidé en placant le canon de la mitraillette sous son menton. Deux balles ont fait sauter le sommet de crane, affirme ce rapport, le premier document officiel à l'appui de la thèse de la junte militaire au pouvoir, qui soutient que le président s'est suicidé. La famille de M. Allende et nombre de ses partisans affirment au contraire que le président a été assassiné.

La junte rappelle également que l'arme qui a servi au suicide est la mitraillette qui avait été offerte à M. Allende par le premier ministre cubain Fidel Castro.

AVIS DIVERS CARRIÈRES ET PROFESSIONS

OFFRE D'EMPLOI

Compagnie internationale requiert les services d'un mécanicien compétent diésel et gazoline.

Capable de travailler sans supervision afin d'assurer un bon entretien de la flotte.

Bénéfices marginaux, salaire selon l'industrie et la compétence.

INFORMATIONS: M. Gaston Gagné, 543-2525

AVIS D'APPEL D'OFFRES

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS EXTERIEURS PROJET H.L.M. HEBERTVILLE

L'Office municipal d'habitation d'Hébertville, ci-après appelé le PROPRIETAIRE, recevra de tout ENTREPRENEUR qualifié, ayant sa principale place d'affaires au Québec, des soumissions pour les travaux d'aménagements extérieurs du projet municipal d'Hébertville, le tout conformément au dossier de demande de soumissions préparé par M. Reynald Gagnon architecte-urbaniste.

Les soumissions devront être obligatoirement remises, en trois (3) exemplaires, au bureau de l'Office municipal d'habitation d'Hébertville à 88 rue Turgeon, Hébertville, jusqu'à 4 heures p.m. le 2 novembre 1973 et seront ouvertes immédiatement.

Le dossier de demande de soumissions est disponible à l'adresse ci-dessous mentionnée contre la somme de $25.00 sous forme de chèque VISE à l'ordre du PROPRIETAIRE. Une garantie de soumission sera exigée, laquelle devra être remplacée par une garantie d'exécution suivant les termes décrits au dossier.

Le PROPRIETAIRE ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues et l'ENTREPRENEUR-SOUMISSIONNAIRE ne pourra prétendre aucune indemnité, ni contester, pour quelque motif que ce soit, le choix du PROPRIETAIRE.

L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION
D'HEBERTVILLE INC.
88 rue Turgeon, Hébertville.
Guy Gagnon, coordonnateur
tél.: 418-344-1302

Donnée à Hébertville, ce 26 octobre 1973.

CAMPUS ALMA
461, champagnat
CAMPUS CHICOUTIMI
534, jacques-cartier est
CAMPUS JONQUIÈRE
65, st-hubert
CAMPUS ST-FÉLICIEN
14, rue leclerc

collège régional du saguenay-lac st-jean
SIÈGE SOCIAL: 400, Rue Mellon, Arvida Tél.: (418) 548-7191

APPEL PUBLIC D'OFFRES

Le Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean demande des soumissions pour:

Vente de la Maison Genois, située au
490, rue Champagnat sud,
Campus d'Alma.

Les entrepreneurs désireux de soumissionner peuvent obtenir les documents se rapportant au projet ci-haut mentionné et s'enquérir de tous les renseignements nécessaires auprès du soussigné.

Pour être considérée, toute soumission devra être:

a) Conforme aux documents et faite sur la formule officielle fournie;

b) Accompagnée d'un chèque certifié au montant total de son offre;

c) Accompagnée d'un chèque certifié au montant de $500.00 fait à l'ordre du Collège régional du Saguenay-Lac St-Jean afin de garantir la parfaite exécution de l'entreprise. Ledit chèque sera remis à l'entrepreneur après finalisation complète des travaux dûment acceptés;

d) Remises avant 16.00 heures, le 12 novembre 1973 au bureau du soussigné, 400, rue Mellon, Arvida.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour en présence des intéressés à compter de 16.00 heures au bureau du soussigné.

Le Collège régional du Saguenay-Lac St-Jean ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

Signé à Arvida, le 26 octobre 1973

Robert Lafrance, ing.,
Directeur du service de l'équipement.

RL/tt

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI

COUR SUPERIEURE
DIVISION DU DIVORCE

NO: 8541-D

Thérèse Tremblay, Requérante;
—VS—
Marcel Simard, Intimé.

ORDONNANCE

Il est ordonné à l'intimé de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la première publication du présent ordre dans: Le Quotidien du Saguenay Lac-St-Jean, publié en français dans le District de Chicoutimi (2 fois).

PRENEZ AVIS qu'une copie de la requête en divorce a été déposée au Greffe de Québec, à votre intention.
Québec, le 4 octobre 1973.
(S) Maurice Gobeil
Régistraire Adj. du Divorce.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF CHICOUTIMI

SUPERIOR COURT
(Divorce Division)

NO: 8541-D

Thérèse Tremblay, Petitioner,
—VS—
Marcel Simard, Respondent.

ORDER

BY ORDER OF THE COURT:
The Respondent Marcel Simard, is hereby called upon to appear within forty (40) days following the first publication in: Le Quotidien du Saguenay Lac St-Jean, published in english in the District of Chicoutimi (twice).

A copy of the Divorce Petition has been left for him at the office of the Divorce Registration of Quebec.

AND FURTHER TAKE NOTICE that in default of your service and filing such appearance or contestation within the time prescribed above, the Petition may proceed here in by default and a divorce degree and other relief may be granted without notice to you.
Quebec, October 4th 1973.
(S) Maurice Gobeil
Divorce Registrar Adj.

INGENIEURS DE PROJETS

RENSEIGNEMENTS GENERAUX:

Notre division technique est responsable de l'ingénierie, de la recherche, du développement, ainsi que des questions d'environnement pour toutes les compagnies du groupe Anglo. Cette division est aussi responsable du développement, de la promotion, et de la mise en marché de procédés et de connaissances techniques dans le monde entier.

POSTES:

Nous recherchons des ingénieurs de projets pour notre département d'ingénierie à Québec. Ce département de la division technique est responsable de la conception et de la construction d'usines et de l'installation d'équipements pour notre groupe de compagnies.

QUALIFICATIONS:

La principale responsabilité de ce poste sera de voir à l'exécution de projets techniques allant de la conception, au développement, à la construction, jusqu'à la mise en marche.

Le candidat éligible devra être hautement motivé et posséder de l'initiative et un bon jugement. Il sera ingénieur civil ou ingénieur en mécanique, avec approximativement cinq (5) années d'expérience dans la conception et la construction se rapportant à l'industrie de la pâte et du papier.

TRAITEMENT:

Les salaires seront proportionnels à la compétence et à l'expérience des postulants.
Endroit-Ville de Québec.

INSCRIPTION:

L'offre de services devra contenir les renseignements utiles en pareil cas et devra être soumise sous pli confidentiel au:

DIRECTEUR DES RELATIONS INDUSTRIELLES
DIVISION DE QUEBEC
CASIER POSTAL 1487, QUEBEC 2, P.Q.

CITE DE CHICOUTIMI-NORD
DISTRICT DE CHICOUTIMI
PROVINCE DE QUEBEC.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné, Secrétaire-Trésorier de la Cité de Chicoutimi-Nord, que le Conseil de la Cité de Chicoutimi-Nord, lors d'une séance tenue le 25 octobre 1973 a passé et adopté un règlement portant le numéro 372, ayant pour objet de décréter l'exécution de certains travaux municipaux et contracter un emprunt à long terme de $36,700.00 dollars.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement numéro 372 de la Cité de Chicoutimi-Nord, sera soumis aux électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue à l'Hôtel de Ville de Chicoutimi-Nord, jeudi le 8ième jour de novembre 1973 à 19.00 heures.

Le présent avis est donné conformément à la loi.

Donné à Chicoutimi-Nord, ce 30ième jour d'octobre 1973.

Jean-Guy Boucher,
Secrétaire-Trésorier.

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Secretary-Treasure of the City of the City of Chicoutimi-Nord, that the council of the City of Chicoutimi-Nord, has on the twenty-fifth day of the month of October nineteen hundred seventy-three at a setting held at the City Hall of the City of Chicoutimi-Nord, passed and adopted a by-law bearing no 372 having for object to decree the execution of some works and to borrow an amount of $36,700.00

PUBLIC NOTICE is accordingly given that the said by-law bearing no 372 of the City of Chicoutimi-Nord will be submitted to the municipal electors, owners of immoveable propertees at a public meeting held at the City Hall of Chicoutimi-Nord on Thursday, the eight day of the month of November nineteen hundred and seventy-three, at nineteen o'clock.

The present notice is given in conformity with the law.

Given at Chicoutimi-Nord, this thirth day of the month of October, nineteen hundred and seventy-three.

Jean-Guy Boucher,
Secretary-Treasure.

ANNONCES CLASSÉES 545-4480 545-4474

AUTOS À VENDRE

CITROEN D. Super Spécial, 1970, 47,000 milles, manuelle. Tél.: 549-1177. F-231

OLDSMOBILE Cutlass 1968, 4 portes, radio, vitres électriques, 6 pneus neufs, 35,000 milles, très bonne condition. Tél.: 542-4935. F-263

RENAULT 1966, R-10, major, mécanique en parfaite condition, 34,000 milles. Tél.: 543-8750. F-252

BUICK Riviera 1971, avec air climatisé, vitres électriques, volant ajustable, équipée au complet, bas millage, cause: auto fournie. Tél.: 549-8870. F-207

VENTE D'AUTO DUSTER, 1973, V-8, P.B., P.S., Tel.: 668-7839, 6,000 milles. F-219

AUTO USAGEE: 1972, Renault-12, automatique, 15,000 milles, cause: départ. Tels.: 549-0030, 549-4530. F-162

DIVERS À VENDRE

CHEVAL d'équitation, très bel étalon, 6 ans, en parfaite condition physique, carriole avec attelage. Tél.: 549-1177. F-232

STEREO AM-FM, cassettes 8 pistes, table tournante. Tél.: 544-4865. F-330

CUISINIERE 30 po. automatique, réfrigérateur, 14 pi. cu., "Westinghouse". $350. l'ensemble; cascade 40. PRIX: $40.00; table tournante; amplificateurs, 2 boites de son, marque Philipps: $125.00. L'ENSEMBLE. Tél.: 547-4374. F-259

Conduire à prix Economique

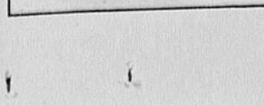

Nous louons les voitures de prestige Impala, Cutlass ou Vega 1974.
Pourquoi débourser davantage pour la même voiture? Réservez la vôtre chez Budget Rent A Car dès maintenant.

Budget Rent a Car

CHICOUTIMI
DRIVE YOURSELF
PIERRE OUELLET
Prop.-Gérant
23 ouest, J.-Cartier
CHICOUTIMI
543-7701
Alma: 668-7321
Roberval: 275-1041

TABLETTE commerciale, à vendre, idéale pour épicerie, tabagie ou autre, 18 pieds de long. Pour informations: 549-3164. F-217

FOURNAISE à l'huile de plancher, et laveuse automatique, General Electric. Tél.: 543-9503. F-228

MAISONS À VENDRE

PLAIN-PIED: 30 x 70, terrain immense, salon, salle de famille, 3 chambres, sous-sol fini, 2 salles de bains, directement du propriétaire. Situé quartier St-Philippe, Arvida. Tél.: 548-8010. F-233

À LOUER

STUDIO meublé, chauffé, éclairé, cuisin, tapis mur à mur. Une personne ou jeune couple. Tels: 549-7955 le jour et 549-5401 le soir. Prix spécial. F-256

CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE: au sous-sol avec cuisinette et salle de séjour, stationnement, près de l'Université. Tél.: 549-4540. F-258

LOGEMENTS À LOUER

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, chauffé, entrées laveuse, sécheuse, $90.00 par mois. Tels: 543-6191 ou 543-2336. F-271

LOGEMENT: 4 pièces, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, moderne, boul. Jean-Noël Tremblay, Côte Réserve. Tél.: 549-7415. F-273

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, entrées laveuse, sécheuse, tapis, Rivière-du-Moulin. Tél.: 549-1177. F-230

LOGEMENT: 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, moderne, libre 1er décembre, situé Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-2755. F-262

LOGEMENT: à Bagotville, 4 1/2 pièces, refait à neuf, tapis mur à mur, chauffé, eau chaude fournie. Tél.: 544-2974. F-212

LOGEMENT: 6 pièces, situé rue Davis, Arvida, chauffé, entrées laveuse, sécheuse, libre immédiatement. Tels: 548-4092 ou 548-4037. F-255

LOGEMENT SEULE, VUE PANORAMIQUE, GRAND TERRAIN, 4 pièces, plus chambre de bain, entrées laveuse, sécheuse, chauffé, avec tapis. Tél.: 549-7515. F-199

LOGEMENT: 5 pièces, libre fin novembre. Pour informations: 548-5311. F-218

LOGEMENT: 4 pièces, chauffé et électricité, libre 1er octobre, 252, Mgr Martel, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3062. F-261

TRES BEAU LOGEMENT: 4 1/2 pièces, situé Chicoutimi-Nord, tapis mur à mur, eau chaude fournie. Tél.: 543-0953. F-260

LOGEMENT: résidentiel près Centre d'Achats, rue Duhaime 4 1/2 pièces, moderne, entrée et stationnement privés, chauffé, éclairé, conviendrait couple adulte. Tél.: 549-7960. F-220

LOCAUX À LOUER

LOCAL COMMERCIAL: situé en face du Steinberg à Arvida, libre 1er novembre. Tels: 548-4092 ou 548-4037. F-254

FEMMES DEMANDÉES

LES FETES sont à notre portée, vous auriez besoin d'un surplus d'argent, devenez représentantes pour la compagnie Régine de France. Tels: 549-6728 ou 542-2854 ou 662-5403, Alma. F-227

HOMMES DEMANDÉS

KENOGAMI: boucher demandé, premier homme, 25 à 35 ans, homme qualifié pour bonnes responsabilités, discrétion garantie. Tels: Guy 547-4773 ou 542-2516. F-229

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

VOUS AIMERIEZ vous faire un revenu supplémentaire dans votre localité, auto nécessaire. Tél.: 549-6728. F-257

OFFRE DE SERVICES

RETRAITE en bonne santé, offre ses services comme gardien de jour ou de nuit. Tél.: 549-7855. F-272

TARIF D'ABONNEMENT

Le prix par porteur: 75 ¢ par semaine pour 6 éditions.
Le prix dans les dépôts: 15 ¢ la copie.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.
Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00
6 mois: $23.00

Autres régions du Canada:
1 an: $50.00
6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00
6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

POUR INSÉRER UNE
annonce classée
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4480
ALMA
662-6629
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

HARVEY TRANSPORT LIMITEE Permis No. 443-V, place d'affaires au 2900 Ave du Pont Sud, Alma, Lac St-Jean s'est adressé à la COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC pour avoir l'autorisation de louer de RYDER TRUCK RENTAL LTEE, Permis No. 109-DYV, place d'affaires au 2285, boul. St-Paul à Chicoutimi pour une période ne dépassant pas une année les véhicules suivants:

2 tracteurs No. 1 34584K — No. 2 42376K.

2 remorques No. 1 35049B — No. 2 55130B.

2 pick-ups No. 1 43473 — No. 2 43467.

Des publications faites pour accord de la Commission.

Les récents développements de l'affaire Watergate fascinent les Américains

WASHINGTON (AFP) - Malgré la spectaculaire activité diplomatique dans laquelle le président Nixon est engagé pour tenter de ramener la paix au Proche-Orient, la vie politique américaine a continué à être dominée, mercredi, par les multiples nouveaux développements de la crise du Watergate.

Loin de s'apaiser, l'affaire met plus que jamais en question la capacité de M. Nixon à se maintenir au pouvoir en raison des ramifications qu'elle ne cesse de prendre.

1 - Procureur spécial: le groupe démocrate, qui dispose d'une forte majorité au Sénat, s'est prononcé, mardi soir, pour la nomination par un tribunal d'un nouveau procureur spécial, complétement indépendant du gouvernement, chargé de poursuivre l'enquête sur le Watergate.

Cette initiative risque de mettre le Congrès en conflit avec M. Nixon, qui a annoncé la nomination prochaine par le département de la Justice d'un nouveau procureur dont les pouvoirs seront limités.

AUTRES DEVELOPPEMENTS

1 2 - Procédure de destitution: la commission judiciaire de la chambre a porté un coup à la Maison Blanche en donnant à son président, le représentant démocrate Peter Rodino, le pouvoir de décider seul des témoins qui seront obligés à comparaître et des documents qui seront requis dans l'enquête préalable à la destitution de M. Nixon. La Maison Blanche avait espéré que la minorité républicaine de la commission aurait le droit de veto dans ce domaine.

3 - Commission Ervin: la Commission sénatoriale d'enquête sur le Watergate a repris, mercredi matin, après une longue interruption, ses audiences publiques sur le financement et les coups fourrés de la campagne pour la réélection du président Nixon. Le sénateur Mike Mansfield, chef de la majorité démocrate, a déposé un projet de résolution étendant le mandat de la commission pour lui permettre d'enquêter sur les conditions dans lesquelles le président Nixon a révoqué le procureur Cox.

4 - Affaire ITT: le sénateur Robert Byrd, adjoint de M. Mansfield à la tête du groupe démocrate, a demandé jeudi que la Commission judiciaire du Sénat reprenne son enquête sur les relations suspectes du gouvernement Nixon avec le conglomérat ITT, maintenant qu'il a été révélé que le président était intervenu personnellement en faveur de cette société auprès du département de la Justice, qui voulait s'opposer à des acquisitions jugées anti-concurrentielles.

5 - Bebe Rebozo: le Washington Posé révèle, jeudi matin, que M. Charles "Bebe" Rebozo, l'ami le plus intime du président Nixon, n'a renvoyé une contribution illégale de $100,000 du milliardaire excentrique Howard Hughes qu'après avoir été prévenu que le service des contributions enquêtait sur une possible fraude fiscale en relation avec cette donation.

Le président Nixon a dit, au cours de sa dernière conférence de presse, que M. Rebozo était "un homme totalement honnête". Mais la Commission de contrôle des banques (FDIC) étudie actuellement la possibilité de révoquer la licence de M. Rebozo, à qui elle reproche d'avoir acheté pour $95,000 d'actions de la société IBM qui avaient été volées par la maffia.

6 - Bandes magnétiques du Watergate: la Maison Blanche n'a pas encore remis au juge John Sirica les neuf bandes enregistrées sur l'affaire du Watergate que M. Nixon a finalement accepté de lui communiquer conformément à une décision de la cour suprême

RENCONTRE A LA MAISON BLANCHE - Le président des Etats-Unis a rencontré, hier, le ministre des Affaires étrangères de l'Egypte, M. Ismail Fahmy. Ces importantes rencontres, qui, aux yeux des observateurs rehaussent le domaine de la diplomatie américaine, ne fait en rien oublier les derniers développpements de l'affaire Watergate. (Téléphoto-PC)

Pompidou déplore que l'Europe n'ait pas participé aux négociations

PARIS (AFP) — Le président Pompidou, au cours du conseil des ministres, mercredi matin, a déploré et les tentatives en vue d'ouvrir une négociation dans le conflit du Proche-Orient se sont préparés et effectués sans aucune participation de l'Europe à quelque titre que ce soit. Cette façon de procéder est dangereuse, a-t-il dit, l'espérience ayant montré que le tete-a-tete des deux grandes puissances, Etats-Unis URSS, pouvait aussi bien servir la détente que que de conduire au un affrontement

TEXTE INTEGRAL

Voici le texte intégral de la déclaration faite au conseil des ministres par M. Pompidou:

"Il ne me paraît pas nécessaire de rappeler la position de la France sur le conflit du Proche-Orient, non plus que de réaffirmer que nous sommes prêts à aider de notre mieux, sous l'autorité du Conseil de sécurité, à l'établissement d'une paix durable et juste, garantissant la sécurité de tous les Etats de la région.

"Par contre, nous sommes obligés de constater, à la lumière des derniers événements, que l'arrêt des combats et les tentatives en vue d'ouvrir une négociation se sont préparés et effectués sans aucune participation de l'Europe, à quelque titre que ce soit.

SOLIDARITE DES PAYS EUROPEENS

"Cette façon de procéder est dangereuse, l'expérience ayant montré que le tête-à-tête des deux grandes puissances, Etats-Unis et URSS, pouvait aussi bien servir la détente que conduire à un affrontement généralisé.

"Elle ne correspond pas non plus au rôle que devraient jouer les pays européens pourtant directement intéressés au Proche-Orient par l'histoire, par la géographie, par leurs liens de toute sorte avec les pays méditerranéens concernés par des intérêts économiques essentiels.

"Pour ces raisons et pour bien d'autres, et tout en réaffirmant la fidélité à nos alliances et à la coopération avec l'Est, il m'apparaît indispensable de faire la preve et l'épreuve de la solidité de la construction européenne comme de sa capacité de contribuer au règlement des problèmes mondiaux.

Le gouvernement français compte donc proposer à ses partenaires:

1 - dans le domaine de la politique:

Que soit décidé le principe, selon des règles précises, de rencontres régulières entre les seuls chefs d'Etat et de gouvernement, ayant pour but de confronter et d'harmoniser leur attitude dans le cadre de la coopération politique.

La première de ces rencontres devrait avoir lieu avant la fin de l'année 1973.

"Que soit mise au point, au cours de cette première réunion, une procédure prévoyant, en cas de crise, la réunion d'urgence de représentants des neufs gouvernements chargés de définir et de proposer dans toute la mesure du possible une attitude commune de ces gouvernements.

SUR LE PLAN ECONOMIQUE

2 - dans le domaine économique et monétaire:

"Qu'une prochaine réunion des ministres des Finances propose aux neuf gouvernements les mesures indispensables pour assurer la stabilité de leurs monnaies et les mettre en état de résister à des mouvements spéculatifs.

"Qu'une réunion des ministres de l'Economie établisse un plan concentré de lutte contre l'inflation, rendu encore plus indispensable par la hausse du prix de l'énergie

A Londres

Propositions spectaculaires du rapport de la Commission royale sur la Constitution

LONDRES (AFP) — La création d'Assemblées législatives séparées en Ecosse et au pays de Galles, et une nouvelle répartition des sièges attribués à l'Ecosse, au pays de Galles et à l'Irlande du Nord au parlement de Westminster, sont les propositions les plus spectaculaires du rapport de la Commission royale sur la constitution, publié mercredi.

Cette commission indépendante avait été créée en avril 1969 p le gouvernement travailliste de M. Harold Wilson, essentiellement pour apaiser la vague de mécontentement nationaliste qui apparaissait alors devoir déferler sur l'Ecosse et le pays de Galles, et épargner l'Irlande du Nord.

Fruit de quatre années et demi de travaux, le rapport de la commission, présidée par Lord Kilbrandon, propose:

— La création en Ecosse et au pays de Galles d'assemblées ayant compétence pour légiféré sur toutes les questions d'intérêt purement écossais ou gallois, telles l'administration locale, l'urbanisme, l'environnement et les transports. Les membres des deux assemblés seraient élus pour quatre ans, à la représentation proportionnelle.

— La réduction du nombre des députés écossais au parlement de 71 à 57, et celui des députés gallois de 36 à 31. Démographiquement ces deux parties du Royaume-Uni sont quantitativement trop représentées à Westminster par rapport à l'Angleterre. Par contre, l'Irlande du Nord n'est pas assez représentée, et le nombre de ses députés devrait être porté de 12 à 17, estime la commission.

OPPOSITION DES TRAVAILLISTES

Ces recommandations, qui envisagent également pour l'Angleterre huit conseils régionaux dotés de pouvoirs consultatifs, vont se heurter à l'opposition irréductible du Parti travailliste.

Le Labour se voit tout simplement menacé de ne plus jamais obtenir la majorité des sièges à la Chambre des communes. L'Ecosse et surtout le pays de Galles étant des fiefs du Labour, par ailleurs pratiquement inexistant en Irlande du Nord, l'adoption des propositions de la commission reviendrait à faire cadeau d'une vingtaine de sièges aux conservateurs. Quand on se souvient que M. Wilson n'avait eu que quatre sièges de majorité aux élections de 1964, ce handicap serait catastrophique pour les travaillistes.

De leur côté, les nationalistes écossais et gallois ne seront nullement satisfaits puisque le Labour serait assuré d'une large majorité dans les deux Assemblées provinciales.

Dans ces conditions, les conclusions de ce rapport, sur lesquelles les 13 membres de la commission sont eux-mêmes divisés deux ont étéjusqu'à refuser de le signer ne seront pas traduites dans les faits avant longtemps, plusieurs années sans doute. A la lumière du rapport, le gouvernement fera connaître ses propositions dans le courant de la session parlementaire, mais il est exclu qu'une décision soit prise avant les prochaines élections générales.

LES ENTRECROISÉS

8 LETTRES CACHÉES — **PROBLÈME NO 26** — **LE VOL**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	mal	5	brutal	dérobera
as	peu	agent	coffre	dressent
da	vol	dette	croche	épargner
de	4	égaré	fraude	épierait
il	estée	larcin	inespéré	
la	avis	força	larron	pillards
né	clés	grave	ôteras	receleur
3	crie	isolé	peines	tapageur
	gros	recel	regret	trichera
air	loin	somme	7	9
ami	lois	tuait	cassera	
arc	pris	usent	8	cambriole
dur	rate	volai		événement
feu	tôle	6	arrêtera	tire-laine
fui	vida	accuse	chaparde	10
loi	vola	bandit	chiperas	prisonnier

La réponse du problème précédent: ligne

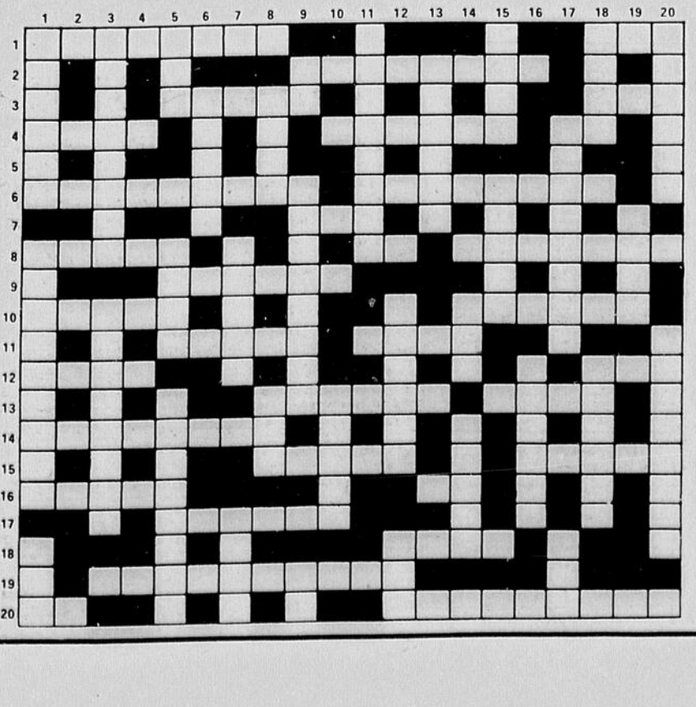

La nouvelle Super Brute(MD) Alouette 1974.

Une performance encore invaincue

Notre but, en construisant la Super Brute, était tout simplement de fabriquer une motoneige qui fournira pendant longtemps une performance de première classe.

Nous lui avons donc donné la puissance grâce à un moteur Sachs monté à l'avant et à une nouvelle transmission comprenant une chaîne ultra-robuste et une commande libre de la chenille, à double pignon, limitant au minimum la perte de puissance.

Nous lui avons aussi donné la légèreté d'un châssis, tout aluminium à profil avant aérodynamique, la stabilité de la nouvelle suspension des skis à voie large Ski-Sorber(MD), ainsi que le confort assuré par le siège contour fait de mousse et par la suspension à glissière réglable selon le poids du conducteur et l'état de la neige.

Nous avons mis au point pour la chenille une voie de passage qui se nettoie à mesure et ne risque pas de se bloquer.

Nous avons ajouté une caractéristique absolument inédite, soit un ensemble guidon-tableau de bord complet comprenant un phare pivotant qui permet de bien éclairer le sentier, même dans les courbes. Cet ensemble fait partie intégrante du pare-brise surélevé et enveloppant qui protège la tête et les mains contre le froid.

Une apparence encore jamais vue

Une motoneige qui offre l'excellence des qualités techniques telles que la performance, la fiabilité, l'accès facile aux pièces et la durabilité n'est pas nécessairement un *modèle d'élégance*. C'est pourtant bien le cas de la Super Brute.

Nous vous invitons à le constater vous-même chez votre concessionnaire Alouette. Assurez-vous cependant d'examiner aussi bien l'intérieur que l'extérieur. Vous pourrez alors dire avec nous: "Alouette, ça traîne pas".

Alouette Recreational Products Ltd.,
3700 rue St-Patrick,
Montréal 205, P.Q.

Alouette ça traîne pas

DOLBEAU SPORTS ENR. Dolbeau	GASTON RIENDEAU Ste-Monique de Honfleur	GARAGE CLAUDE MENARD Chambord	LAMONTAGNE EQUIPEMENT REG'D. St-Prime
JEAN-MARIE BOUCHARD St-Augustin	GARAGE HERMEL BLACKBURN St-Coeur de Marie	JACQUES HARVEY St-Ambroise	GARAGE SIMARD & FILS LIMITEE St-Félix d'Otis
GARAGE MALTAIS & FILS Port-Alfred	J.C. TREMBLAY TEXACO SERVICE St-Thomas Didyme	DALLAIRE EQUIPEMENT ENR. St-Bruno	

L'Egypte prête à négocier à la condition qu'Israël revienne sur ses lignes

LE CAIRE (Reuter) — Le président Anouar Sadate a réaffirmé, mercredi, que l'Egypte était prête à des négociations en vue d'un règlement du conflit au Proche-Orient à la condition expresse qu'Israel revienne sur ses lignes du 22 octobre.

Le chef de l'Etat égyptien, qui donnait une conférence de presse devant plus de 300 journalistes dans la salle des réunions du Comité central de l'Union socialiste arabe, a particulièrement insisté sur la situation créée par la présence des forces israéliennes sur la rive occidentale du canal de Suez.

Indiquant qu'il avait informé les dirigeants américains et soviétiques de la position égyptienne, M. Sadate a déclaré: "J'ai dit à Nixon et Brejnev que nous n'accepterons jamais la présence de poches israéliennes sur la rive ouest sous le prétexte que des conversations sont en cours".

Le président égyptien a par ailleurs démenti que la IIIe armée égyptienne soit isolé sur la rive orientale. Il ne s'agit que d'une invention de la "propagande diabolique" de type nazi à laquelle Israel a recours: en fait, a-t-il expliqué, une partie seulement de la IIIe armée se trouve sur cette rive tandis que le gros de ses effectifs sont stationnés derrière les Israéliens sur la rive occidentale.

MENACES

M. Sadate, en uniforme militaire, col ouvert et sans décorations, a assorti la condition préalable du retour aux lignes du 22 octobre d'une menace, en déclarant qu'en cas de refus israélien il autoriserait ses forces armées à faire face à la situation, c'est-à-dire en clair à reprendre le combat.

Faisant état de pressions exercées par les chefs militaires qu'il doit retenir parce qu'ils veulent liquider ce qu'il a appelé la "petite" poche israélienne sur la rive ouest, M. Sadate a affirmé: "Nous pouvons aisément les liquider du fait qu'ils sont pris au piège entre les deux parties de la IIIe armée.

"Dans mes lettres à Brejnev et Nixon, je leur ai dit que cette situation était intolérable parce que nous pourrions mettre fin à la présence israélienne. Les consultations se poursuivent en ce moment et Nixon m'a demandé un nouveau délai pour demander à Israel de revenir sur les lignes du 22 octobre.

"Aujourd'hui les Israéliens affirment que ces lignes ne sont pas connues. C'est pourtant très facile. Le 22 octobre, Mme Meir a déclaré que l'armée israélienne occupait soixante-dix km carrés sur la rive occidentale et a précisé les secteurs.

L'ASPECT DIPLOMATIQUES

"Nous avons également dit: oui, Israel se trouve dans ces secteurs.

"Elle dit soixante-dix km carrés. Je dis non: ajoutez-y dix km carrés de plus... ce n'est pas un problème car leur situation militaire est sans espoir."

Evoquant l'aspect diplomatique du conflit, M. Sadate a annoncé que le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger arriverait mardi au Caire pour une visite de deux jours. "J'attends de voir ce qu'il va dire", a-t-il ajouté.

Le président égyptien a jugé au passage que la position actuelle des Etats-Unis était constructive, et il avait auparavant souligné que s'il avait combattu contre Israel pendant onze jours il n'était pas prêt à se battre contre l'Amérique.

Le chef de l'Etat égyptien a également évoqué les visites à Washington de Mme Golda Meir et de son propre ministre des Affaires étrangères par interim, M. Ismail Fahmy.

"Si un désir de paix sincère existe partout, comme c'est le cas de notre côté, alors, que la résolution sur le cessez-le-feu du 22 octobre soit appliquée et nous serons prêts à engager sur-le-champ des négociations de paix en vue d'un règlement sur la base de la résolution du 22 novembre 1967, demandant l'évacuation des territoires arabes occupés par Israel, a déclaré en substance M. Sadate.

ACCEPTATION DU CESSEZ-LE-FEU

M. Sadate, dont la conférence de presse était radiotélévisée en direct, a exclu cependant l'éventualité de négociations directes avec Israel, mais a suggéré que la tenue d'une conférence de paix internationale sous les auspices des Nations Unies, en présence des superpuissances. Il a ajouté que les Palestiniens devraient être représentés à une telle conférence.

Le chef de l'Etat égyptien a également justifié son acceptation du cessez-le-feu proposé par l'Union soviétique, à laquelle il a par ailleurs rendu hommage, et les Etats-Unis.

En plus du fait qu'il ne voulait pas combattre ces derniers, M. Sadate a cité deux raisons de son attitude: celle-ci s'explique d'une part parce que, a-t-il dit, les deux superpuissances ont fourni des garanties et l'assurance que le cessez-le-feu serait appliqué et que les deux partis demeureraient sur les lignes du 22 octobre, date de l'entrée en vigueur du premier cessez-le-feu.

D'autre part parce qu'il était stipulé que la résolution 242 du Conseil de sécurité, qui stipule le retrait des Israéliens des territoires occupés en 1967, serait appliquée immédiatement.

Faisant allusion aux critiques suscités par son attitude, le président égyptien a dit: "Je sais qu'il y a eu des réactions ici, dans les pays arabes et au sein de l'armée, mais telles sont les raisons pour lesquelles j'ai accepté le cessez-le-feu.

ROLE DES AMERICAINS

M. Sadate a ajouté qu'en cas de règlement sur la base des conditions qu'il a énoncées, le canal de Suez pourrait être rouvert dans un délai de quatre mois.

Revenant sur l'aspect militaire du conflit, le président égyptien a déclaré qu'Israel avait perdu 500 chars dans le Sinai au cours des onze premiers jours de la guerre. Israel, a-t-il dit, a également perdu un grand nombre d'avions au cours de cette période.

Selon lui, le potentiel militaire ennemi aurait duré seulement 14 jours mais, a-t-il dit, les Etats-Unis ont ouvert leur arsenal pour fournir des armes à Israël.

A propos de la pénétration des forces israéliennes sur la rive ouest du canal, le président Sadate a déclaré qu'elle avait fait également suite à l'arrivée en Israel de nouvelles armes américaines.

Le franchissement du canal par les Israéliens, a-t-il dit, était une manoeuvre "désespérée" et une "attaque-suicide" sans importance militaire.

Les Israéliens ont franchi le canal simplement pour semer la confusion au sein des lignes égyptiennes, a affirmé le chef de l'Etat, tout en ajoutant: "Je ne nie pas qu'il y ait eu des erreurs de notre part".

Le président Sadate a déclaré que les forces israéliennes avaient violé le cessez-le-feu proclamé par les Nations Unies et avaient poursuivi leur pénétration en Egypte "juste pour dire qu'elles se trouvaient à 50 milles du Caire."

Limitation et hausse du prix de l'essence

NEW YORK AFP - Les perspectives d'une limitation de la distribution et d'une vive hausse des prix de l'essence au cours des prochains mois se précisent aux Etats-Unis, en raison de la baisse des importations de pétrole brut et de la progression générale des prix de ce produit.

Mercredi, Exxon, la plus grande compagnie pétrolière américaine, annonce une remise en place, à partir du 1er novembre, de son système d'allocation volontaire de distribution d'essence aux stations services, revendeurs et particuliers sur ses marchés de la côte-est et du sud des Etats-Unis.

Ce système, destiné à assurer une juste répartition d'essence, avait été employé par Exxon, ainsi que la plupart des autres grandes compagnies américaines au début de l'été, alors que la menace d'une pénurie d'essence se faisait sentir aux Etats Unis, Exxon cependant l'avait interrompue en juillet dernier.

La compagnie pétrolière américaine justifie cette mesure par une diminution de production de ses raffineries, elle-même provoquée par une baisse des approvisionnements en pétrole brut d'origine étrangère.

Par ailleurs, nombre de spécialistes prévoient une hausse prononcée des prix de l'ESSENCE AUX Etats-Unis au cours des prochains mois. Une progression d'un cent par gallon est déjà prévue avant la fin de la semaine.

Selon certains experts, le prix de l'ESSENCE AUX Etats-Unis qui atteint actuellement une moyenne de 40 cent par gallon devrait atteindre 50 cent par gallon, soit une hausse de 25 pour cent avant la fin de l'été.

Rencontre à Bruxelles

LONDRES Reuter - Les représentants des compagnies aériennes européennes se rencontrent mercredi à Bruxelles pour discuter d'un éventuel rationnement de carburant que pourrait provoquer la réduction de la production de pétrole des pays arabes, a déclaré un porte-parole de la compagnie British Airways.

Les mesures envisagées seraient la réduction du nombre de vols sur les lignes assurées par plusieurs compagnies. Le porte-parole a déclaré que la British Airways n'envisageait pas de réduire le nombre de ses vols dans l'immédiat, car aucune pénurie de carburant ne s'était encore fait sentir.

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 déc. au 20 jan.)
Une personne brune n'attend qu'un peu d'égards pour se ranger de votre côté.

Les gens de votre entourage passent des remarques que vous méritez.
LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)

LES POISSONS : du 10 février au 20 mars)
C'est le temps d'être sur vos gardes, car votre réputation est en jeu. Le mieux serait de rester avec la famille tout ce jour.

Danger de refroidissement et de fièvres rhumatismales. Soyez sur vos gardes pour ne pas gâcher la fin de la semaine.
LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)
Vous commencerez la semaine sans sourire, et cela indisposera les gens de votre entourage.

Soyez sur vos gardes, et dites la vérité à l'être aimé. Il finira par comprendre.
LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)

CANCER (du 22 juin au 22 juillet)
Préparez dès maintenant votre fin de semaine, surtout une excursion de découverte dans la région.

Ne comptez que sur vous-même pour sortir de vos difficultés. Le travail avant tout.
LE LION (du 23 juillet au 23 août)

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)
Une personne de l'entourage trouve que vous parlez à travers votre chapeau.

Choix délicat à faire dans le domaine sentimental. Amour incompris dans votre entourage.
LA BALANCE (du 23 septembre au 22 oct,)

LE SCORPION (du 23 oct. au 22 nov.)
En dépit de vos qualités précieuses, il ne faut pas vous donner trop d'importance, car l'entourage s'en vexe.

Pour mieux assurer votre succès, il faudrait un meilleur emploi du temps, ne pas négligez l'essentiel.
LE SAGITTAIRE (du 23 nov. au 21 déc.)

MANDRAKE, LE MAGICIEN

ARCHIE

GROS LIMONEUX

LE GENIE

FLASH GORDON

RIP, LE DETECTIVE

LE FANTOME

L'ARCHE DE NOE

1er TIRAGE JEUDI, 1 NOVEMBRE à nos bureaux

PARTICIPEZ AU

CONCOURS

DE LANCEMENT

PLUS DE **$6000.** EN PRIX

une valeur de **$2000.** PAR MOIS

soit pour: OCTOBRE
NOVEMBRE

1e PRIX
$1000.
en argent

2e PRIX
MOTONEIGE
Chaparral
Firebird
1973

3e PRIX

10 SACS DE VOYAGE

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Règlement du concours

Tous les employés de "Le Progrès du Saguenay Ltée ne sont pas éligibles au présent concours.

Il suffit d'être un abonné régulier au "Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean.

Pour se mériter un des prix, le gagnant devra répondre à une question d'actualité.

REMPLISSEZ CE COUPON

NOM _____

_____

ADRESSE _____

_____

TEL.: _____

ADRESSEZ vos coupons à

LE QUOTIDIEN
316, Labrecque — Chicoutimi

On est toujours gagnant en lisant

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Chou En-Lai

Des efforts voués à l'échec

PEKIN (AFP) — Le premier ministre chinois, M. Chou En-Lai, a déclaré mercredi soir, à Pékin, que les efforts des super-puissances pour imposer aux peuples arabes une solution du problème du Proche-Orient étaient voués à l'échec, et que les tensions et les troubles réapparaîtraient dans cette région.

M. Chou En-Lai a porté ce jugement dans un toast au premier ministre australien, M. Edward Gough Whitlam, arrivé à Pékin dans la journée et qu'il recevait à dîner dans les salons de l'Assemblée national populaire.

Le premier ministre chinois a notamment déclaré: "Le fond de la question du Proche-Orient est la rivalité des super-puissances pour l'hégémonie dans cette région.

Les super-puissances font actuellement de grands efforts pour imposer la solution qu'elles ont élaborée au peuple arabe, y compris au peuple palestinien. Même si elles semblent réussir pour un temps, elles sont condamnées à l'échec. Les tensions et les troubles recommenceront continuellement au Proche-Orient. Les actes des super-puissances ne feront que démasquer davantage leur vrai visage d'expansionnistes pratiquant une politique de force."

LA CHINE ET LES SUPER-PUISSANCES

Le premier ministre chinois a estimé que les tentatives des super-puissances pour tromper, trahir et diviser les peuples arabes ne feraientque renforcer leur unité et leur lutte. Ces peuples, palestiniens compris, "ne permettront certainement pas que leur destin soit consciemment l'objet des manipulations d'autrui", a-t-il dit.

M. Chou En-Lai a encore souligné que la Chine, quant à elle, était un pays socialiste, "et notre système socialiste fait que nous ne cherchons pas à être une super-puissance ni maintenant ni à l'avenir".

"Les super-puissances d'aujourd'hui, qui cherchent à piétiner autrui et à jouer les seigneurs parce qu'elles possèdent quelques bombes atomiques, finiront certainement mal", a-t-il ajouté.

Thieu affirme que les communistes préparent la guerre

SAIGON (Reuter) - Le président Nguyen Van Thieu a affirmé, mercredi, que les communistes préparent une nouvelle guerre.

Dans un discours radiotélévisé, prononcé à l'occasion de la fête nationale, le chef de l'Etat sud-vietnamien a déclaré qu'alors même qu'il parlait, des milliers de soldats se déplaçaient du Nord au Sud-Vietnam pour participer à une nouvelle guerre.

Les communistes, a dit le président Thieu, ont commis jusqu'ici 28.261 violations du cessez-le-feu de janvier dernier, et il est impossible de dire que la paix a été restaurée au Vietnam.

Le Nord-Vietnam, a-t-il affirmé, ne s'est servi du cessez-le-feu que pour renforcer ses troupes et leur ravitaillement au Sud-Vietnam.

Il a ajouté que les Nord-Vietnamiens disposent maintenant d'un pipeline par où est acheminé le carburant depuis la Chine jusqu'au Sud-Vietnam.

OFFENSIVE GENERALE

"Vous pouvez voir comme moi qu'il n'y a pas vraiment de cessez-le-feu qu'il n'y a pas encore vraiment de paix, et que la guerre peut vraiment recommencer. L'espoir que nous nourrissions, et que les peuples du monde nourissaient au moment du cessez-le-feu, est devenu désespoir.

"La raison pour laquelle je dis qu'il n'y a pas vraiment de paix au Vietnam, c'est que les communistes préparent une nouvelle guerre et une offensive générale."

En raison de la situation militaire, il est impossible de réduire actuellement les effectifs des forces armées du Sud-Vietnam, a poursuivi le président Thieu.

Les actes de sabotages et les attaques des guerilleros communistes causent des problèmes au développement économique et, en raison des changements survenus dans les alliances internationales, il devient difficile d'obtenir de l'aide étrangère pour reconstruire le pays, a-t-il ajouté.

Kissinger prépare une nouvelle tournée au MO

WASHINGTON (AFP) - Avant même la conclusion des conversations à Washington du ministre des Affaires étrangères par intérim d'Egypte, M. Ismail Fahmi, et l'arrivée de Mme Golda Meir, le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, se prépare à une nouvelle tournée au Moyen-Orient, cette fois dans les capitales arabes.

On prévoit que le secrétaire d'Etat quittera Washington dimanche ou lundi prochain et fera escale successivement au Caire, à Amman et à Jeddah. Après un court arrêt à Islamabad, il gagnera enfin Pékin où il est attendu le 10 novembre, pour une visite que la crise du Proche-Orient l'avait contraint à ajourner de trois semaines.

Au retour, le secrétaire d'Etat doit encore se rendre à Tokyo, pour y conférer avec les dirigeants japonais, et y présider, le 15 novembre, une conférence des chefs de mission américains en Extrême-Orient.

Il apparaît ainsi que le président Nixon et son secrétaire d'Etat multiplient leurs efforts à un rythme de plus en plus frénétique, pour mettre sur pied, avec chacun des principaux interessés, les cadres de la grande négociation en vue d'un règlement permanent de la crise.

COLLABORATION

Deux phases sont à distinguer dans ce programme établi, semble-t-il, étroite coordination avec le gouvernement soviétique, comme en témoigne la séance de travail tenue mardi soir à Camp David, entre le président Nixon, M. Kissinger et l'ambassadeur d'URSS, H. Anatoly Dobrynine.

A Washington: il s'agit sans doute en premier lieu de trouver une solution à des problèmes immédiats, et d'éviter le risque encore réel d'une rupture du cessez-le-feu.

L'affaire des prisonniers de guerre provoque en effet, en Israel, une véritable crise de confiance. La déterminatin égyptienne de lier tout échange de prisonniers à un retour des troupes israéliennes sur les lignes, assez mal définies, qu'elles occupaient le 22 octobre, est difficilement acceptable pour Tel Aviv. C'est là, semble-t-il, l'une des raisons du voyage précipié à Washington de Mme Meir, qui craint, comme elle l'avait elle-même déclaré dans un interview dimanche à la télévision américaine, de voir le président Sadate transformer en victoire politique ce qui est, au mieux, une partie nulle sur le terrain. Il ne semble pas que M. Fahmi, qui rencontre mercredi après-midi le président Nixon à la Maison Blanche, se soit montré disposé encore, sur ce point, à des concessions.

MEIR-NIXON

Mme Meir, quant à elle, rencontrera jeudi le président Nixon, après s'être sans doute entretenue au préalable avec M. Kissinger. Son voyage vise apparemment, comme tous ceux qu'elle a déjà entrepris aux Etats-Unis, non seulement à plaider la cause de son pays de plus en plus isolé diplomatiquement, mais aussi à redéfinir les bases minima de sécurité qu'elle entend conserver, dans tout règlement éventuel, et à s'assure que l'aide militaire américaien à Israel ne sera pas interrompue.

La force d'urgence comptera plus de 2,300 hommes

NATIONS UNIES (Reuter) - La force d'urgence des Nations Unies au Proche-Orient comptera prochainement plus de 2,300 hommes, soit un tiers environ des effectifs que se propose de réunir M. Kurt Waldheim.

Le secrétaire général des Nations Unies fournit les précisions suivantes dans un rapport au Conseil de sécurité: Le contingent suédois aura été porté de 220 à 570 hommes avant le 4 novembre. Le contingent finlandais sera porté de 215 à 855 hommes d'ici le 6 novembre. Peu après, le contingent autrichien sera porté de 181 à 500 hommes. En outre, l'Irlande a accepté d'envoyer 250 hommes qui rejoindront les casques bleus irlandais transférés de Chypre et dont le nombre est estimé à 142.

Ainsi, sans compter les Canadiens qui fourniront un appui logistique et dont une avant-garde est attendue prochainement au Proche-Orient, la force des Nations Unies comptera 2,317 hommes. Le Conseil de sécurité a autorisé la création d'une force de 7,000 hommes pour une période initiale de six mois.

Les consultations se poursuivent pour constituer cette force, déclare M. Waldheim dans son rapport. Le secrétaire général remarque que les casques bleus déjà sur place ont eu à faire à "relativement peu d'incidents" et ajoute que ces incidents étaient d'importance mineure.

Sears

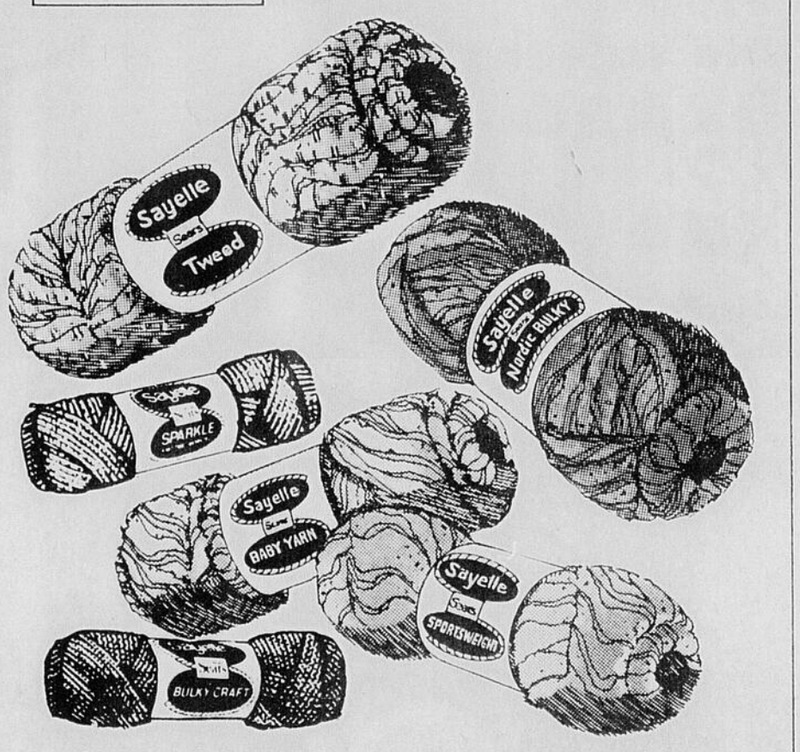

SAYELLE 4 PLIS
Filé tweed, lavable machine. Balle de 2 onces. Rég.: .98
.77 ch.

FILE SAYELLE BRILLANT
4 plis, 2 onces. Rég.: .98
.77 ch.

SAYELLE GONGLANT
3 fils retors; choix de couleurs. Balle de 2 onces. Rég.: .79
.67 ch.

FILE SAYELLE SPORT
3 plis. Lavable. Balle 1 once. Rég.: .55
.47 ch.

SAYELLE POUR BEBES
Fini 3 plis, lavable. Teintes pastel. Balle d'une once. Rég.: .59
.47 ch.

FILE SAYELLE GONFLANT
"Nordic". Lavable. Balle de 4 onces. Rég.: 1.98
1.77 ch.

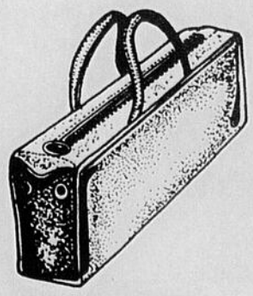

SAC POUR LE TRICOT
Poignée et glissière.
Rég. 2.99 **2.77 ch.**

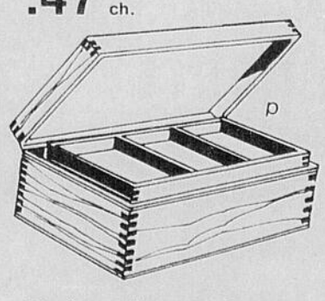

Boîte de couture
Plusieurs compartiments. Modèle de table verni.
Spécial: **5.99 ch.**

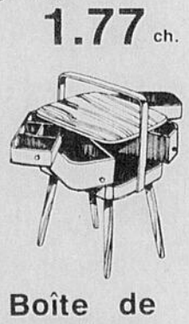

Boîte de couture
fait de bois clair verni. 5 compartiments. Mesure 14 x 11 x 8 pouces. Pieds: 10 pouces.
Spécial: **19.98 ch.**

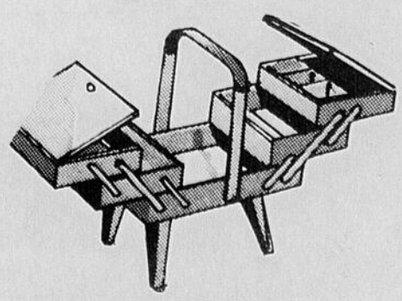

MEUBLE A COUTURE
Modèle articulé, 20 x 11 x 23 pouces de haut. Confection bois. Sur pieds.
Spécial: **8.99 ch.**

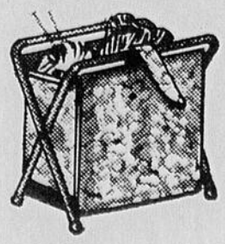

PANIER A TRICOT
Cadre de bois. Sur pieds. Rég.: 5.98
4.99 ch.

Menus Articles (Rayon 25).

Sears

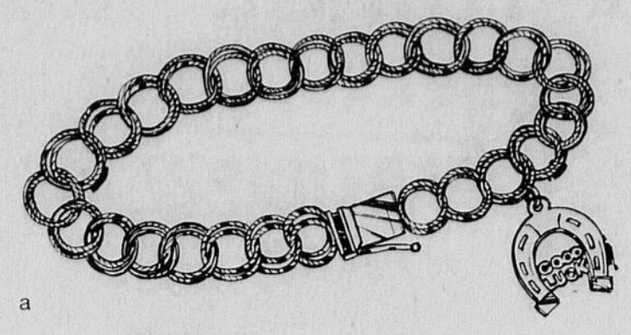

RABAIS **1/3** SUR
BRACELETS POUR BRELOQUES

A) Bracelet élégant, à maillons, en argent Sterling ou or 10 carats. Boni: une breloque "Bonne chance".

En argent. Rég. $19 - 3.25 = 22.25 **$16 ens.**
En or. Rég.: $65 - 16.50 = 81.50 **43.33 ens.**

RABAIS
BAGUES POUR HOMMES ET DAMES
Rég.: 17.25 à 44.50
11.33 à 33.37 ch.

Choix intéressant: modèles (c), (d) et bien d'autres non illustrés. Oeil de tigre, onyx, jade, hématite, pierre de naissance synthétique, perle de culture, etc. Toutes les montures sont en or 10 carats.

Bijouterie (Rayon 4).

1/2 PRIX
ENFIN UNE COUTELLERIE DE 75 PIECES, EN ACIER INOXYDABLE, OFFERTE A DEMI—PRIX ET AVEC UN BONI!

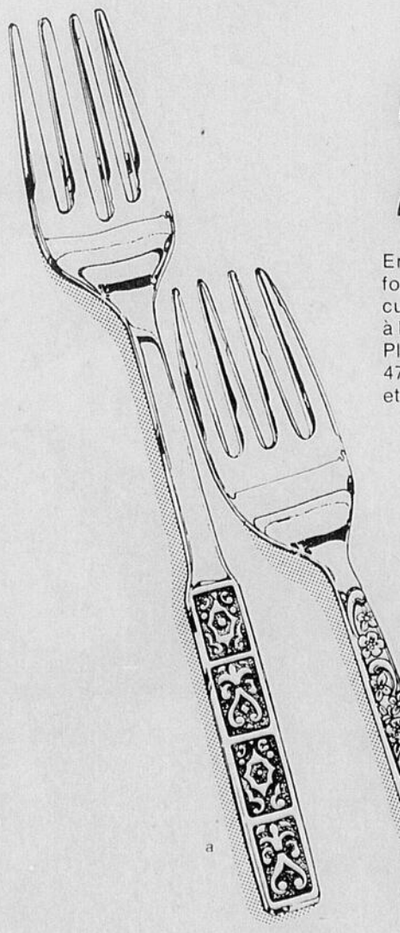

Rég.: 45.98
22.99 ens.

Ensemble pour 12 couverts: couteaux, fourchettes à dîner, fourchettes à salade, cuillères à dessert, à thé, à café, couteau à beurre, cuiller à sucre, cuillèr de table. Plus un boni fort utile: livre de recettes de 478 pages, illustré de 2000 photographies et tableaux et coûtant à l'origine **9.95**

Motifs "Niagara" ou "Serenade".

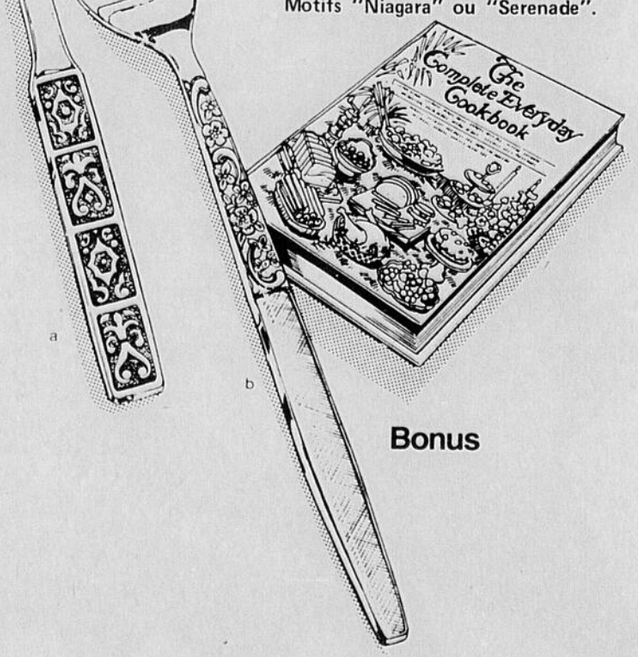

Bonus

Bijouterie (Rayon 4)

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING 549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m:
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8391
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947